

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'**EAU**

Vendredi 22 septembre
MEAUX - Colisée



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

LES ENJEUX DE L'EAU FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

LE PROGRAMME

- 9 h 50 :** **Les impacts du changement climatique sur le bassin de la Seine :**
Intervenants :
M. FLIPO, Directeur du programme de recherche du PIREN Seine
- 10 h 10 :** **Table-ronde n° 1 : eau et agriculture : les enjeux de demain (qualité et quantité)**
Intervenants :
Arnaud ROUSSEAU, Président de la FNSEA
Olivier CAUDY, Directeur adjoint de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (CD77)
Claire CRAPART, Présidente du S2E77
Thierry CAQUET, Directeur scientifique environnement de l'INRAE
- 10 h 50 :** Échanges avec la salle
- 11 h 00 :** **Table-ronde n° 2 : quelles solutions pour rendre la Seine-et-Marne plus résiliente au dérèglement climatique**
Intervenants :
Régis SARAZIN, Vice-Président de l'EPTB SGL
Jean-Marc CHANUSSOT, Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement
Guy GEOFFROY, Président de l'association des maires et présidents d'EPCI de Seine-et-Marne (AMF 77)
Vincent GRAFFIN, Directeur territorial seine francilienne de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN)
Olivier CAUDY, Directeur adjoint de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (CD77)
- 11 h 50 :** Échanges avec la salle

seine
&marne
LE DÉPARTEMENT

FORUM
DÉPARTEMENTAL
DE L'EAU

12 h 30
14 h 00 :

Visite des stands et déjeuner

- 14 h 00 :** **Comité de suivi du Plan Départemental de l'Eau :**
Bilan 2022, bilan sécheresse 2023, AQUIBRIE 2060, 1^{res} orientations du XII^e programme AESN, nouvelle stratégie PDE
- 16 h 00 :** **Remise des Trophées ZERO PHYT'Eau**
En présence de Béatrice RUCHETON, Vice-Présidente du Département en charge de l'environnement et de Jean-Marc CHANUSSOT, Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement
- 16 h 30 :** **Clôture**

LES ENJEUX DE L'EAU FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

OUVERTURE DE LA MATINÉE



Jean-François PARIGI

Président du Département de Seine-et-Marne

Patrick OLLIER

Ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de Seine Grands Lacs

Jean-François COPÉ

Ancien Ministre, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, Maire de Meaux



LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE BASSIN DE LA SEINE

Nicolas FLIPO

Directeur du PIREN-Seine
Enseignant-chercheur au Centre de Géosciences,
Mines Paris - PSL

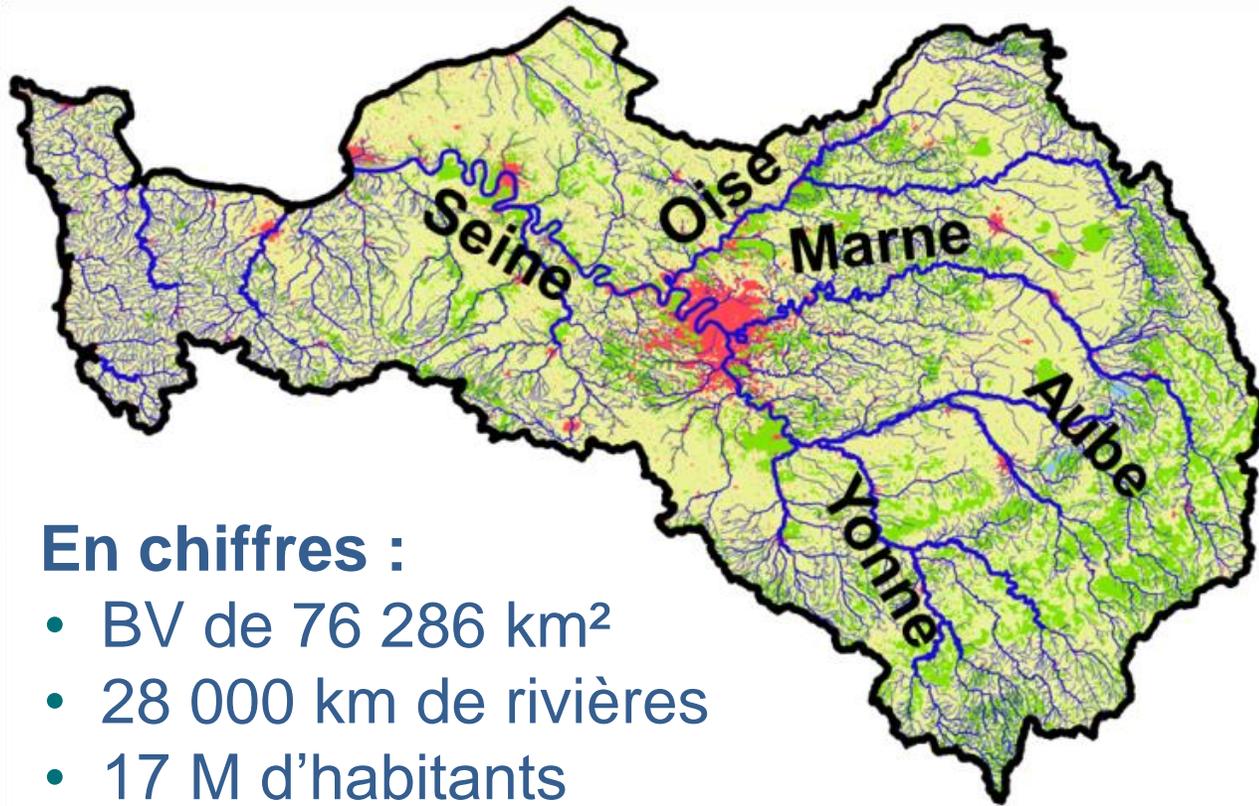
Impacts du changement climatique sur le bassin de la Seine

Nicolas Flipo

Centre de Géosciences, Mines Paris – PSL

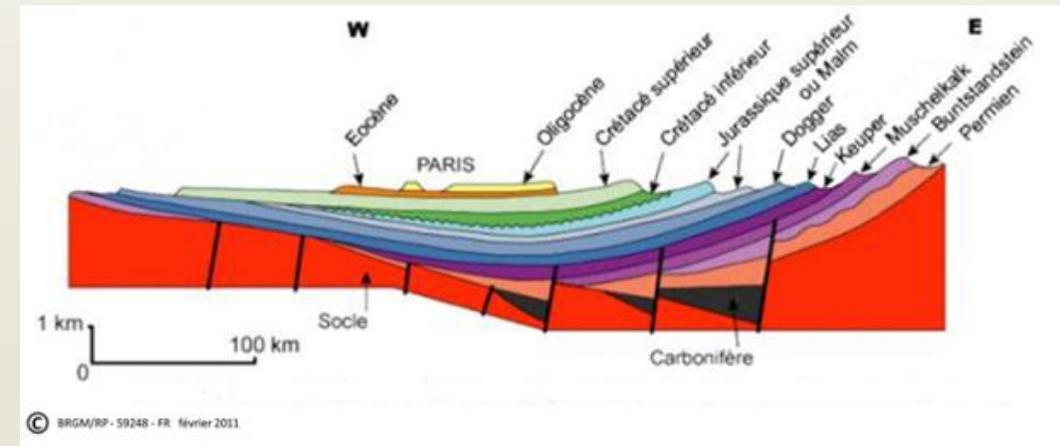
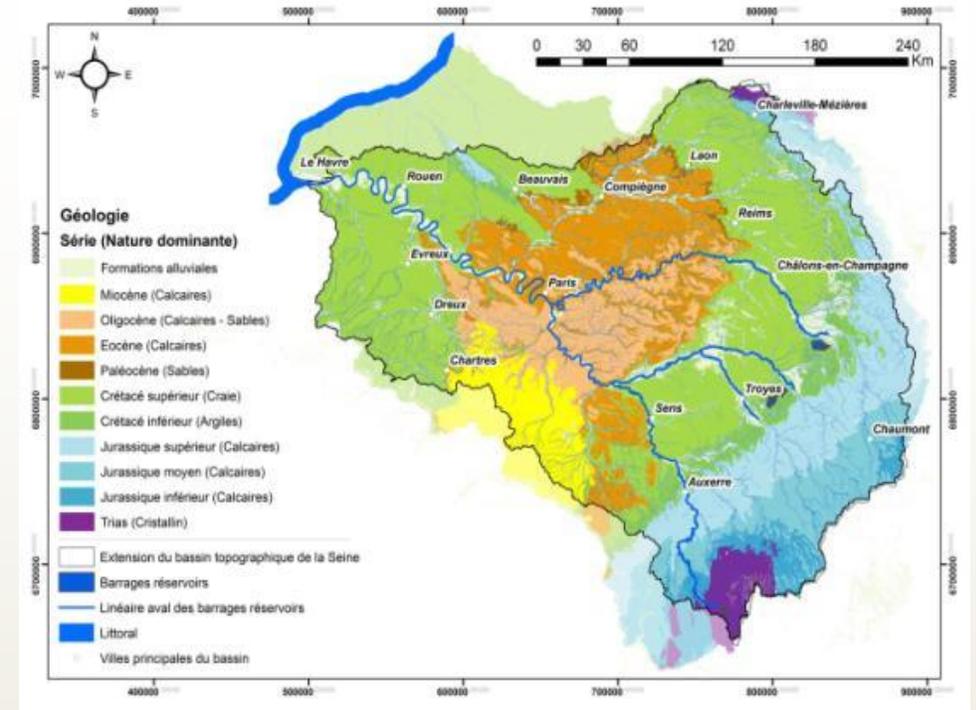
Remerciements : N. Gallois, J. Boé, D. Kiliç, M-L. Merg, A. Rivière, S. Wang, C. le Pichon, A. Ducharne, P. Peylin

Le bassin de la Seine

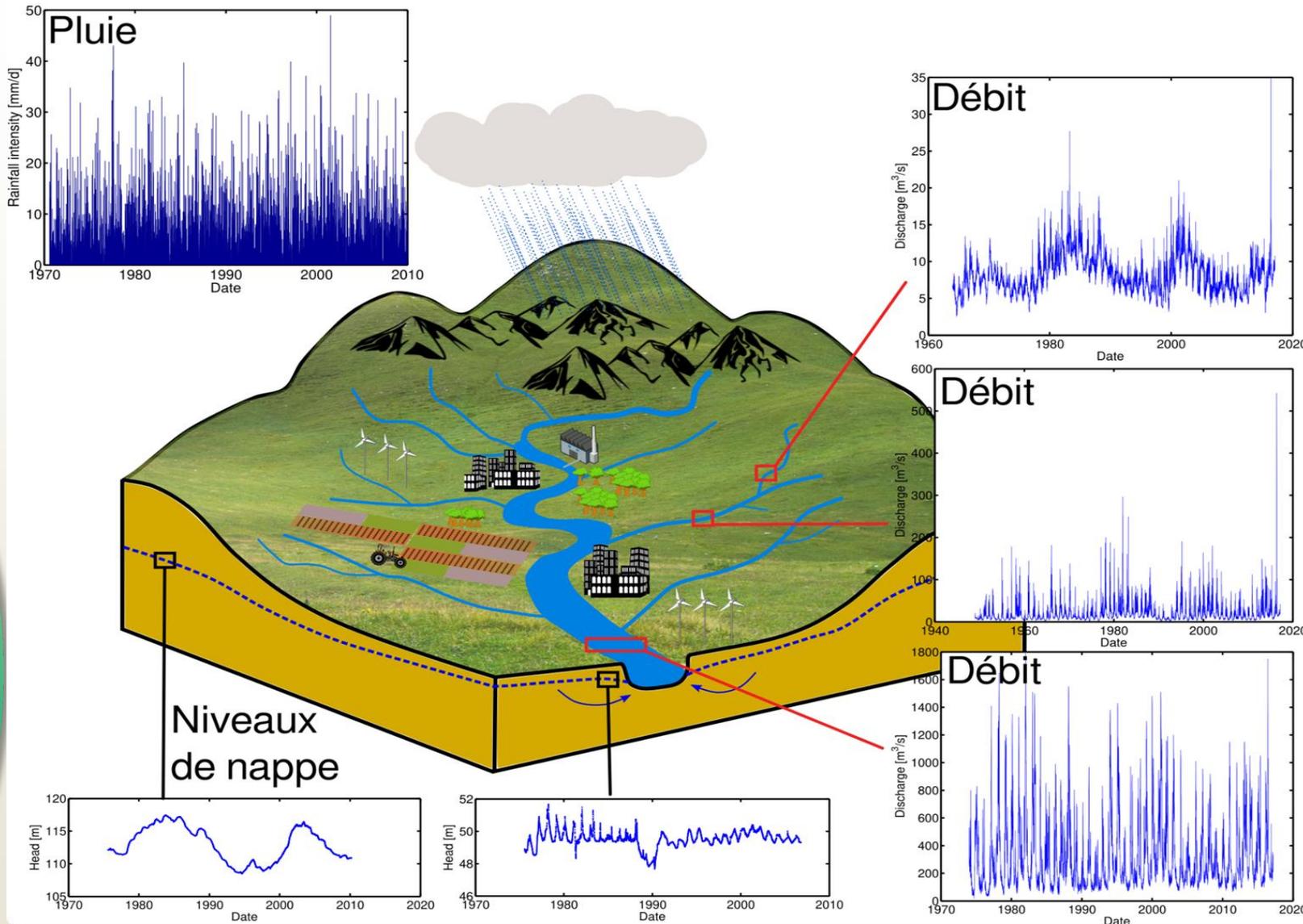


En chiffres :

- BV de 76 286 km²
- 28 000 km de rivières
- 17 M d'habitants
- Premier réservoir d'eau souterraine d'Europe
- des barrages réservoirs (840 10⁶ m³)
- 3 Md m³ prélevés par an



Un bassin, une machine à transformer la pluie



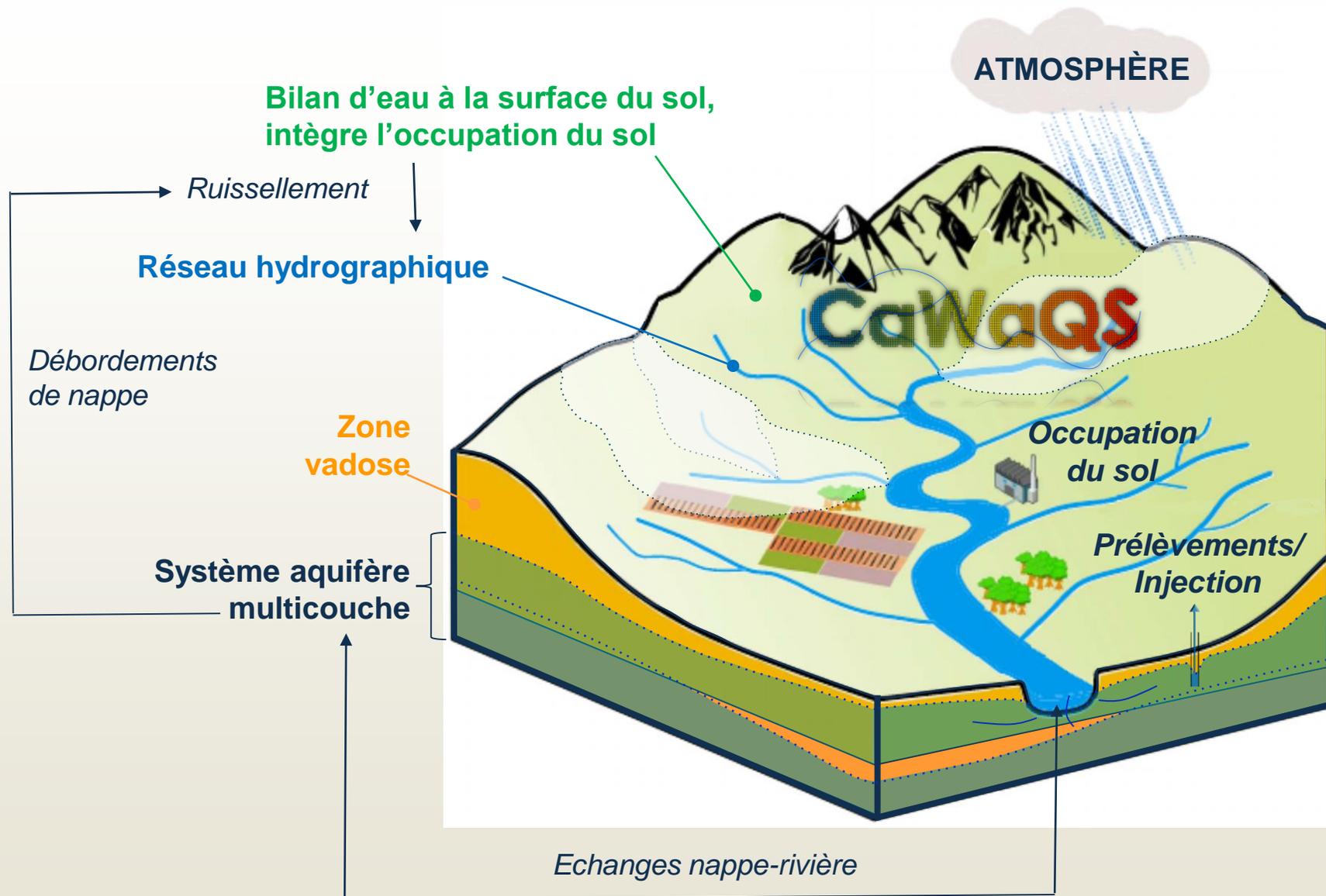
Qui transforme le signal de pluie en signaux de débit et de niveaux d'eau en aquifère (piézométrie)

Cette modulation est spatialisée en fonction des propriétés physiques des territoires

Le modèle hydrologique CaWaQS

<https://gitlab.com/cawaqs/cawaqs>

- **Représentation mathématique** des processus physiques
- **Modélisation** couplée, distribuée dans l'espace (200 m-3.2 km) et le temps (jours) des écoulements et des stocks d'eau (surface – souterrain)
- **Simulation des débits** en rivière, sources et piézométrie (niveau d'eau dans le sous-sol)
- **Prise en compte de l'anthropisation** (pompages sout/surf, gravières, barrages-réservoirs)



Un modèle CaWaQS-Seine étendu

Premier modèle complet des principaux aquifères du bassin de la Seine¹ :

- ✓ 96 200 km² à l'affleurement
- ✓ 28 400 km de réseau hydrographique dont 6 830 explicitement couplés avec le système aquifère
- ✓ 20 horizons lithologiques
- ✓ Résolution variable (100 m □ 3200 m)
- ✓ 221 stations hydrométriques
- ✓ 269 piézomètres

Formations alluviales

Tertiaire

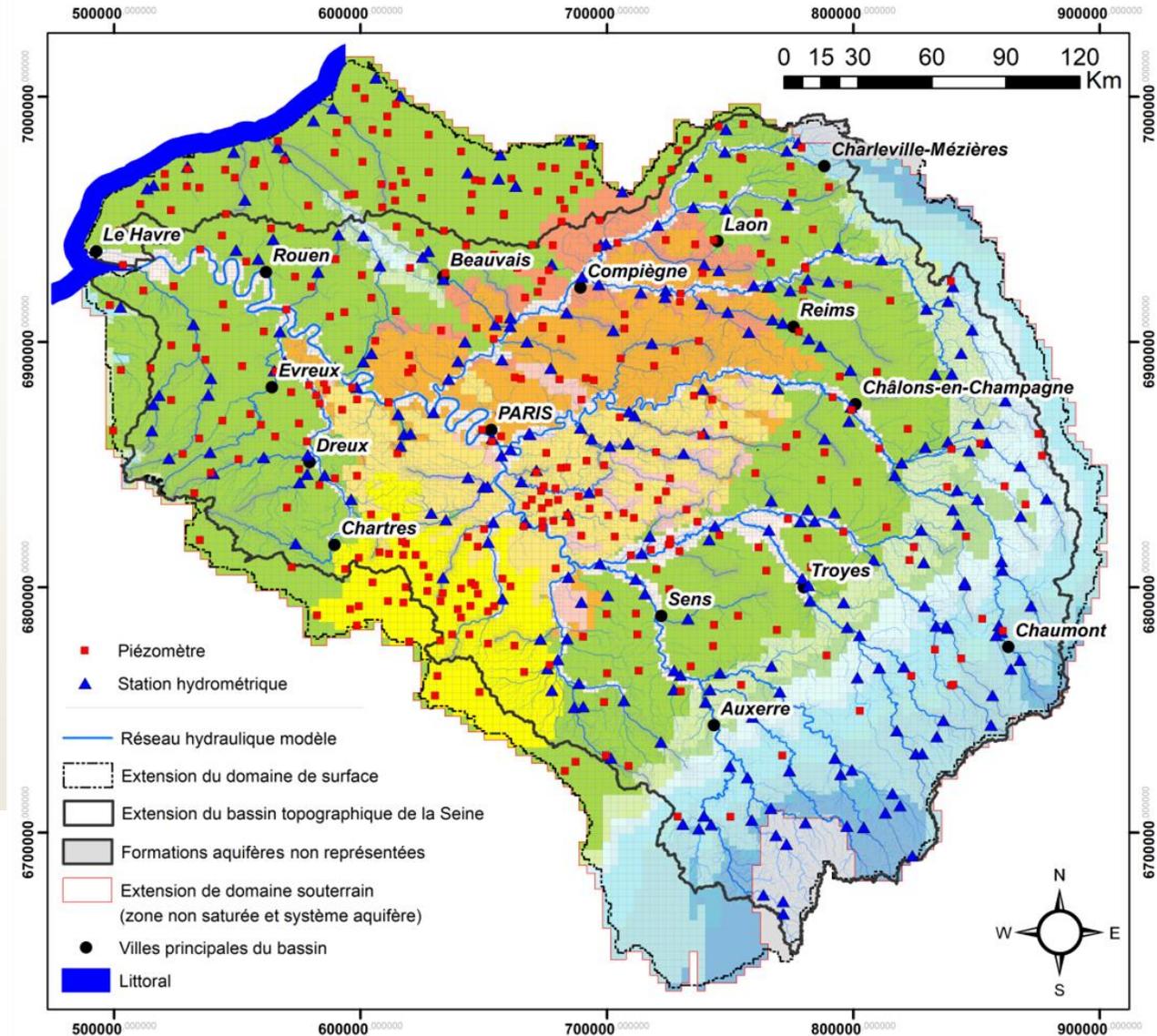
- Aquitainien / Rupélien
- Rupélien
- Priabonien
- Bartonien
- Thanétien

Secondaire

- Crétacé**
- Campanien / Santonien / Turonien / Cénomarien
 - Gault
 - Albien
 - Néocomien

Jurassique

- Tithonien
- Kimméridgien
- Oxfordien
- Callovien
- Bathonien
- Bajocien sup.
- Bajocien moy. et inf.
- Lias
- Hettangien

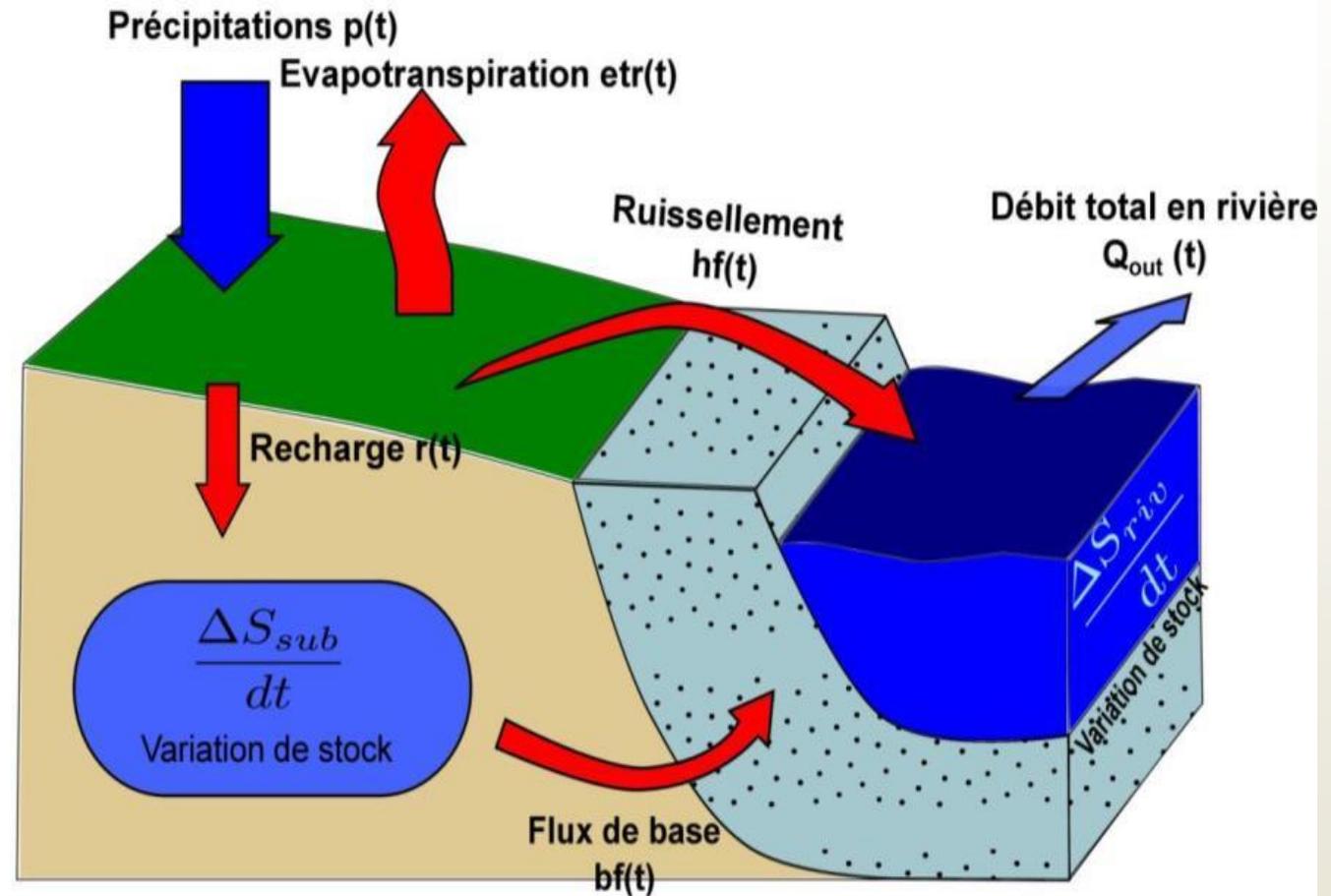


¹ Modèle développé dans le cadre du projet AQUIVAR+ qui bénéficie du soutien financier de l'AESN

[Gallois et al., 2021]

Un modèle qui représente les flux internes

- Développement méthodologique majeur permettant d'estimer les **flux internes** au systèmes alors même qu'ils **ne sont pas observés**.
- Le modèle **CaWaQS** est le **seul modèle hydrologique** garantissant une reproduction des flux internes spatialisés compatibles avec les longues séries de données hydrologiques.



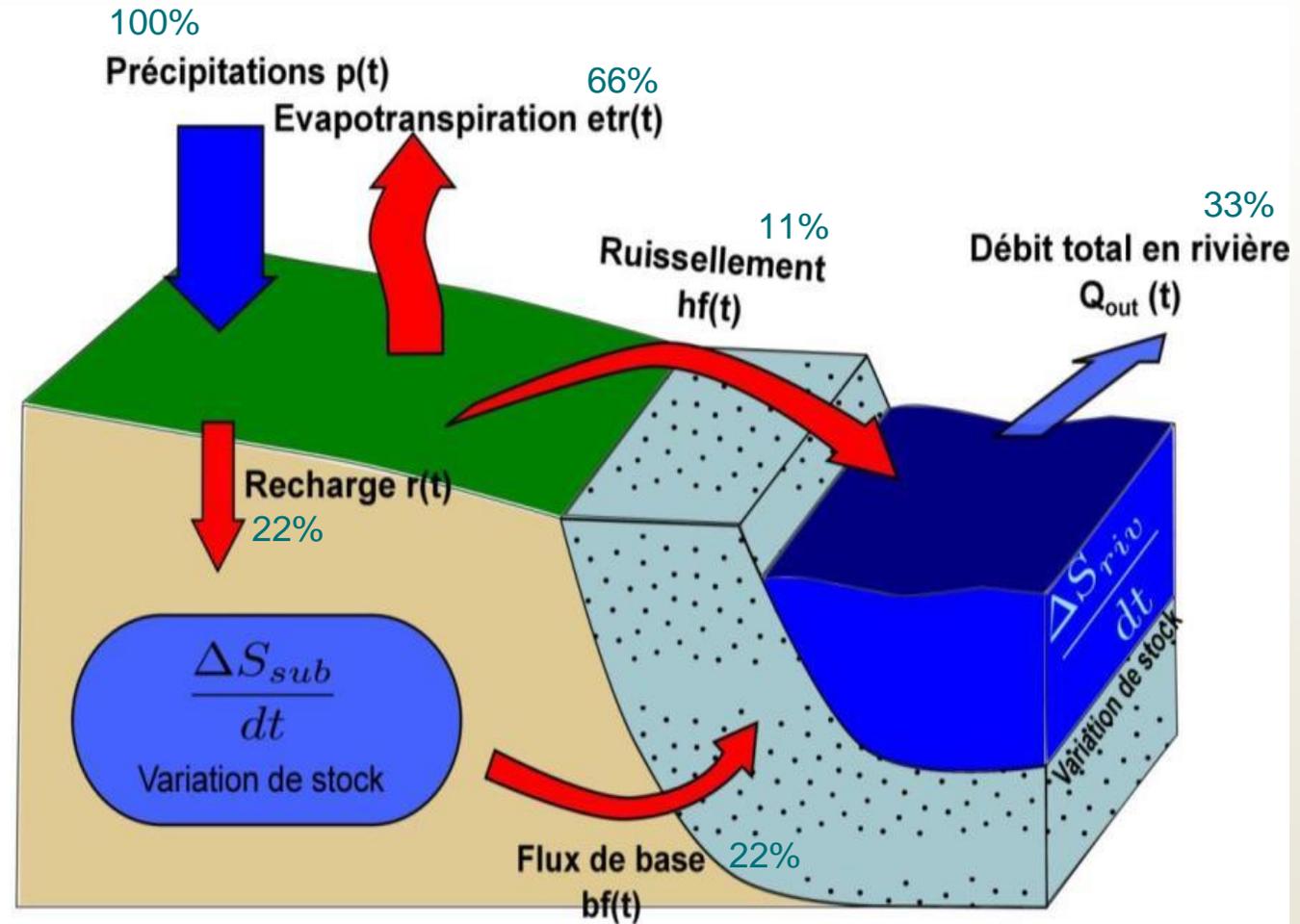
Bilan hydrologique de référence 2003-2020

Évapotranspiration réelle = $\frac{3}{4}$ pluie

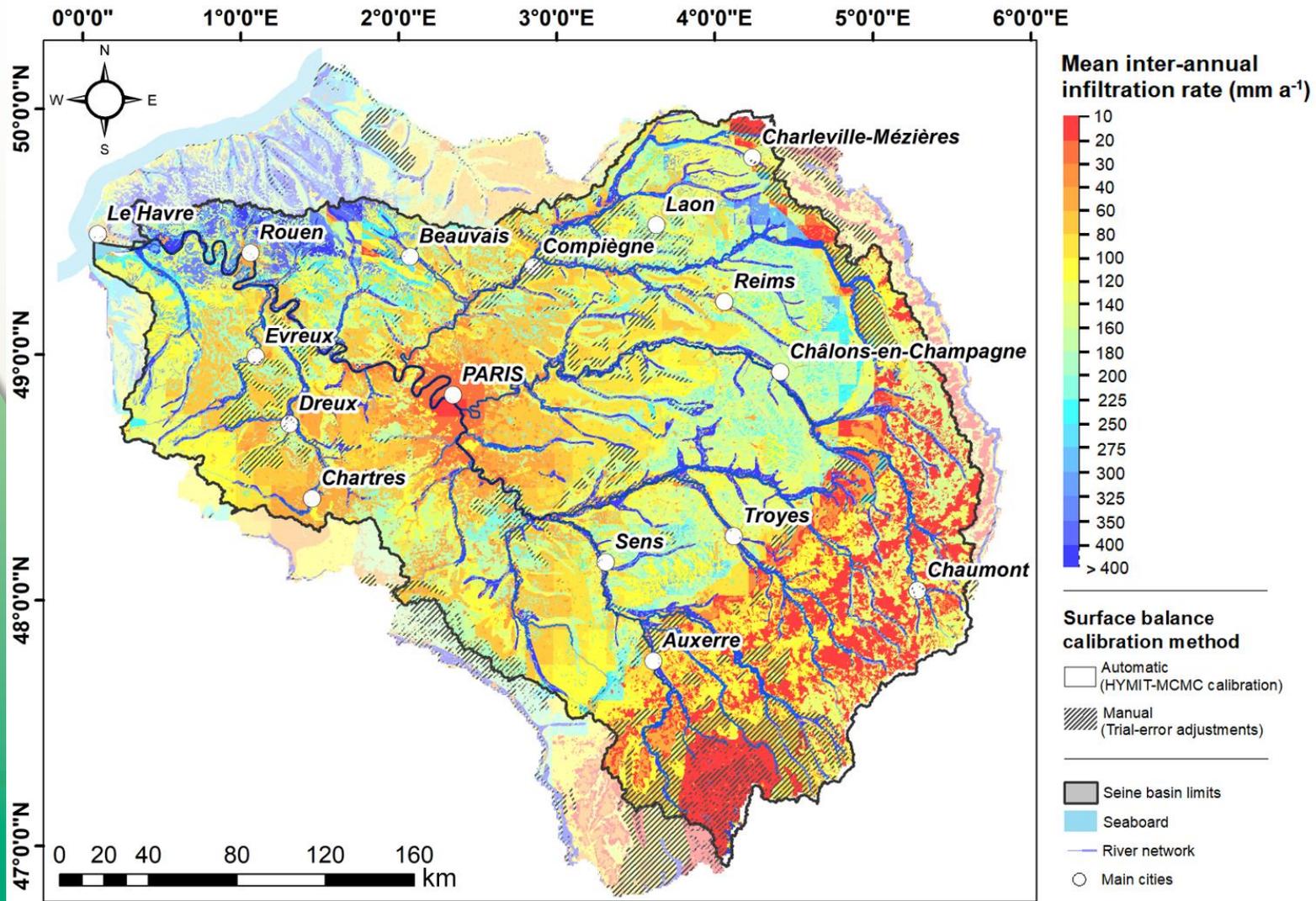
Ruissellement rapide = $\frac{1}{3}$ pluie efficace ($\frac{1}{12}$ pluie)

Recharge système aquifère = $\frac{2}{3}$ pluie efficace ($\frac{1}{6}$ pluie)

La Seine en aval du bassin est alimentée à hauteur de $\frac{2}{3}$ de son débit par les eaux souterraines



Recharge spatialisée du système aquifère (2003-2020)



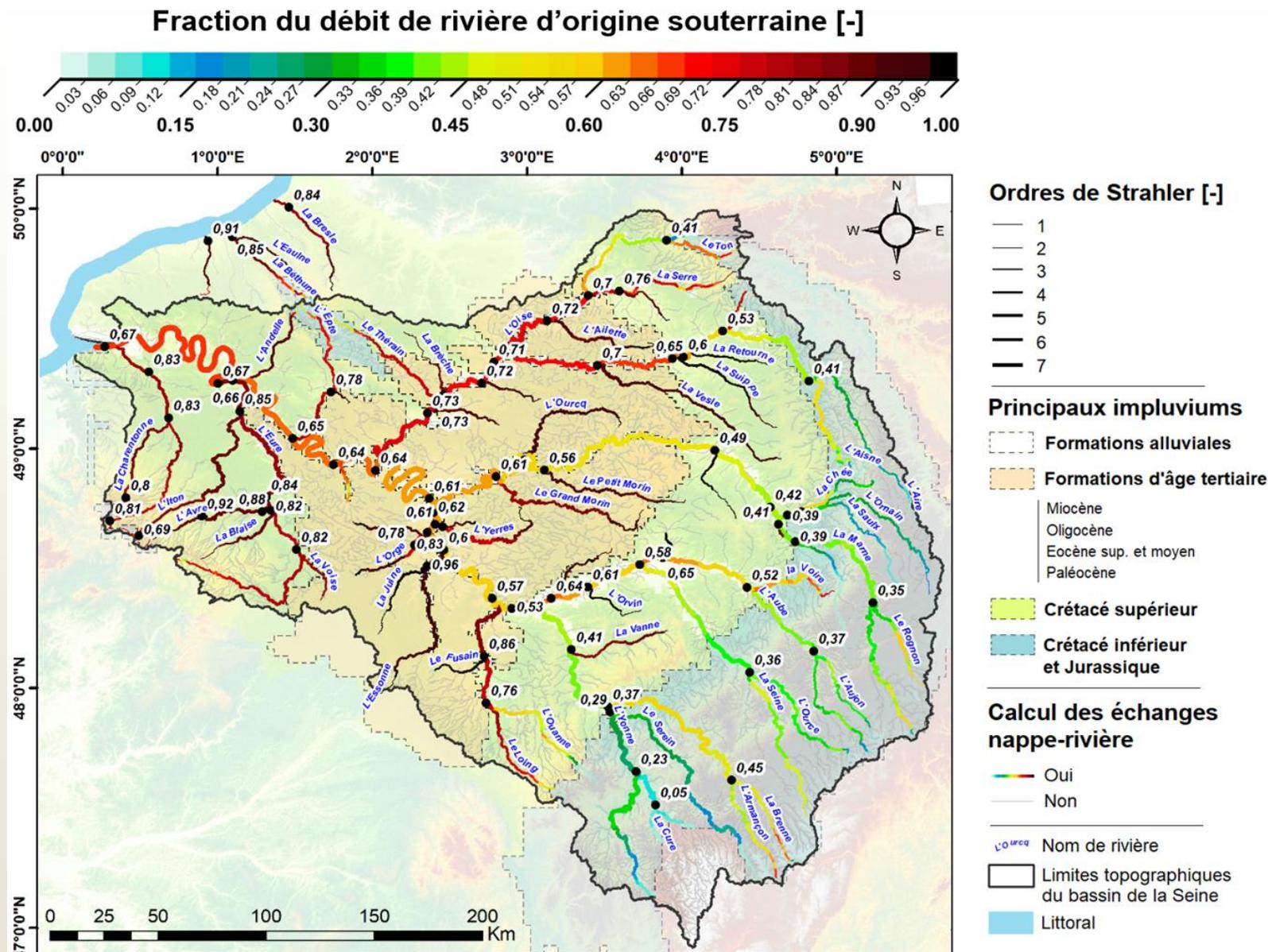
- **Très faible recharge en milieu urbain, et dans la frange orientale sur versants pentus.**
- **Recharge significative sur la Craie à l'affleurement.**
- **Plus modeste sur l'auréole tertiaire centrale.**
- **Très abondante sur la côte.**
- **Seine-et-Marne ~ 70 mm a⁻¹**

Décomposition des débits des rivières (2003-2020)

A l'exutoire, $\frac{2}{3}$ de l'eau provient du système aquifère

Contribution des eaux souterraines au débit des rivières augmente d'amont en aval depuis la frange orientale du bassin

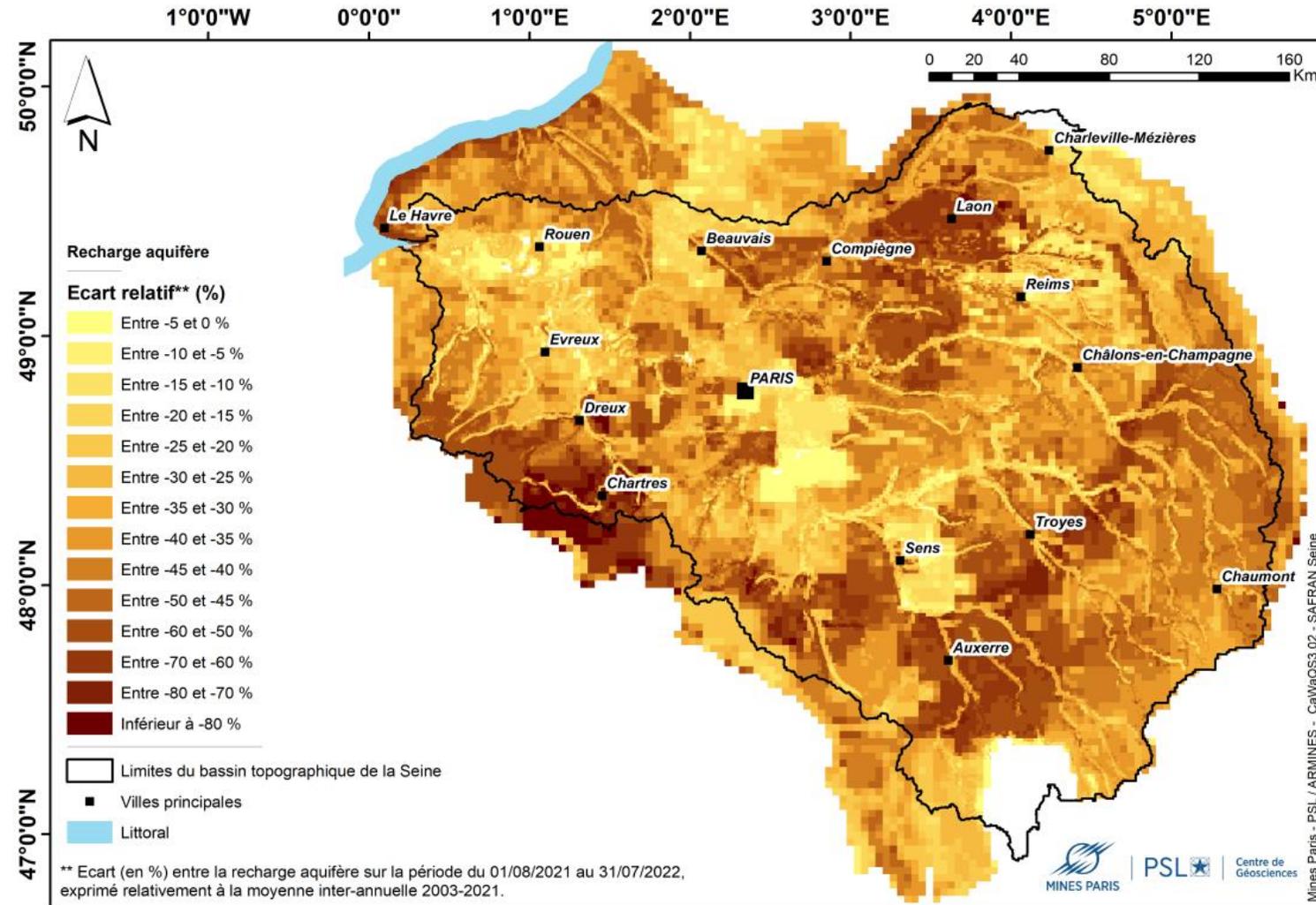
Les rivières en contact avec les formations tertiaires sont principalement alimentées par les eaux souterraines



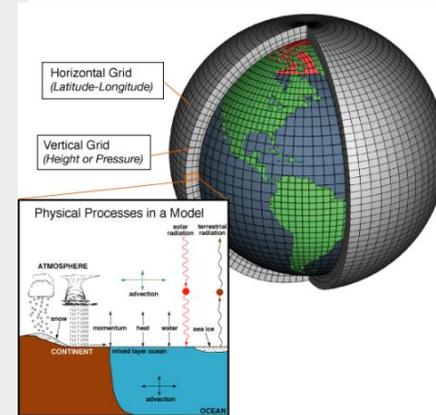
Une expression actuelle du changement climatique

Un déficit drastique de la recharge des eaux souterraines

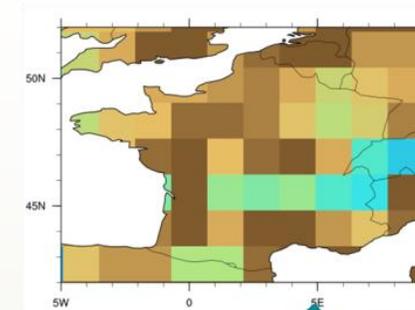
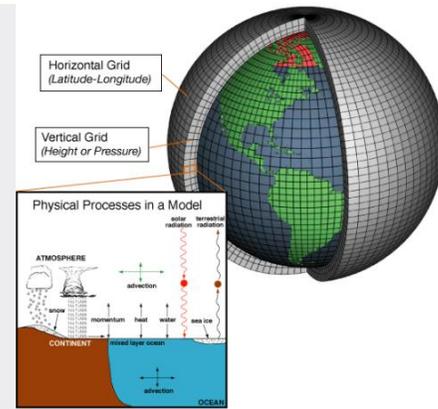
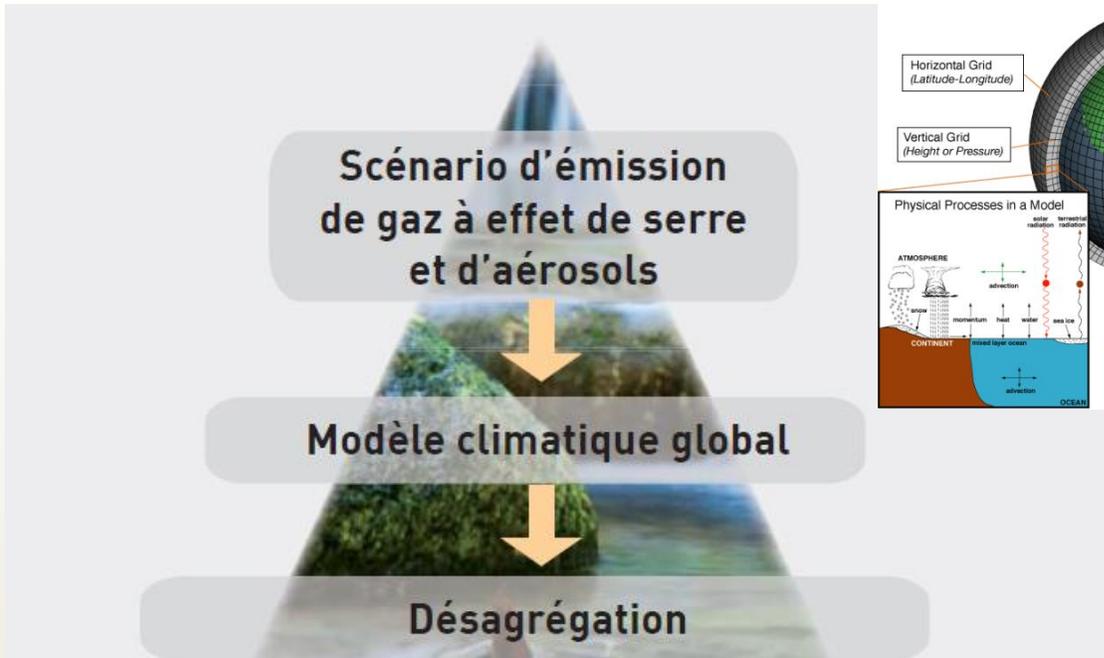
Diminution de la recharge 2021-2022 par rapport à la référence



Evaluation des impacts du Changement climatique sur le fonctionnement du bassin

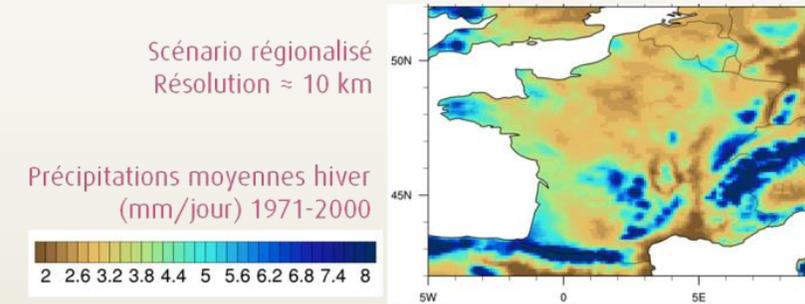


Evaluation des impacts du Changement climatique sur le fonctionnement du bassin



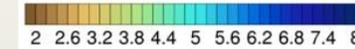
Projection climatique globale sélectionnée
Résolution ≈ 150 km

Régionalisation

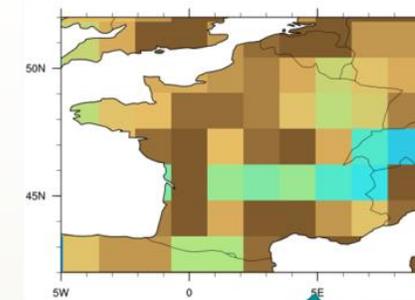
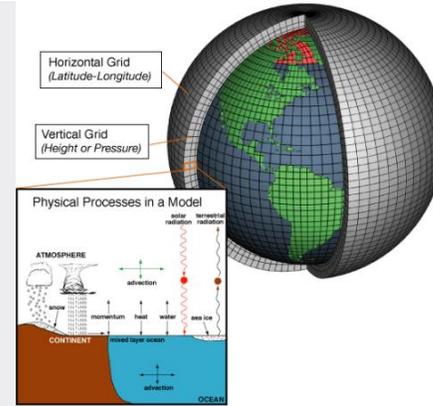
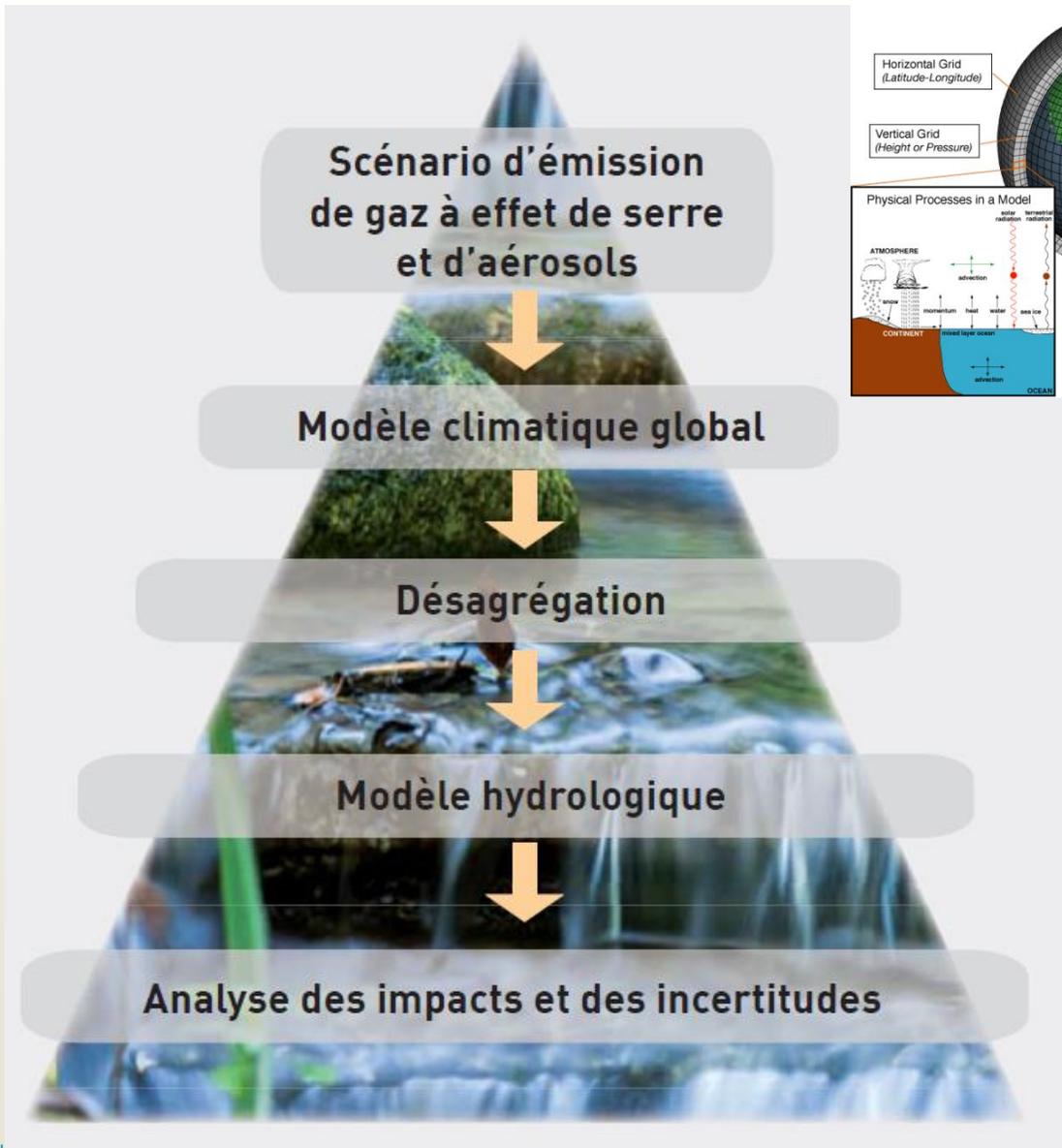


Scénario régionalisé
Résolution ≈ 10 km

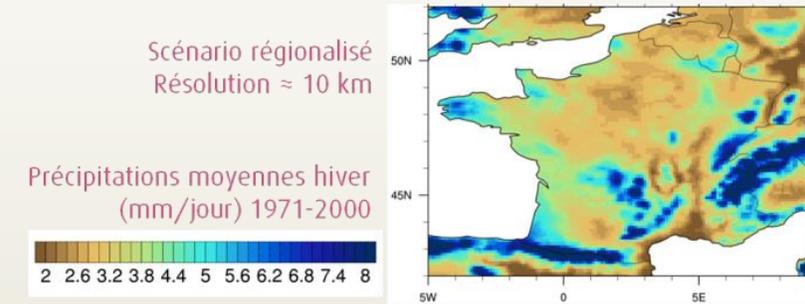
Précipitations moyennes hiver
(mm/jour) 1971-2000



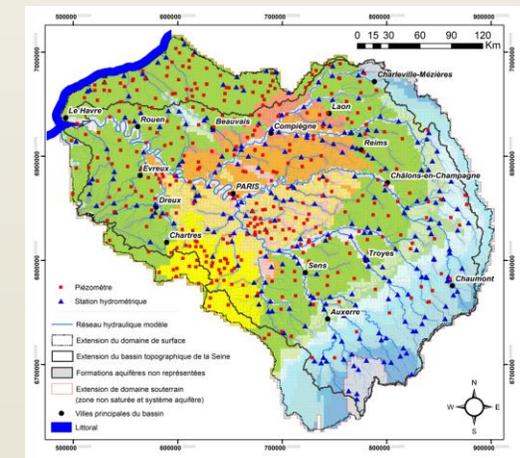
Evaluation des impacts du Changement climatique sur le fonctionnement du bassin



Régionalisation



CaWaQS



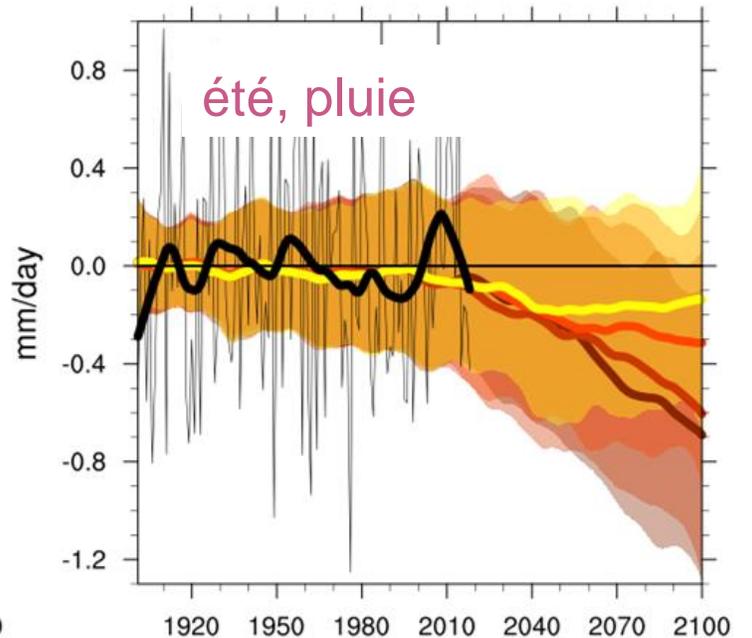
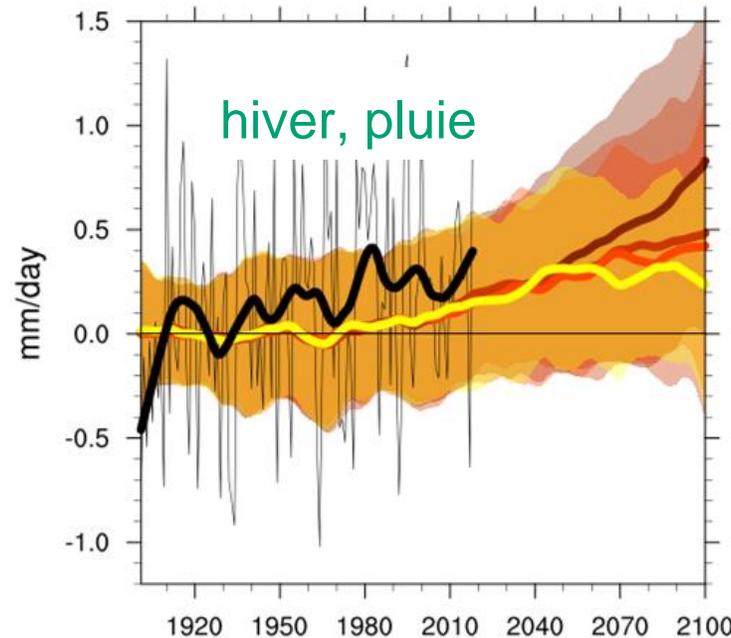
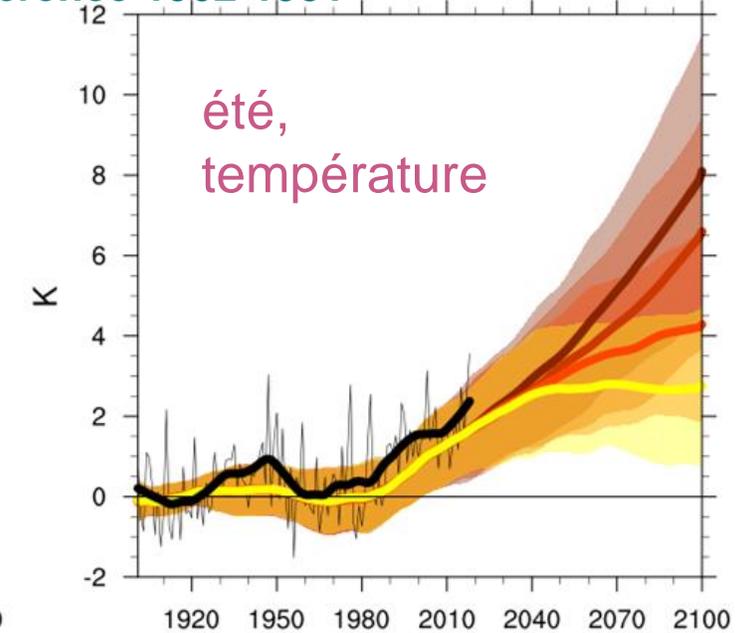
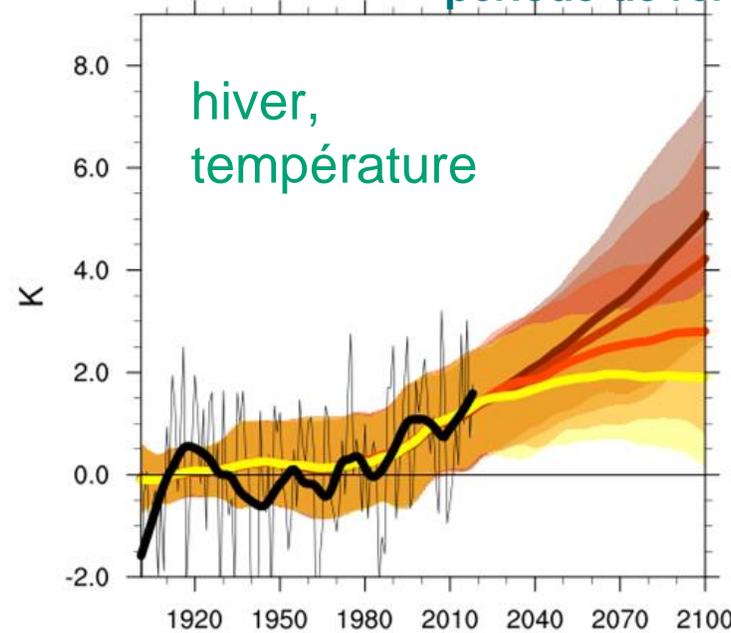
Les impacts hydroclimatiques du changement climatique en Seine

GIEC → évaluation de 5 scénarios sociotechniques : soutenabilité, milieu du chemin, rivalités régionales, inégalités, développement basé sur énergies fossiles

Ces scénarios mènent à une augmentation de l'énergie disponible à la surface du globe

Nous en avons sélectionné 3 : **“Paris”**, **“probable”**, **“pétrole”**

période de référence 1902-1931

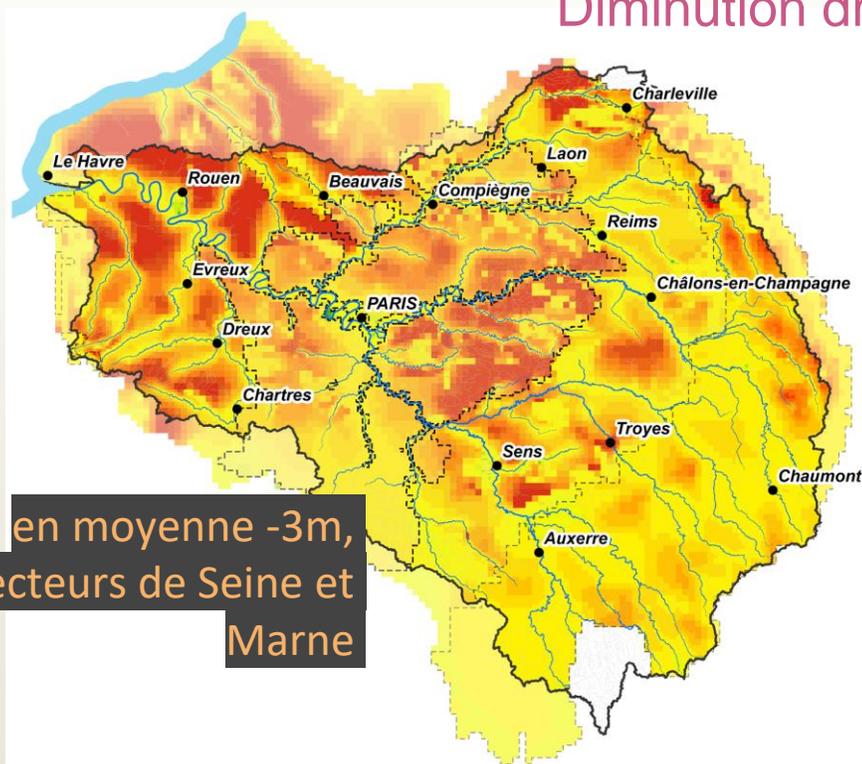


Un avant goût des scénarios “pétrole” et “probable”

Un modèle à probabilité égale aux autres simulations indique pour ces deux scénarios une crise de l'eau majeure à l'horizon mi-siècle dans le premier cas, fin de siècle dans l'autre

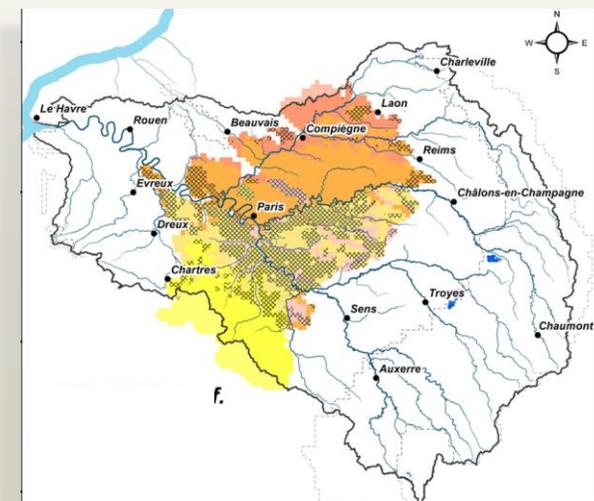
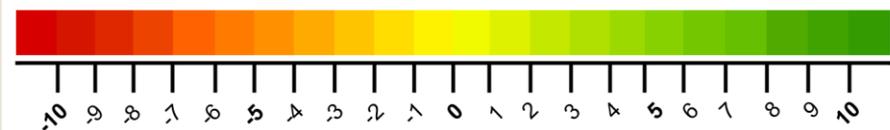
Diminution drastique de la ressource en eau souterraine pendant une vingtaine d'années

Critique pour les cours d'eau amont en contact avec certaines formations tertiaires qui s'assèchent (zones grisées)



en moyenne -3m,
-8 m dans certains secteurs de Seine et
Marne

Différence piézométrique (m)



[Gallois et Flipo, 2022]

La démarche du PIREN-Seine : la sélection des modèles

~50 modèles
CMIP6

~20 modèles avec
toutes les variables
journalières nécessaires
pour les trois scénarios

~ 12 modèles en éliminant
modèles trop similaires (et
ceux avec calendriers
« exotiques »)

Sélection finale de 5 modèles parmi 12

- ✓ Représentatifs des changements vus dans l'ensemble initial
- ✓ Compatibles avec Ribes et al. (2022)
- ✓ Caractéristiques climatologiques convenables

Pour chaque modèle
climatique sélectionné,
3 simulations CaWaQS
sont réalisées pour
évaluer chaque
scénario "Paris",
"probable", "pétrole"

Chaque simulation
couvre une période de
130 ans au pas de
temps journalier :
1970->2100

L'espoir réside dans le respect des accords de Paris

"Paris"

hiver : pas de modification

été : évolutions de débits contenues dans une fourchette +/- 10%

allongement des étiages à l'automne. diminution des débits pouvant atteindre de l'ordre de 15%

"probable"

été : diminution des débits de 5 à 30 % selon les modèles, avec un fort gradient d'amont (baisses les plus importantes) en aval
allongement très significatif des étiages à l'automne (mêmes impacts que été)

hiver : augmentation des débits de 10 à 20 %

"pétrole"

été : diminution des débits de 10 à 60 % selon les modèles, avec un fort gradient d'amont (baisses les plus importantes) en aval
allongement très significatif des étiages à l'automne (mêmes impacts que été)

hiver : augmentation des débits de 15 à 25 %

L'espoir réside dans le respect des accords de Paris

"Paris"

hiver : pas de modification

été : évolutions de débits contenues dans une fourchette +/- 10%

allongement des étiages à l'automne. diminution des débits pouvant atteindre de l'ordre de 15%

Espoir

l'atténuation permet d'éviter la catastrophe

"probable"

été : diminution des débits de 5 à 30 % selon les modèles, avec un fort gradient d'amont (baisses les plus importantes) en aval
allongement très significatif des étiages à l'automne (mêmes impacts que été)

hiver : augmentation des débits de 10 à 20 %

"pétrole"

été : diminution des débits de 10 à 60 % selon les modèles, avec un fort gradient d'amont (baisses les plus importantes) en aval
allongement très significatif des étiages à l'automne (mêmes impacts que été)

hiver : augmentation des débits de 15 à 25 %

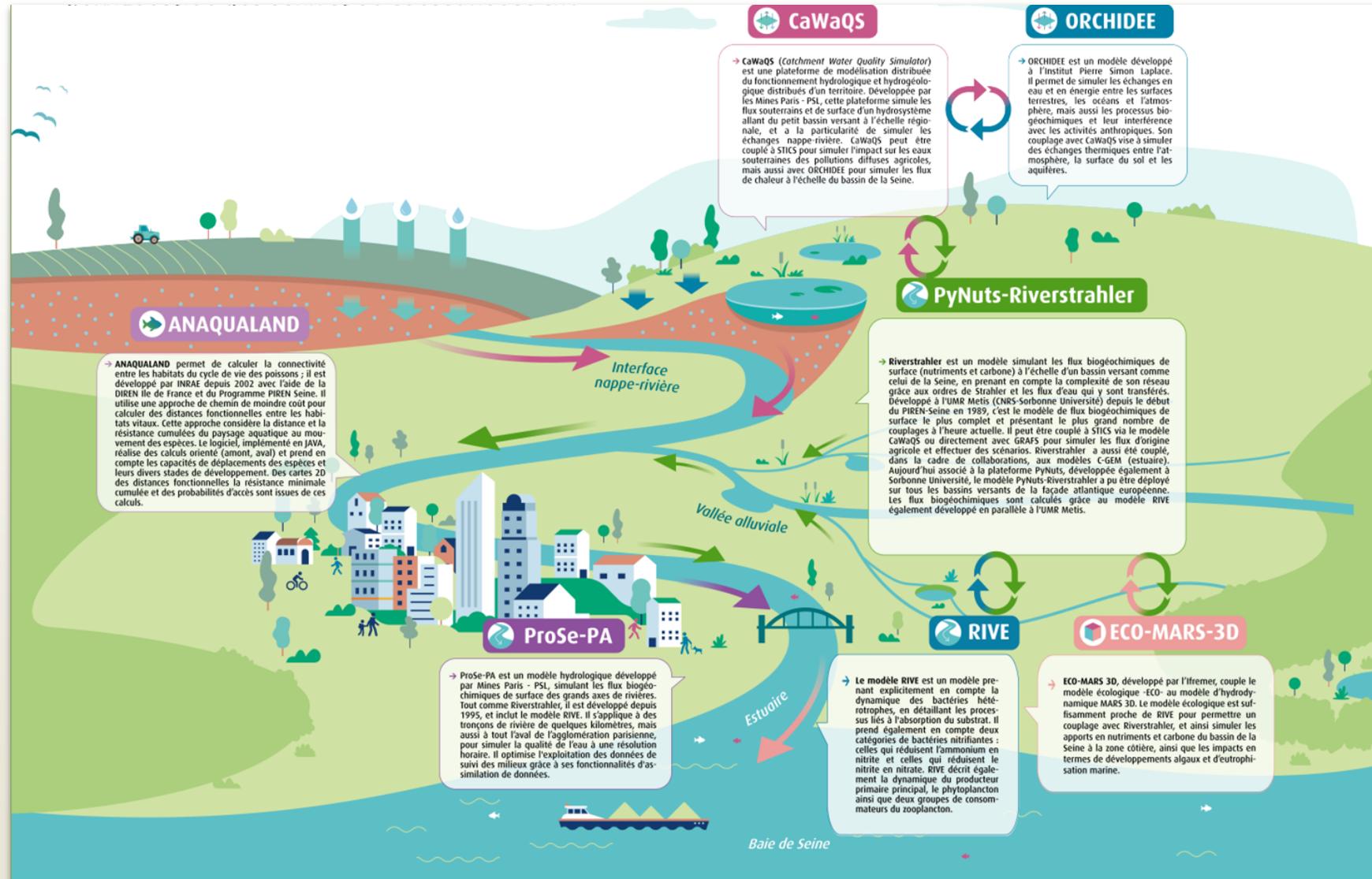
**Crises de l'eau
Crises environnementales
Crises sociales**



Au delà des aspects quantitatifs, évaluer les impacts sur le vivant

Le PIREN Seine a développé à cet effet une chaîne de modélisation du continuum homme terre mer, capable d'évaluer l'effet du réchauffement des eaux de rivière sur les migrations piscicoles

(Fiche synthétique disponible sur le stand)



Augmentation des températures qui ralentissent, voire empêchent les migrations...

Truite de mer - Juin-Juillet



Qualité de migration :

- Conditions idéales
- Migration ralentie
- Arrêt de la migration

Légende:



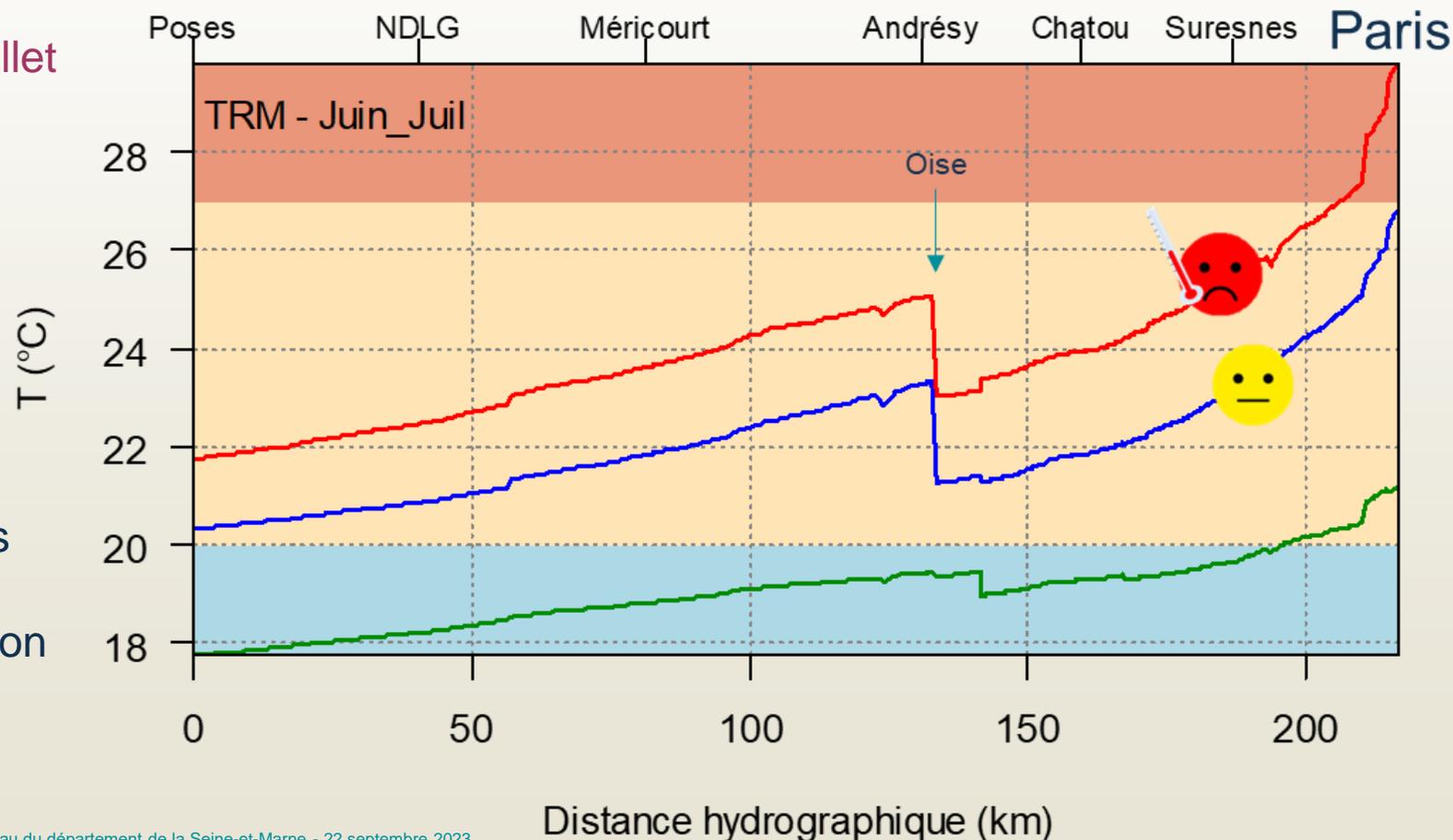
“pétrole” 😞



“probable” 😐



Scénario actuel 2011 (année sèche)



Conclusions

La ressource en eau du bassin de la Seine dépend de la trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre globale.

Le respect des accords de Paris permettrait d'éviter des crises de l'eau à venir annoncées par un nombre significatif de modèles mobilisés par le GIEC.

Non seulement ces crises mèneront à des tensions sur les eaux souterraines, mais également à la disparition d'écosystèmes aquatiques et à un risque d'effondrement du socio-écosystème du bassin de la Seine.

Tous les rapports annuels et de synthèses du PIREN-seine sont accessibles gratuitement sur son site internet <https://piren-seine.fr/>

TABLE RONDE N°1

EAU ET AGRICULTURE

Les enjeux de demain

- *Arnaud ROUSSEAU, Président de la FNSEA*
- *Olivier CAUDY, Directeur adjoint DEEA - CD77*
- *Claire CRAPART, Présidente du S2E77*
- *Thierry CAQUET, Directeur scientifique environnement d'INRAE*

Arnaud ROUSSEAU

Président de la FNSEA



L'EAU EN AGRICULTURE

STOP AUX IDEES REÇUES !

Les agriculteurs gaspillent l'eau ! **FAUX**



Depuis l'apparition de l'agriculture, l'homme irrigue pour protéger et faire grandir ses cultures. Il utilise l'eau dont il a besoin et lutte contre le gaspillage.

En 20 ans, grâce à l'innovation, l'agriculture a appris à utiliser **-30%** 30 % d'eau en moins pour produire la même quantité de nourriture !

La majorité de l'eau s'évapore quand on irrigue le jour ! **FAUX**

Seule **3 à 5%** de l'eau épanchée de jour s'évapore, cela peut monter jusqu'à 15 % en cas de très forte chaleur*



L'évaporation reste donc minime !

* Source IRSTEA

Arroser uniquement la nuit concentre le pompage sur un temps plus court, alors qu'il faut le répartir pour préserver les débits des cours d'eau*.

* Source INRAE / Cemagref



L'EAU EN AGRICULTURE

STOP AUX IDEES REÇUES !

Les agriculteurs accaparent l'eau ! **FAUX**



LA CONSOMMATION DE L'EAU EN FRANCE

Oui, l'agriculture est le secteur qui consomme le + d'eau. Cette eau est transformée et entre dans la composition de notre alimentation



10% Cela ne représente que 10% du volume prélevé pour tous nos usages.



90% Autrement dit, 90% de l'eau prélevée n'est pas utilisée par l'agriculture !



LA RESSOURCE EN EAU EN FRANCE

208 milliards de m³ d'eau issus des précipitations, des nappes et cours d'eau, se renouvellent chaque année*

31 milliards prélevés par la France pour tous nos usages et **3,2 milliards** utilisés par les agriculteurs pour produire votre alimentation !

1,5% du volume annuel de l'eau disponible est utilisé par l'agriculture

* Source : Ministère de la Transition Écologique

L'IRRIGATION EN FRANCE

La surface irriguée représente **6,8%** de la surface agricole utilisée (SAU)

Autrement dit, + de **90%** des terres agricoles ne sont pas irriguées !

* Source : Recensement Général Agricole 2020



Olivier CAUDY

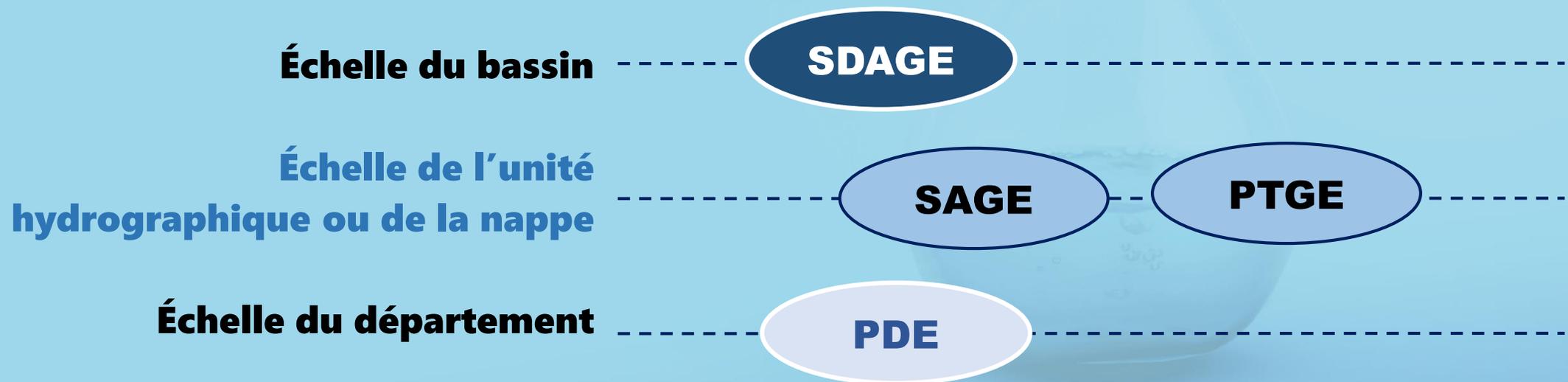
Directeur adjoint de la Direction de l'Eau de
l'Environnement et de l'Agriculture (DEEA)
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

EAU ET AGRICULTURE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET ACTION DE L'ETAT

OUTILS RÉGLEMENTAIRES

- ❑ **Droit Communautaire (DCE, Nitrates, Règlement SUR...)**
Transposition en droit français (code environnement : L 211-1 et suivants : objectif d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, prenant en compte les adaptations nécessaires au changement climatique)
- ❑ **Arrêtés préfectoraux** (de bassin, de région ou de département) pouvant réglementer les enjeux tant quantitatifs que qualitatifs
- ❑ **Outils de planification portés par les acteurs locaux :**



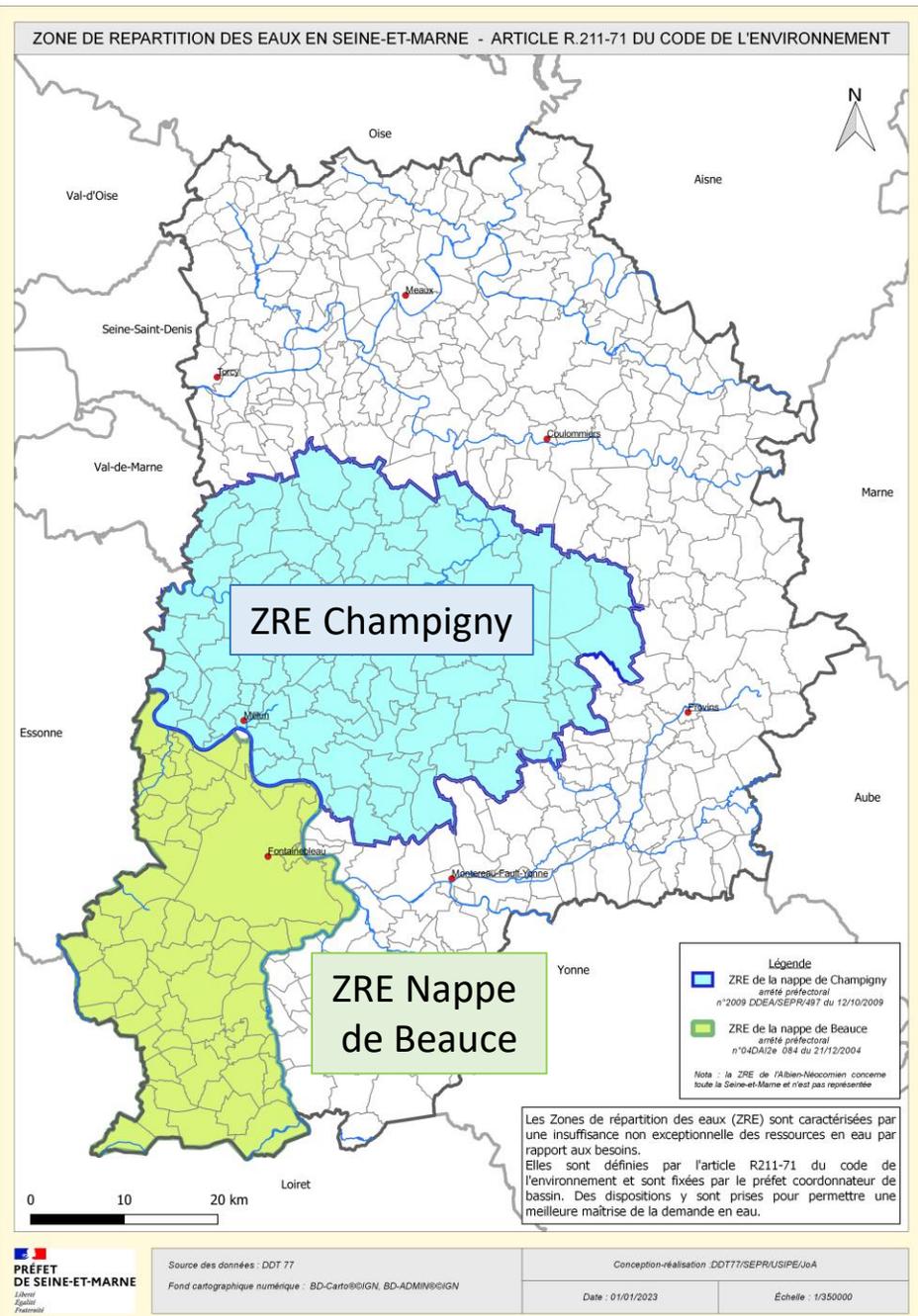
LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES LOCAUX DE LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

- ❑ **2 Zones de Répartitions des Eaux – ZRE (nappes en tension quantitatives) (hors Albien, réservé AEP)**
Une Zone de répartition des eaux (ZRE) est une zone comprenant des bassins, sous-bassins, systèmes aquifères ou fractions de ceux-ci caractérisés par une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins
 - Nappe de Beauce
 - Nappe du Champigny

La **Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France (CARIF)**, **Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC)** de l'irrigation, bénéficiaire d'autorisation unique de prélèvement sur ces 2 nappes

Hors OUGC : Déclaration ou autorisation environnementale pour chaque prélèvement agricole

- ❑ **Gestion de la sécheresse par prise d'arrêtés de restriction** appliquant l'arrêté cadre départemental



LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES LOCAUX DE LA GESTION QUALITATIVE DE L'EAU

Les programmes d'actions sur les AAC

- 45 captages prioritaires
- Etudes de délimitation et caractérisation de la vulnérabilité
- Définition des programmes d'actions (*actuellement pas d'arrêtés de Zone Soumises à Contraintes Environnementales ZSCE en Seine-et-Marne*)

L'application de la Directive Nitrates

La directive Nitrates définit les modalités de lutte contre la pollution des eaux provoquée ou induite par les nitrates à partir de sources agricoles.

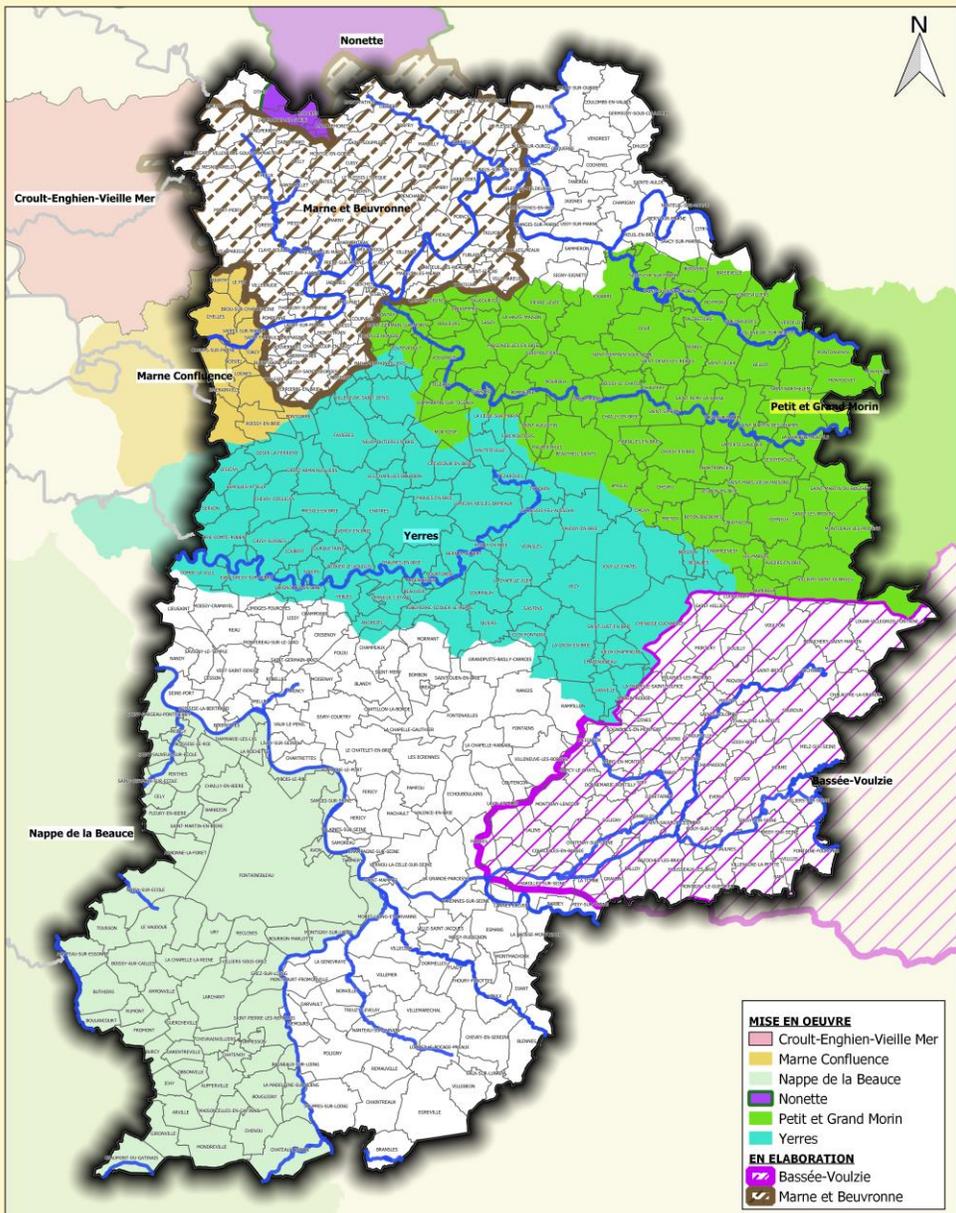
- **Le Programme d'Actions National** composé de 9 mesures obligatoires dans toutes zones vulnérables (Seine-et-Marne en zone vulnérable)
- **Le Programme d'Actions Régional** basés sur un renforcement de certaines mesures nationales

Les outils financiers territorialisés

- Mesures Agro-Environnementales et Climatique « Eau » : MAEC Eau
Sur les communes éligibles, les agriculteurs peuvent engager de façon volontaire des mesures favorables à la protection de la ressource en eau, en échange d'une compensation financière.
- Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
Rémunère les services environnementaux rendus par les agriculteurs et incite à la performance environnementale des systèmes d'exploitation agricole. Il contribue ainsi directement à la transition agro-écologique des exploitations.

CAPTAGES PRIORITAIRES DE SEINE-ET-MARNE ET LEURS AAC





LES OUTILS DE PLANIFICATION LOCAUX

Les SAGE en déclinaison du SDAGE :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

- 5 SAGE approuvés dont un SAGE de nappe (Beauce)
- 2 SAGE en élaboration

Les Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) (instruction ministérielle du 7 mai 2019, additif du 17 janvier 2023)

Issus du Varenne Agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique de mai 2021 à février 2022

- Face au changement climatique, l'agriculture doit pouvoir sécuriser son accès à la ressource en eau et en améliorer la gestion
- **favoriser l'émergence dans l'ensemble des territoires de solutions adaptées aux besoins et aux contextes locaux**
- PTGE = cadre pertinent pour assurer un **équilibre entre les usages de l'eau et la ressource**
- Intègre également l'enjeu de préservation de la qualité des eaux
- C'est une lieu de **concertation entre acteurs locaux** de l'eau aboutissant à un programme d'actions



Claire CRAPART

Présidente du S2E77

(Syndicat des Eaux de l'Est Seine-et-Marnais)

- 132 communes soit **26% des communes seine-et-marnaises**,
- **8% des seine-et-marnais (111 000 habitants)**
- Territoire essentiellement agricole.

Nos missions :

- Assurer un service de l'eau **optimal** aux usagers tout en gérant le patrimoine,
- Protéger la ressource en eau et maîtriser une eau de qualité



111 000
habitants



132
communes



2 000
km de réseau



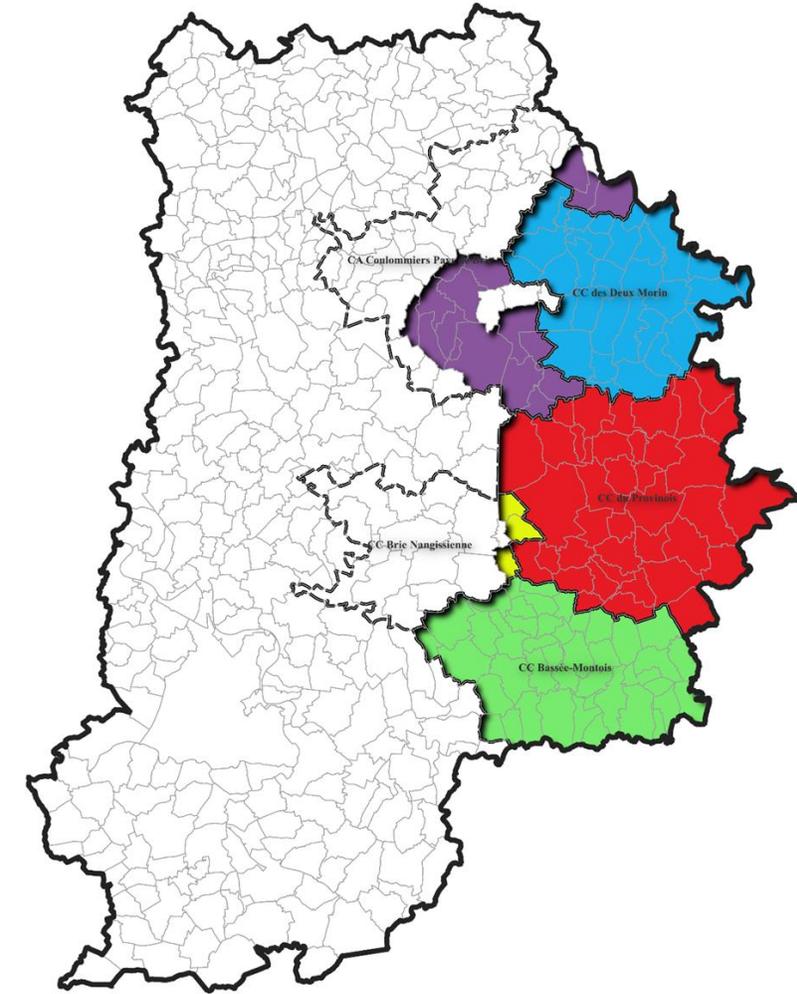
6 600 000
m3 d'eau produits par an



67
captages



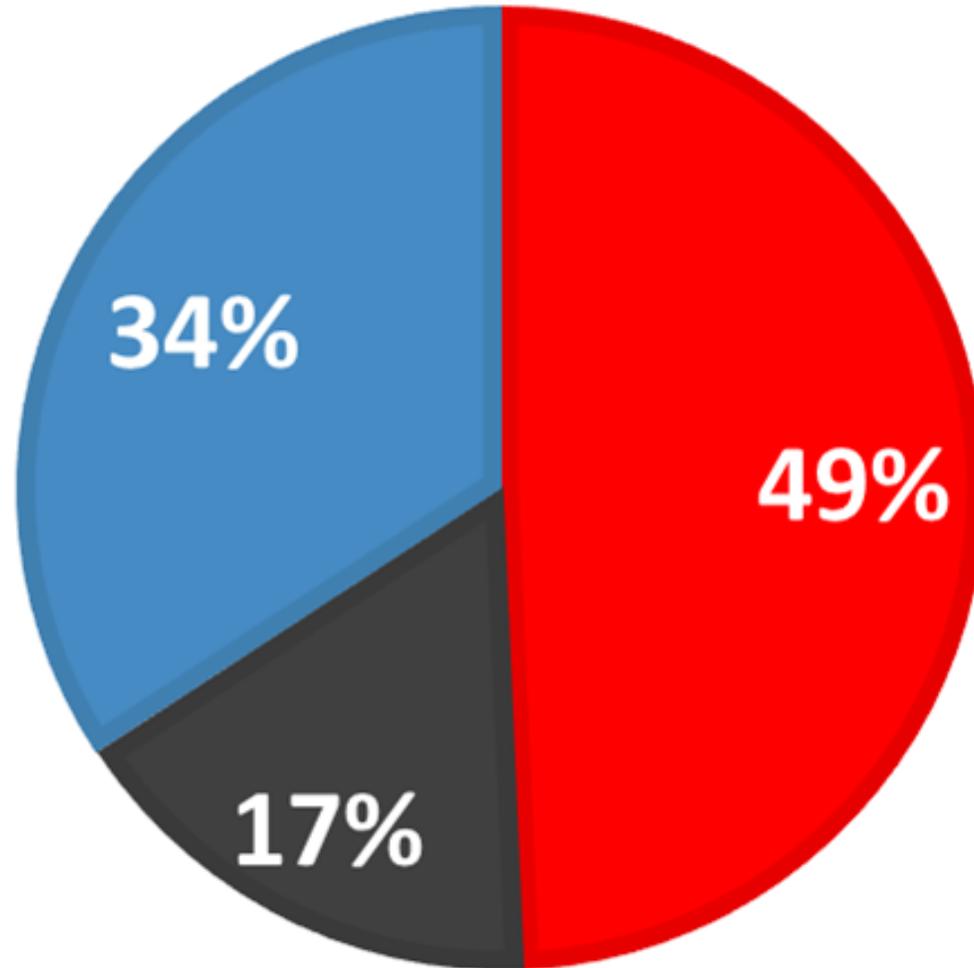
155
réservoirs



0 10 20 km

Qualité des eaux brutes au S2e77

$\frac{2}{3}$ de nos
captages
conformes
eaux brutes
non
en



- Nitrates et/ou pesticides
- Autres (sélénium, fer, fluor)
- Bonne qualité

Concentration des pesticides quantifiés



Concentration des pesticides autorisés

S-Métolachlore

Métolachlore NOA Métazachlore

Piperonil butoxide

Métazachlore ESA

Dimétachlore CGA

Métolachlore ESA

Chlortoluron

Métolachlore OXA ^{AMPA}

Hydroxyterbuthylazine

Métolachlore Métaldéhyde

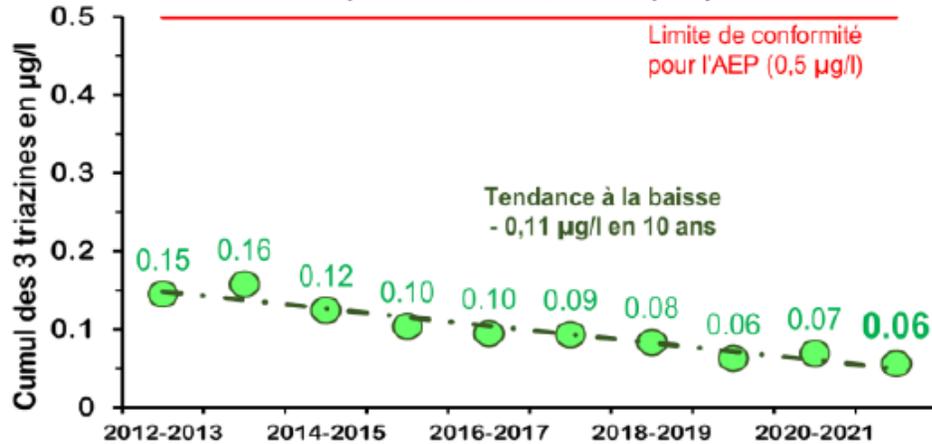
Diflufénicanil

Bentazone

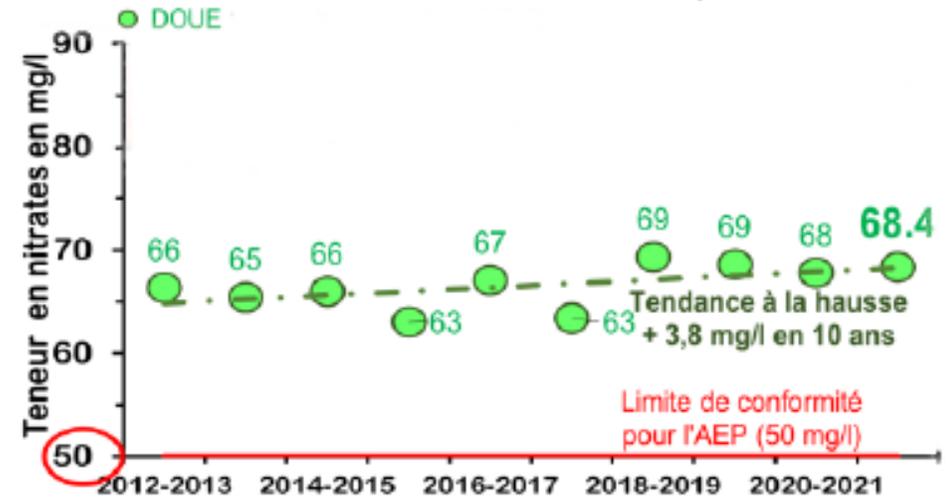
- Herbicides
- Fongicides
- Insecticides

L'exemple du captage de Doue

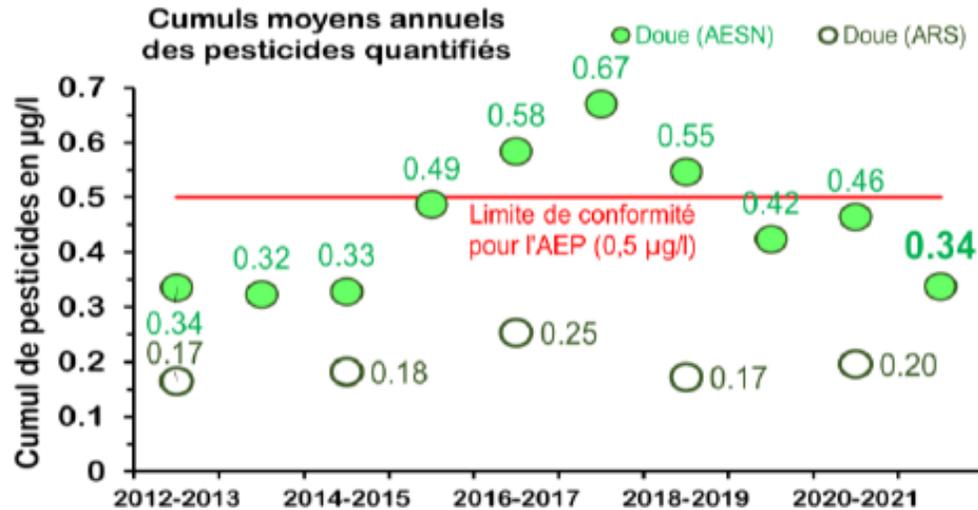
Evolution de la moyenne annuelle des cumuls des 3 triazines (atrazine, DEA, DEISO) depuis 2012



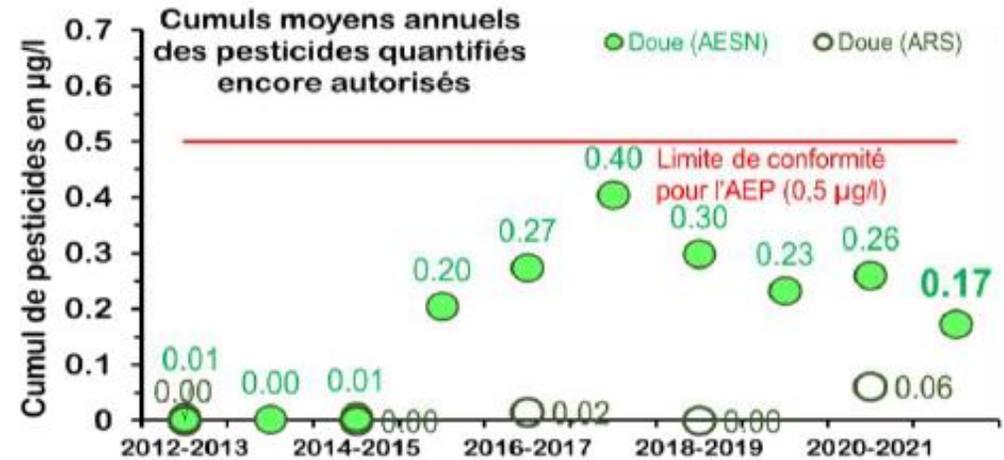
Evolution de la concentration moyenne annuelle en nitrates depuis 2012



Cumuls moyens annuels des pesticides quantifiés



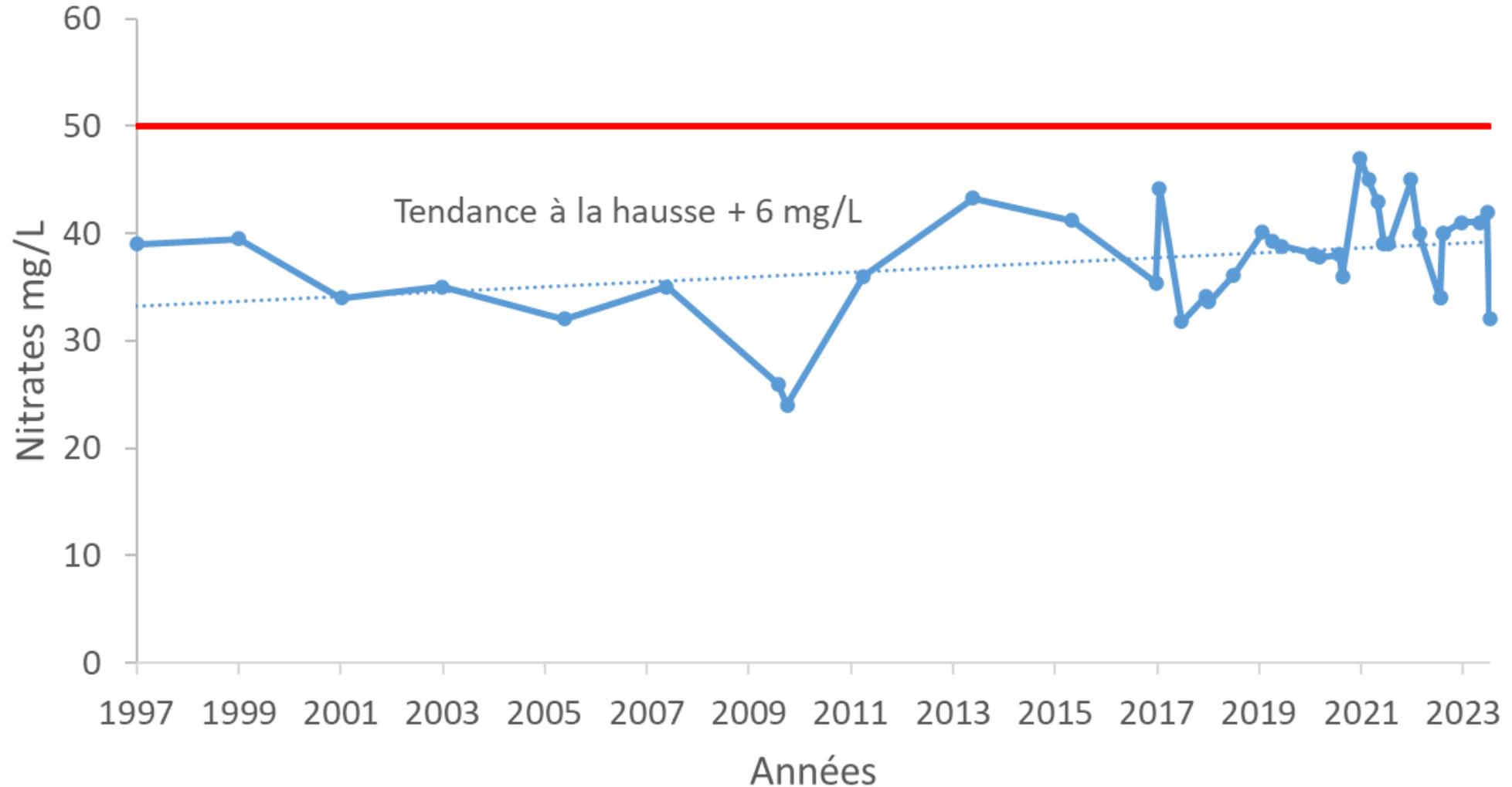
Cumuls moyens annuels des pesticides quantifiés encore autorisés



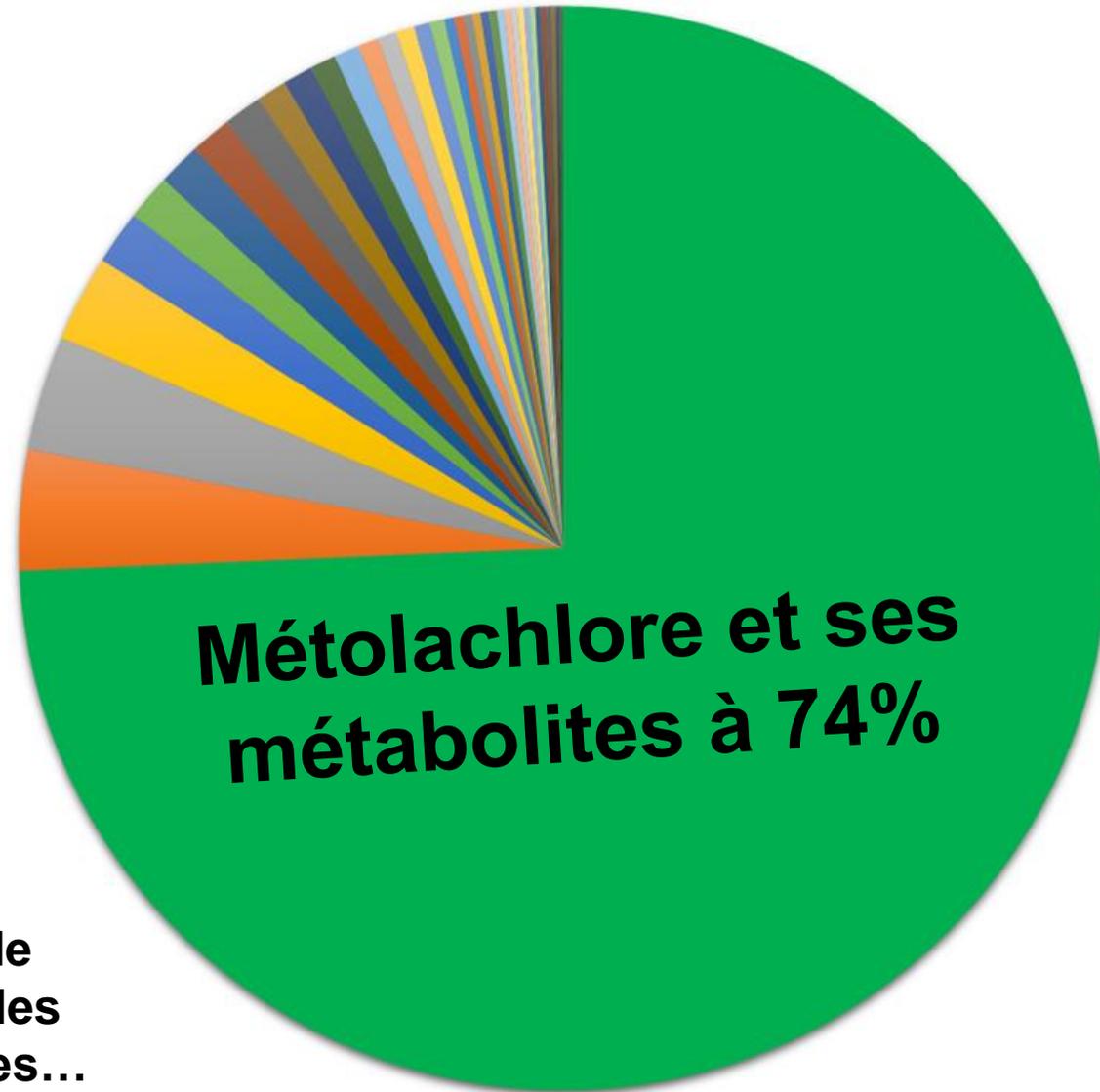


L'exemple du captage de Lescherolles

Nitrates au captage de Lescherolles



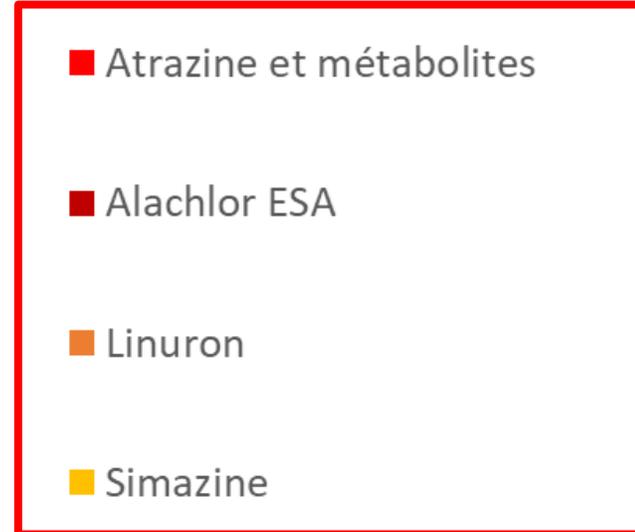
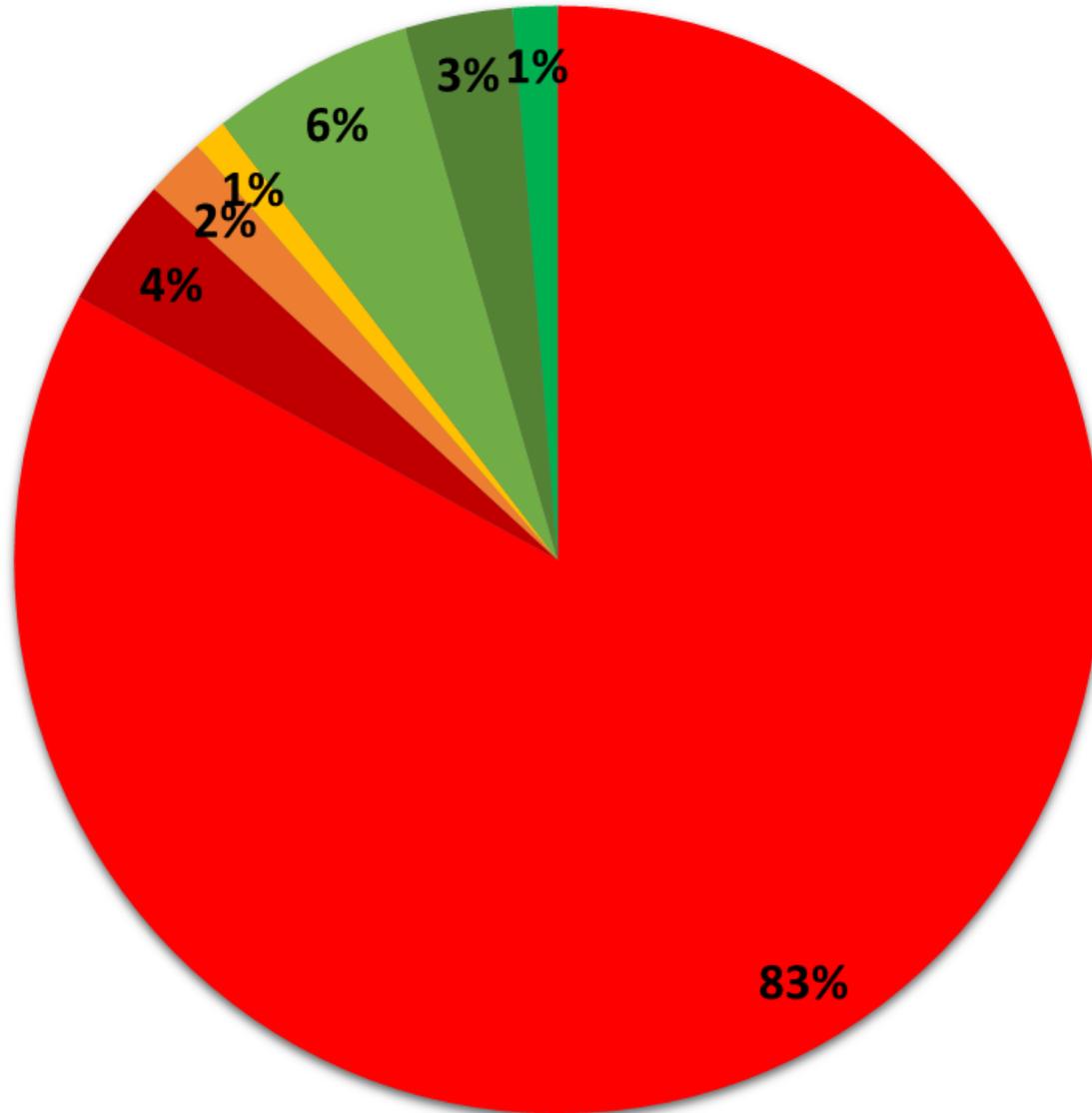
L'exemple du captage de Lescherolles



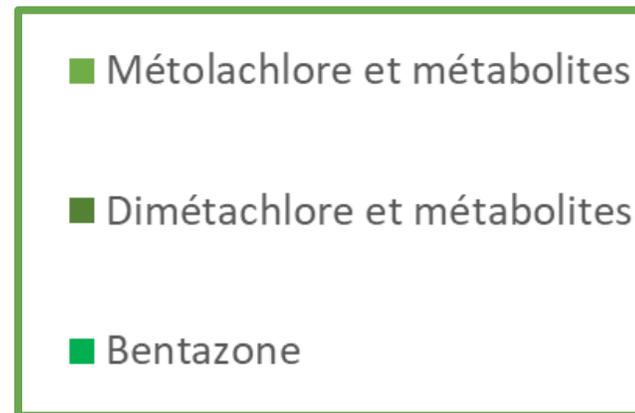
87 % de molécules autorisées...

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| ■ Métolachlore et métabolites | ■ Atrazine et métabolites |
| ■ Dalapon 85 | ■ Dimétachlore et métabolites |
| ■ Diméthénamide | ■ Diflufénicanil |
| ■ Chlortoluron | ■ Chloridazone |
| ■ Métazachlore | ■ Hydroxyterbuthylazine |
| ■ Propyzamide | ■ Bentazone |
| ■ Anthraquinone | ■ Métaldéhyde |
| ■ Epoxyconazole | ■ Oxadixyl |
| ■ Fluopyram | ■ Fluxapyroxad |
| ■ Cyproconazol | ■ Azoxystrobine |
| ■ Bromuconazole | ■ Métalaxyle |
| ■ Lénacile | ■ Propazine 2-hydroxy |
| ■ Isoproturon | ■ 2,6-Dichlorobenzamide |
| ■ Cyprosulfamide | ■ Tébuconazole |
| ■ Boscalid | ■ Imazamox |
| ■ Métamitron | ■ Terbuthylazin |
| ■ Flufénacet ESA | ■ Quimerac |
| ■ Biphényle | ■ Chlorantraniliprole |

L'exemple du captage des Ormes



90 % de molécules interdites

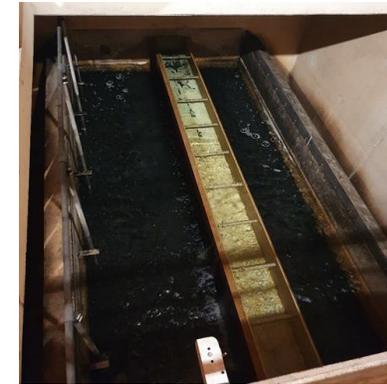


10 % de molécules autorisées



Traitement S2e77

- **Usine d'Hermé** : fer
1 608 103€ (*marché en cours*)
- **Usine de Hondevilliers** : nitrates et pesticides
1 943 196€
- **Usine d'Epied** : sélénium et pesticides
2 586 030€
- **Usine de Verdelot** : pesticides
1 943 196€
- Longueville : pesticides
- Ormes sur Voulzie : nitrates et pesticides
- Montceaux-lès-Provins : pesticides
- Châtenay-sur-Seine : fer



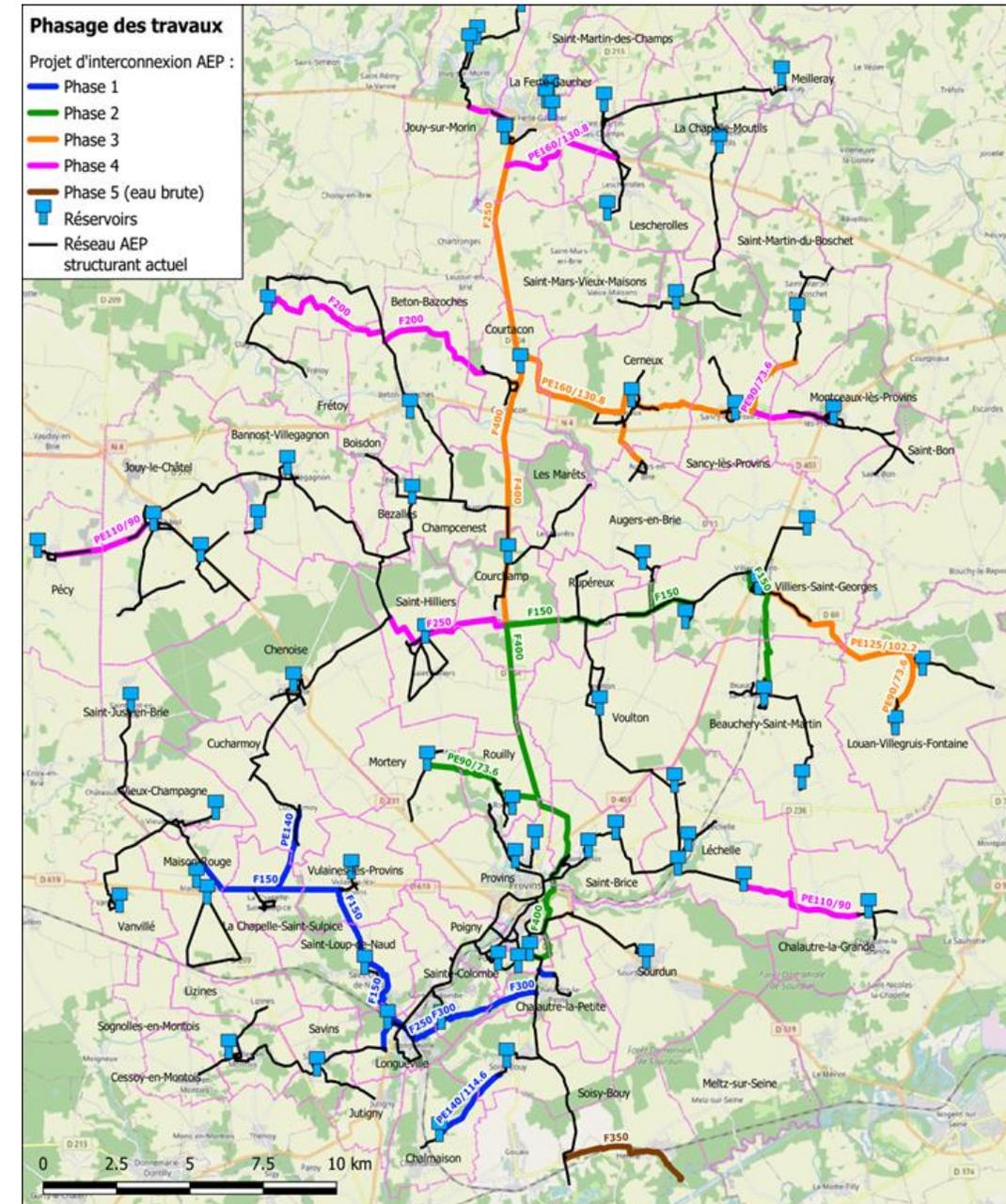
Interconnexion du Transpreauvinois

Projet de **RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ** de l'eau distribuée et de **SÉCURISATION** de l'alimentation en eau. 65 millions d'euros (décembre 2023)

Interconnexion de 58 communes – 49 000 habitants

➡ Répondre au problème de qualité de l'eau distribuée, non-conformités pour plus 70 % des communes (nitrates et pesticides)

➡ Fournir l'eau potable en quantité suffisante pour faire face aux besoins actuels et futurs



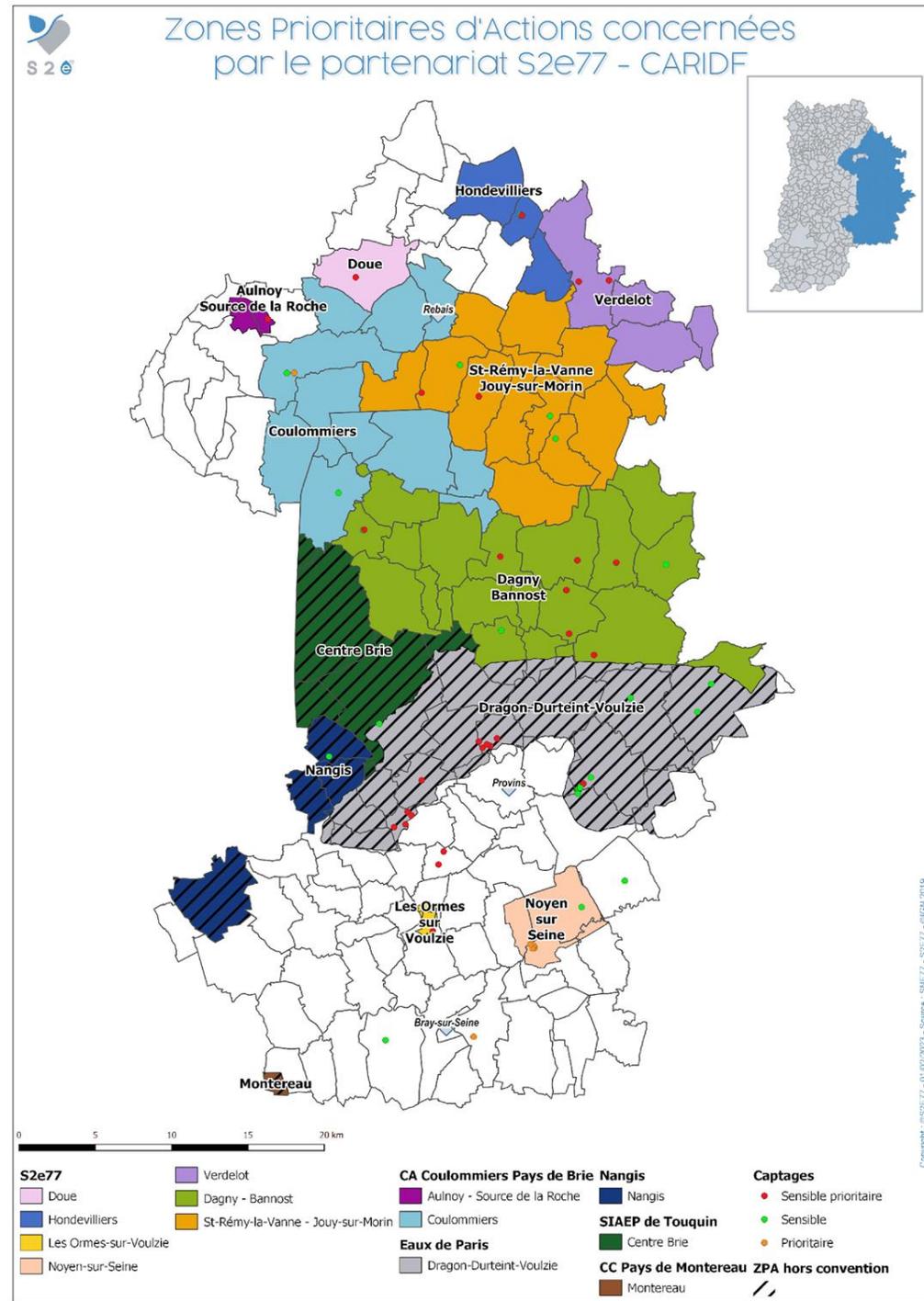


Une démarche préventive : le CTEC Est 77



Reconquête de la qualité

- 6 ans de CTEC Est 77 : 2020 - 2025
- 512 exploitations et 55 882 ha de SAU (18% des exploitations du 77)
- Accompagnement pour le changement des pratiques sur les ZPA des captages à risque
- Montage d'un PAEC Est 77 : 27 MAEC en 2023 eau biodiversité et sol



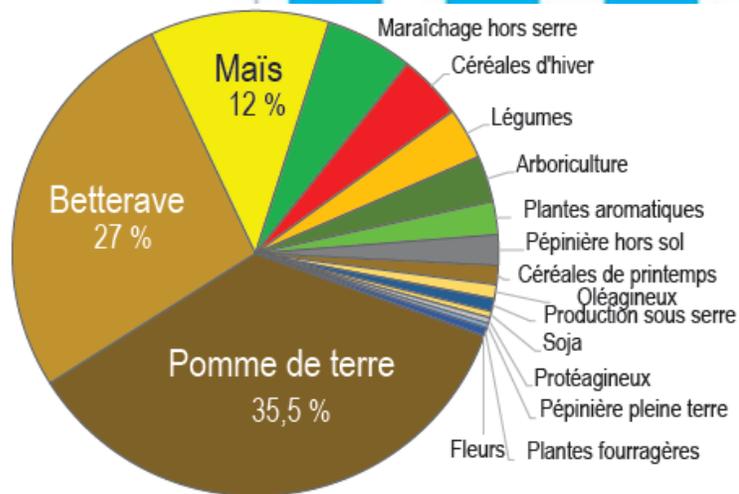
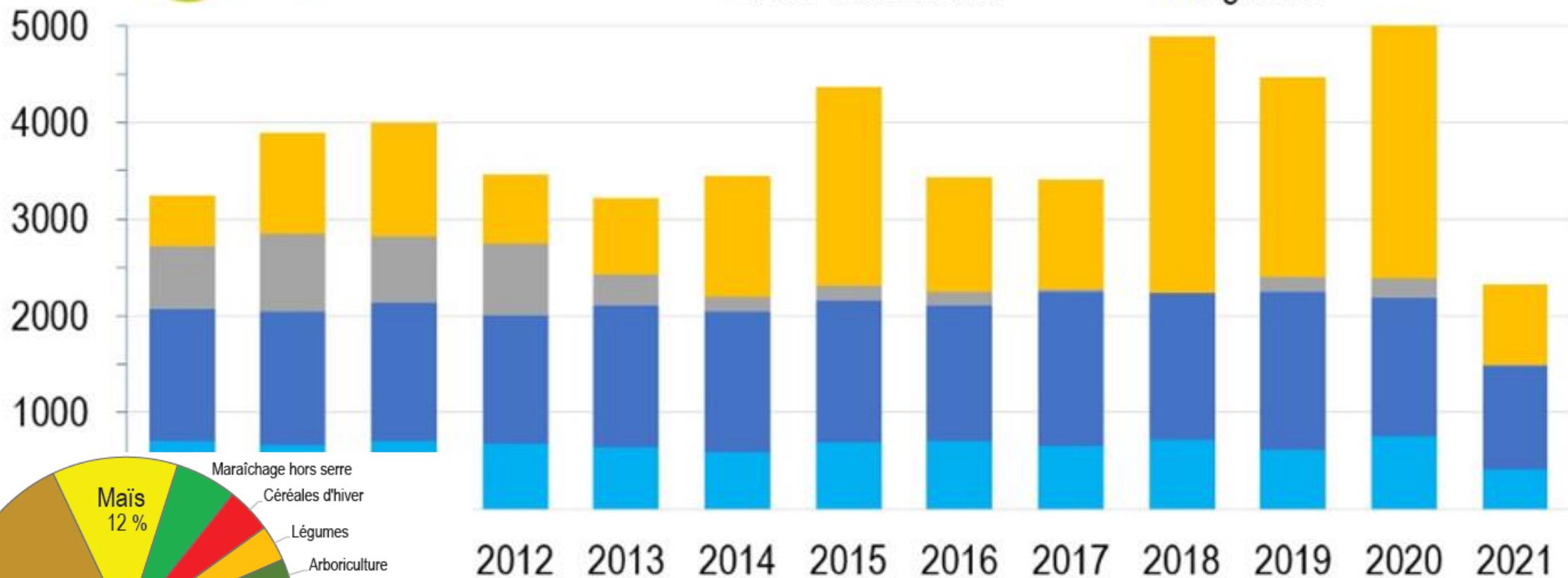


S 2 e 77



Volumes pompés par forages sur ChampignyEst (m3/jr)

- AEP
- AEP bientôt abandonnés
- AEP abandonnés
- Agricole



Données OUGC / AQUiBrie



**Merci pour votre
attention !**

FORUM
DÉPARTEMENTAL
DE L'EAU

Thierry CAQUET

Directeur Scientifique Environnement
INRAE

INRAE

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

Échanges avec la salle

(10 min)

TABLE RONDE N°2

QUELLES SOLUTIONS POUR RENDRE LA SEINE-ET-MARNE PLUS RÉSILIENTE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- *Régis SARAZIN, Vice-Président de SGL*
- *Guy GEOFFROY, Président de l'AMF 77*
- *Olivier CAUDY, Directeur adjoint DEEA – CD77*
- *Jean-Marc CHANUSSOT, Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement*
- *Vincent GRAFFIN, Directeur territorial seine francilienne de l'AESN*

Régis SARAZIN

Vice-Président de Seine Grands Lacs (SGL)

1^{er} Vice-Président CA Pays de Meaux

Maire de Nanteuil-Les-Meaux

Régis SARAZIN

Vice-président de Seine Grands Lacs
1^{er} Vice-président de la CA Pays de Meaux
Maire de Nanteuil-lès-Meaux

Forum départemental de l'eau
Vendredi 22 septembre 2023

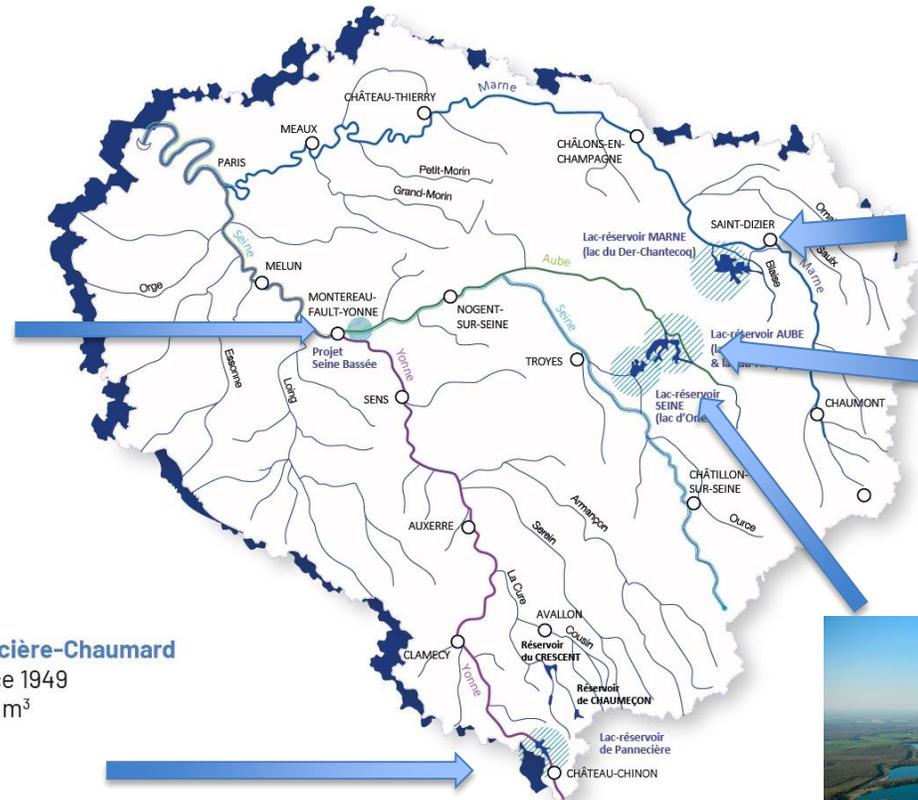


**SEINE
GRANDS
LACS**



Seine Grands Lacs œuvre sur...
19 départements / **5** régions
3 324 communes
12 418 094 habitants
dont **933 036** en zones inondables

Seine Grands Lacs: 4 lacs ... bientôt un 5^{ème} ouvrage



Lac du Der-Chantecoq
 Mise en service 1974
 350 millions de m³
 4 800 ha
 Départements de la Marne et de la Haute-Marne



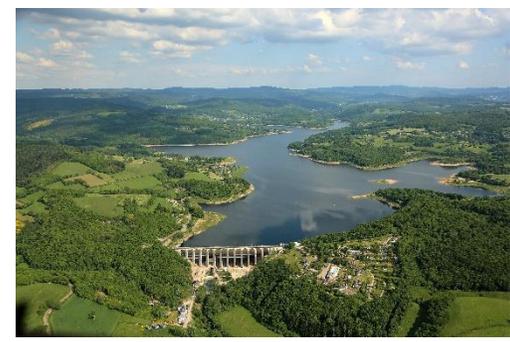
Lac Amance et lac du Temple
 Mise en service 1990
 170 millions de m³
 2 320 ha
 Département de l'Aube



Lac d'Orient
 Mise en service 1966
 208 millions de m³
 2 300 ha
 Département de l'Aube



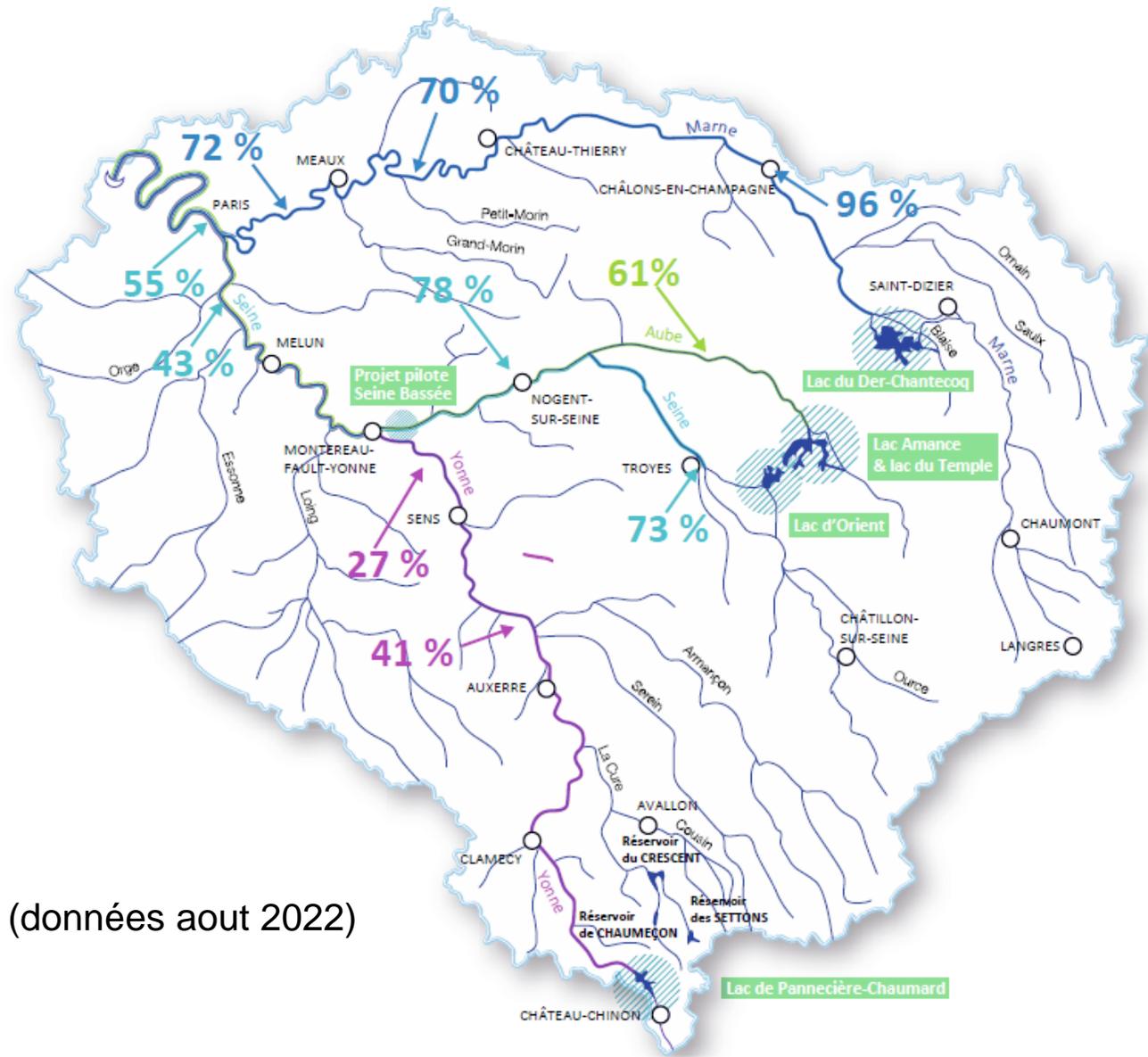
En construction
Projet pilote Seine Bassée
 Prévu en 2024
 10 millions de m³
 360 ha
 Département de la Seine-et-Marne



Lac de Pannecièrre-Chaumard
 Mise en service 1949
 80 millions de m³
 520 ha
 Département de la Nièvre

Au total, pour les 4 lacs
 805 millions de m³ de stockage
 67 km de canaux
 9940 hectares de superficie totale

L'action des lacs, indispensable au maintien des débits

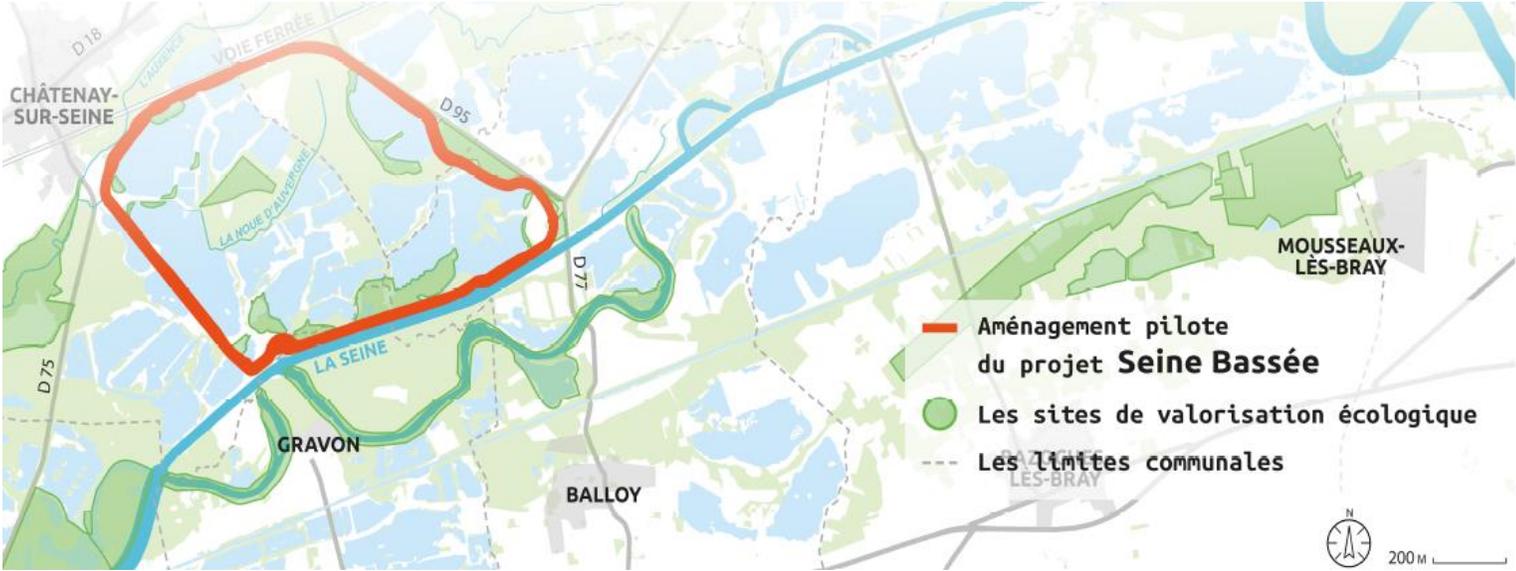
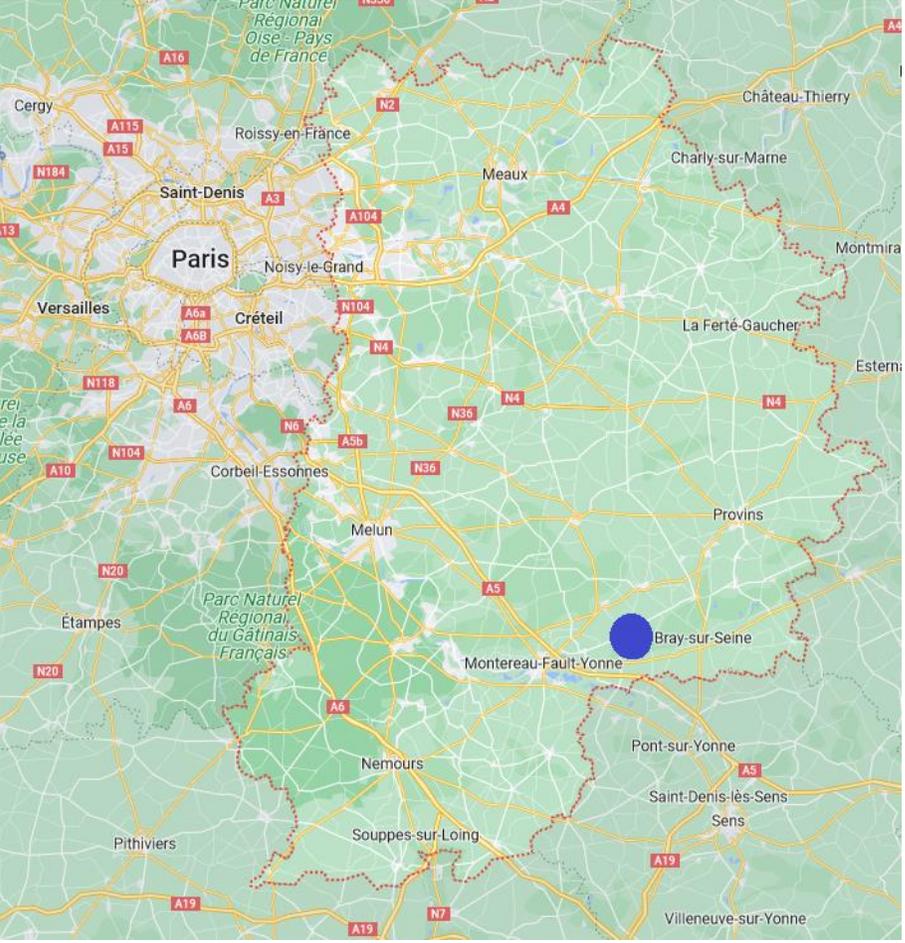


(données aout 2022)



Paris : Pont Marie / Seine été 1942

Seine Grands Lacs: c'est aussi un 5^{ème} ouvrage: Seine Bassée



Seine Bassée: le casier pilote



1^{er} casier 360 Ha
7,8 km de digues

Station de pompage

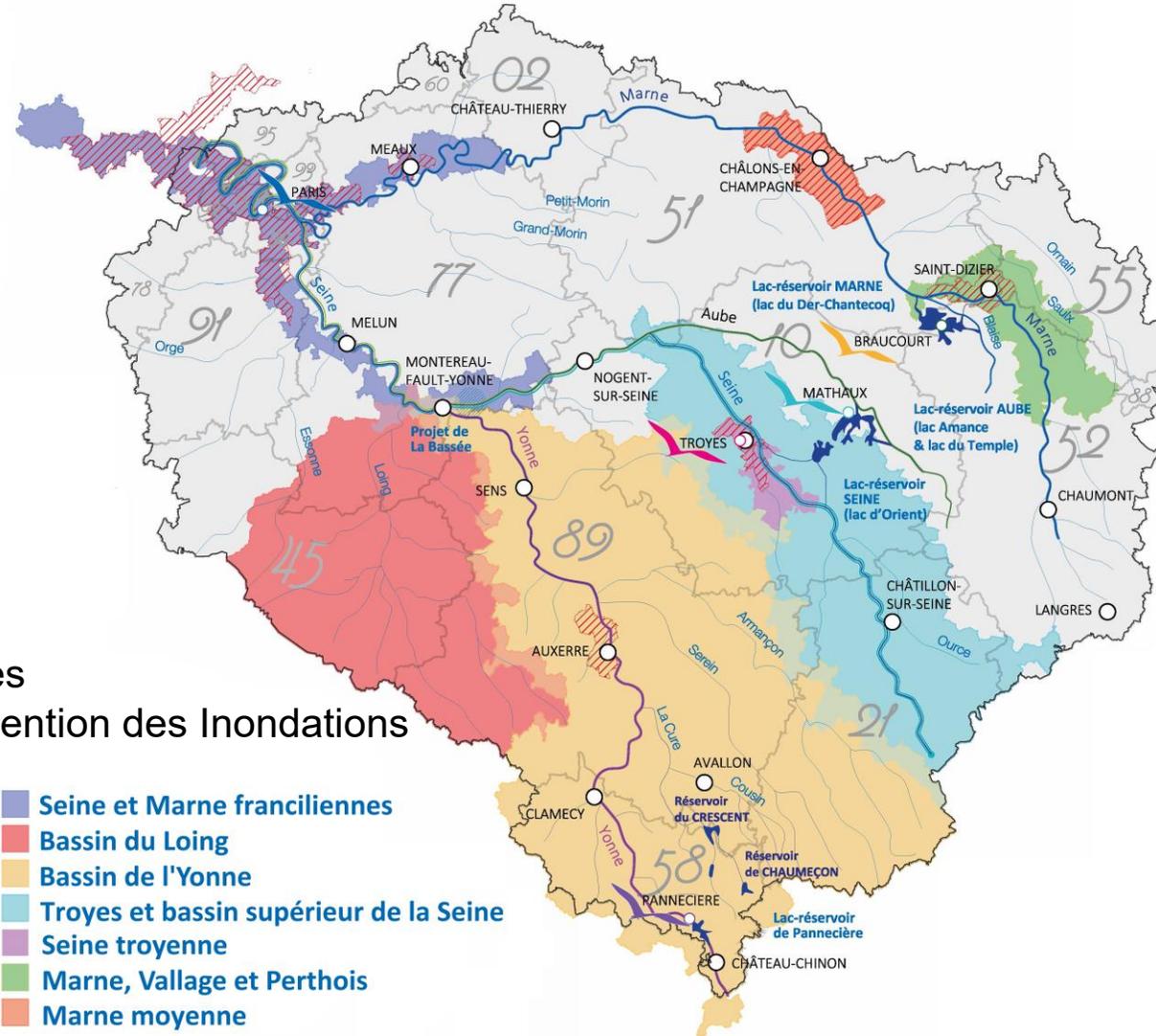
42 m³/s, soit l'équivalent
d'une piscine olympique par minute



AMÉNAGEMENTS DE PROMENADES
DE PISTES CYCLABLES
ET D'ESPACES
DE DÉTENTE



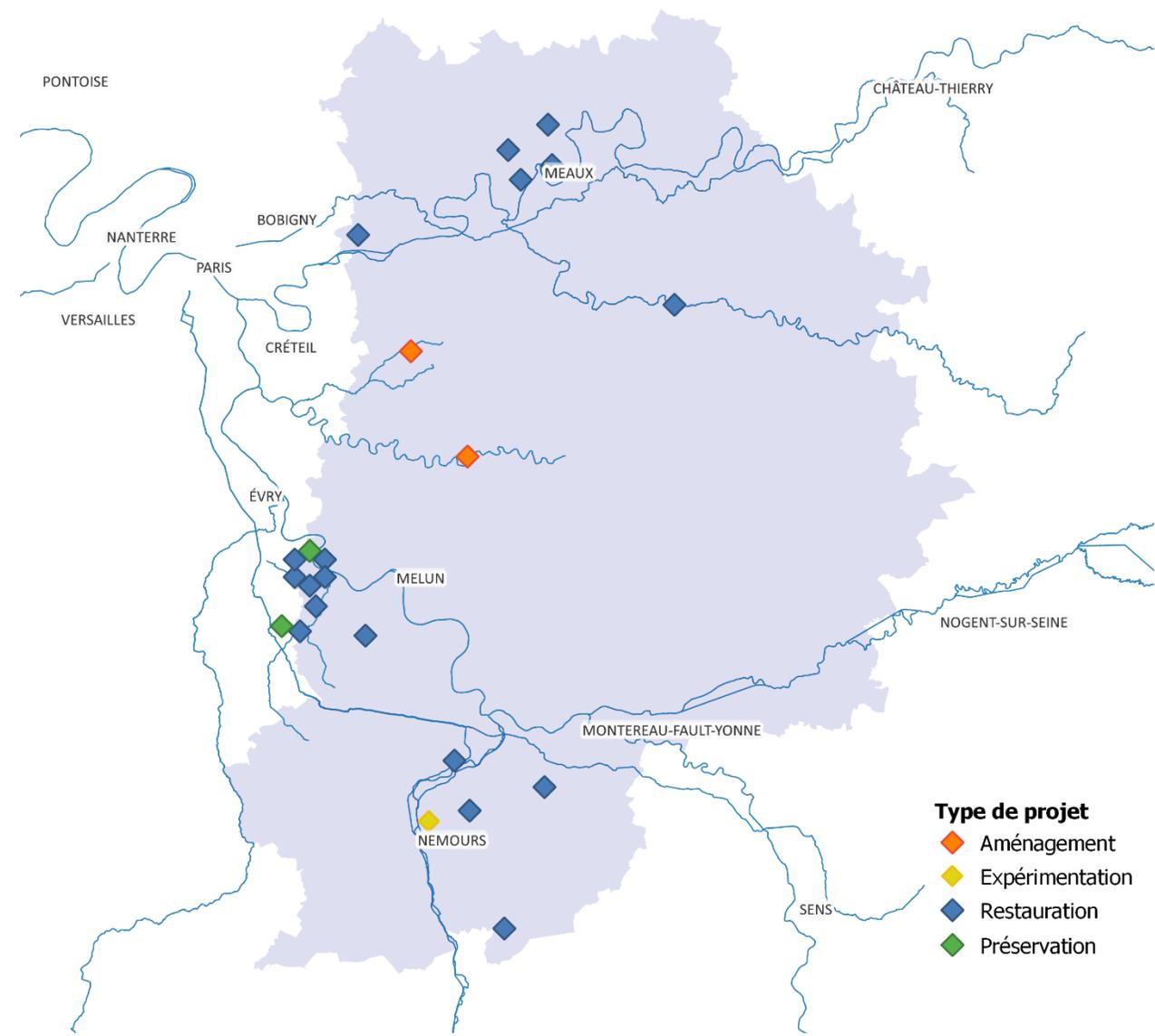
Seine Grands Lacs : c'est aussi l'animation territoriale au travers de 6 PAPI



PEP: Programmes d'Etudes Préalables

PAPI : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations

- Seine et Marne franciliennes
- Bassin du Loing
- Bassin de l'Yonne
- Troyes et bassin supérieur de la Seine
- Seine troyenne
- Marne, Vallage et Perthois
- Marne moyenne



Nous accompagnons **techniquement et financièrement**

Déjà **29 projets** en Seine et Marne

Merci



**SEINE
GRANDS
LACS**

Guy GEOFFROY

Président de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI
de Seine-et-Marne (AMF 77)
Maire de Combs-la-Ville

Olivier CAUDY

Directeur adjoint de la Direction de l'Eau de
l'Environnement et de l'Agriculture (DEEA)
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

GESTION DU RISQUE INONDATION

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET ACTION DE L'ETAT

OBLIGATIONS DES COMMUNES DANS LA GESTION DU RISQUE INONDATION

1. Maîtrise de l'urbanisation vis-à-vis des risques naturels et technologiques

- ✓ Intégration des risques naturel prévisible **dans les documents d'urbanisme (PLU)** grâce aux documents de référence (PPRN, PPRI)

2. Obligation générale de prévention des accidents naturels et des fléaux de toute nature

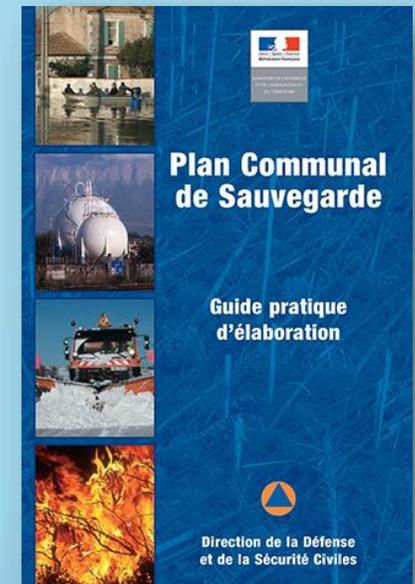
- ✓ Entretien des ouvrages de protection
- ✓ Aménagement et réalisation de travaux visant à prévenir les risques d'inondation

3. La planification des secours

- ✓ Responsabilité **d'alerter, d'informer et d'évacuer la population**
- ✓ Elaboration d'un **plan communal de sauvegarde (PCS)** qui « regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. ». Le PCS est **obligatoire** si la commune est dotée d'un PPRN.

4. L'information préventive

- ✓ Elaboration d'un **DICRIM** (document d'information communal sur les risques majeurs)
- ✓ Mise à disposition des documents d'information sur les risques
- ✓ Affichage des consignes de sécurité et inventaire des repères de crue



OBLIGATIONS DES INTERCOMMUNALITES DANS LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION

1. Délégation des obligations en terme de gestion d'inondation au EPCI à fiscalité propre compétente sur les territoires communaux. Les transferts de compétence possibles sont les suivant :
 - ✓ Compétence en matière de délivrance d'autorisations d'occuper le sol (article L.422-3 du Code de l'urbanisme), et compétence en matière de planification urbaine. L'intégration des risques naturel prévisible revient donc **dans les documents d'urbanisme** intercommunaux (PLUi).
 - ✓ Depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation (GEMAPI) créé par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014. Pour assurer une cohérence sur la gestion des cours d'eau, la compétence est généralement déléguée à des syndicats de bassin versant ou EPAGE. **La compétence n'inclue pas le rôle de police générale du Maire.**
2. Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) obligatoire si au moins une commune membre est soumise à l'obligation de réaliser un PCS (Loi Matras de novembre 2021)
 - ✓ Préparer la solidarité intercommunale en cas de crise (inondation, tempête, accident industriel...) frappant une ou plusieurs communes membres
 - ✓ Mettre en place une organisation de gestion de crise pour mobiliser les moyens communaux et intercommunaux
 - ✓ Permettre le maintien ou la reprise des compétences intercommunales en cas de crise
 - ✓ Compléter le plan ORSEC mis en œuvre par le Préfet de département

LES ENJEUX DE L'EAU FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

TABLE RONDE N°2 : Quelles solutions pour rendre la Seine-et-Marne plus résiliente au dérèglement climatique

DES ACTIONS POUR RENDRE LE TERRITOIRE PLUS RESILIENT – Les PAPI

Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

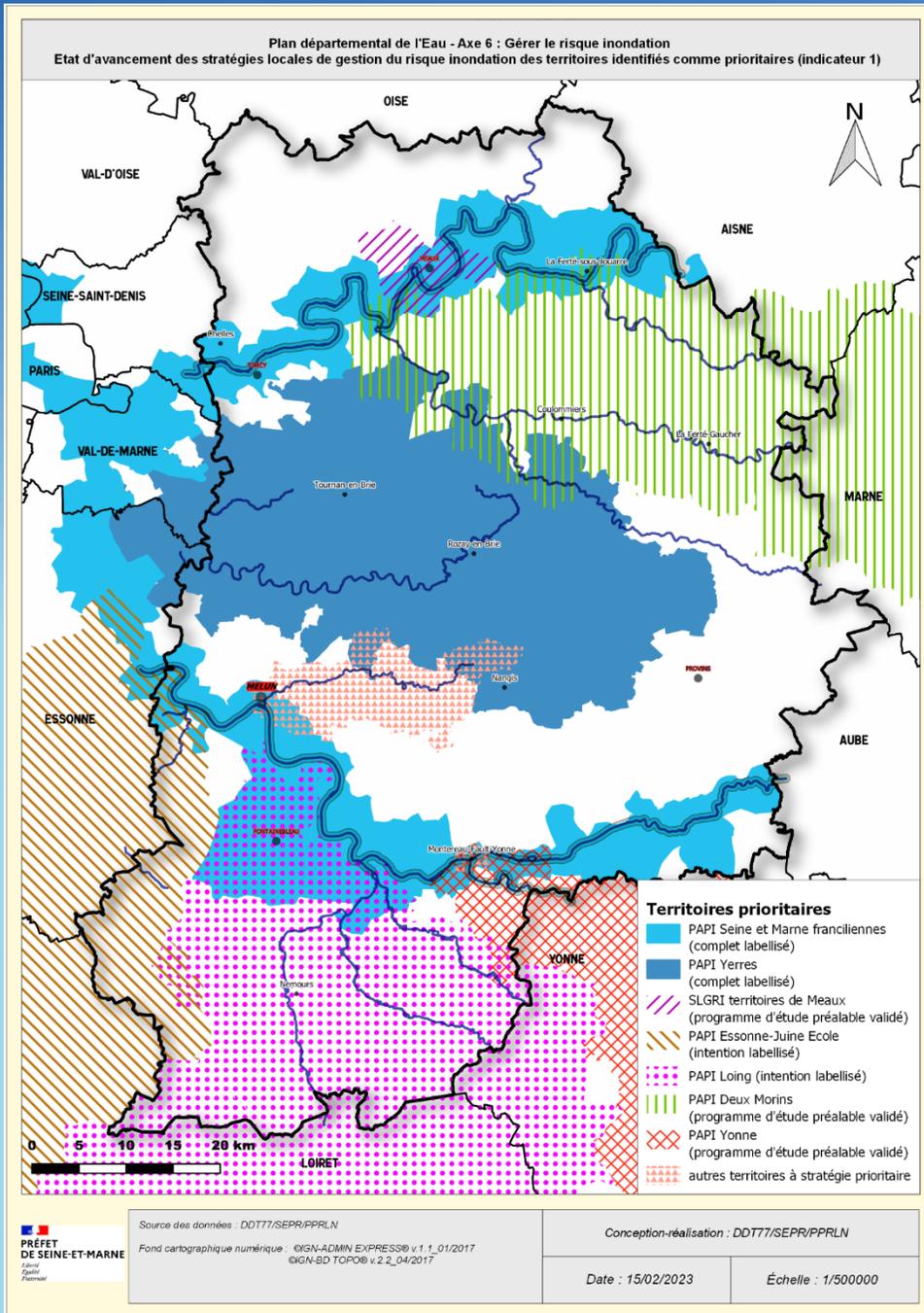
objectif : réduire les conséquences négatives des inondations sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements, ce programme d'actions s'articule autour de 7 axes :

- Axe 1** - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2** - Surveillance, prévision des inondations
- Axe 3** - Alerte et gestion de crise
- Axe 4** - Prise en compte du risque dans l'urbanisme
- Axe 5** - Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes
- Axe 6** - Ralentissement des écoulements
- Axe 7** - Gestion des ouvrages de protection hydraulique

L'obtention du label « PAPI » donne lieu à signature d'une convention entre le porteur de projet, l'État (fonds Barnier) et les co-financeurs (AESN, CD...).

6 PAPI labellisés en 77, portés par les collectivités compétentes



LES OUTILS DE LA GESTION DE CRISE

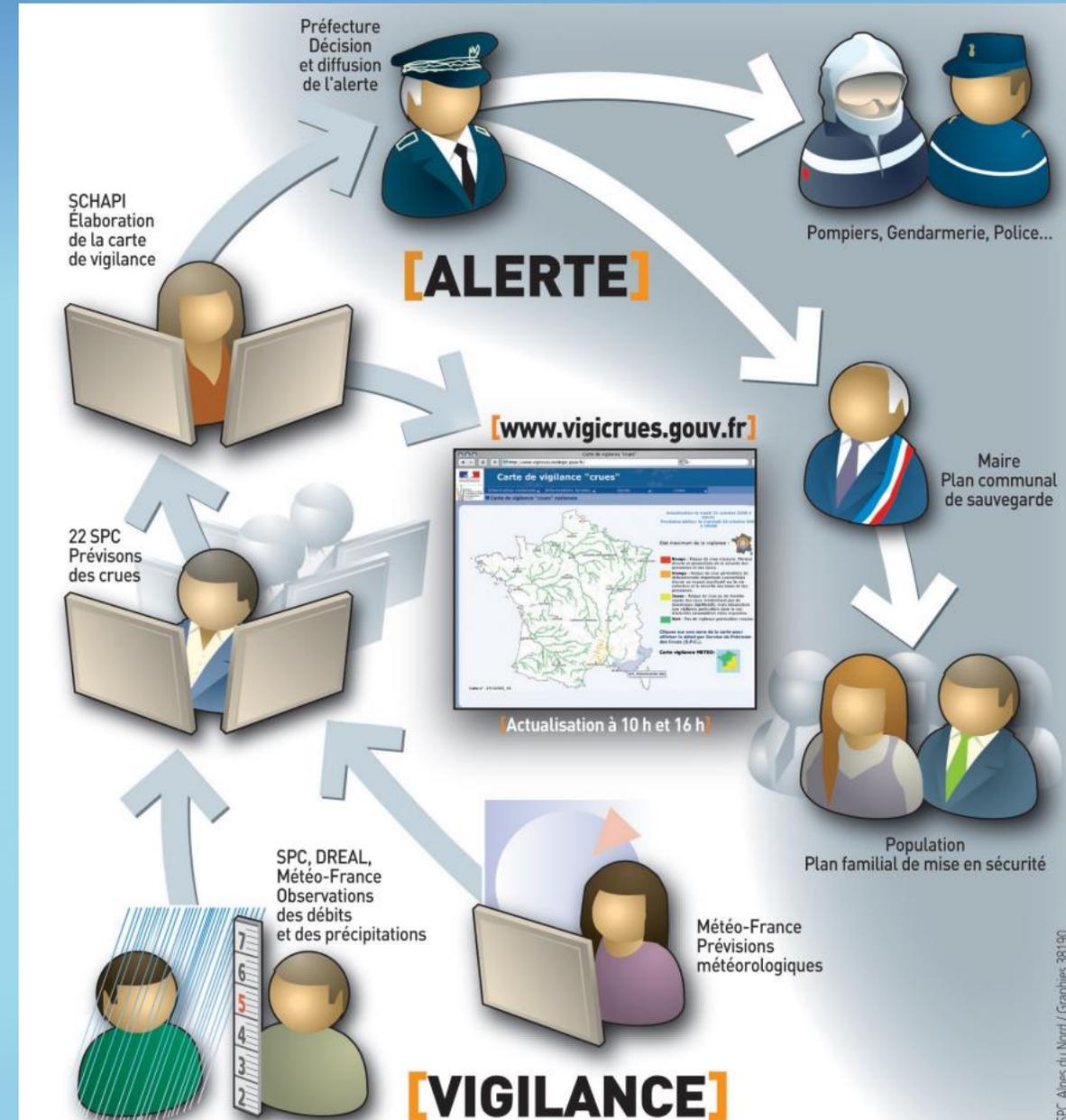
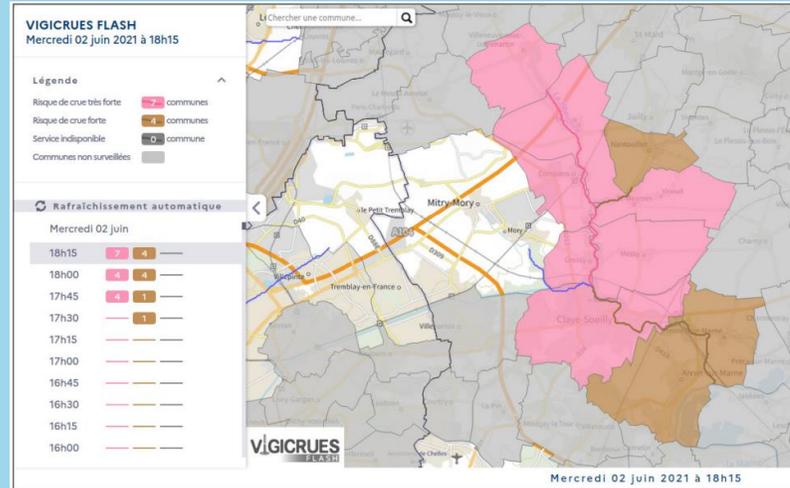
Rôles de l'État :

- Surveillance et alerte : installation des stations de suivi, relevé et analyse des données, mise à disposition
- Gestion de la crise : cellule de crise autour du Préfet

Différents niveaux de surveillance en fonction des cours d'eau :

- Grands cours d'eau : site Vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr
- Petits cours d'eau : Vigicrues flash
- Risque ruissellement : APIC

Abonnement gratuit pour les collectivités à vigicrues-flash et APIC



Jean-Marc CHANUSSOT

Conseiller départemental
délégué à l'eau et à l'assainissement

L'ACTION DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ORGANISE ET ANIME

Le Plan départemental de l'eau (PDE)
et ses groupes de travail

La Charte NATUR'Eau 77



ACCOMPAGNE FINANCIEREMENT LES COLLECTIVITÉS MAITRES D'OUVRAGE

Via sa politique volontariste dans les domaines :

- de l'eau potable et de la protection de la ressource
- de l'assainissement
- de la gestion des milieux aquatique et du risque inondation

12 M€ d'aide en 2023

ACCOMPAGNE TECHNIQUEMENT LES COLLECTIVITÉS MAITRES D'OUVRAGE



PROPOSE DES OUTILS D'AIDE A LA DÉCISION

SDAEP Qualité
SDAEP Secours
SDASS EU 1 & 2
SDASS EP

Observatoire de l'Eau

Laboratoire départemental d'analyse

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - PDE

Créé en 2006, le Plan Départemental de l'Eau a été pensé, avec les différents partenaires, dans un souci de mettre en conformité l'eau potable à disposition de certaines communes de Seine-et-Marne qui ne bénéficiaient pas de dispositifs adaptés. Depuis, les perspectives du futur PDE s'ouvrent davantage sur des problématiques liées aux inondations et aux sécheresses.

Les résultats clés :

- Plus de 193 000 habitants ont retrouvé une eau conforme au robinet (+ de 200 communes concernées) : 22 projets d'interconnexion, 23 projets d'unités de traitement, nouvelles ressources.
- De 210 communes en 2007 à 277 en 2021 ayant un rendement > 80 %
- Protection des captages : de 319 captages sans DUP en 2007 à 119 en 2021 dont 77 % avec procédure en cours
- 109 STEPs construites ou reconstruites depuis 2007

Les documents stratégiques :

- SDAEP Qualité
- SDAEP Secours
- SDASS EU1 et SDASS EU2
- SDASS EP
- La Charte NATUR'EAU 77



Les actions marquantes :

- Le Trophée ZÉRO PHYT'Eau (200 communes récompensées)
- La constitution d'une boîte à outils d'actions préventives agricoles
- **L'évolution de la gouvernance** : plus de 600 MOA dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement collectif et des rivières en 2006 à 231 en 2022

AIDES APPORTÉES PAR LES FINANCEURS DU PDE	
Aides en M€ de 2006 à 2022	TOTAL en M €
Eau potable	190,2
Assainissement	442,3
Rivières et zones humides	37
Prévention non-agricole	2,7
Prévention agricole	47,1
Industrie	35,7
Animation	41,5
TOTAL en millions d'€	796,5 M€ ≈ 50 M€/an

LES SDAEP : qualité et de secours

Les Schémas Départementaux d'alimentation en Eau Potable (SDAEP)

SDAEP Qualité

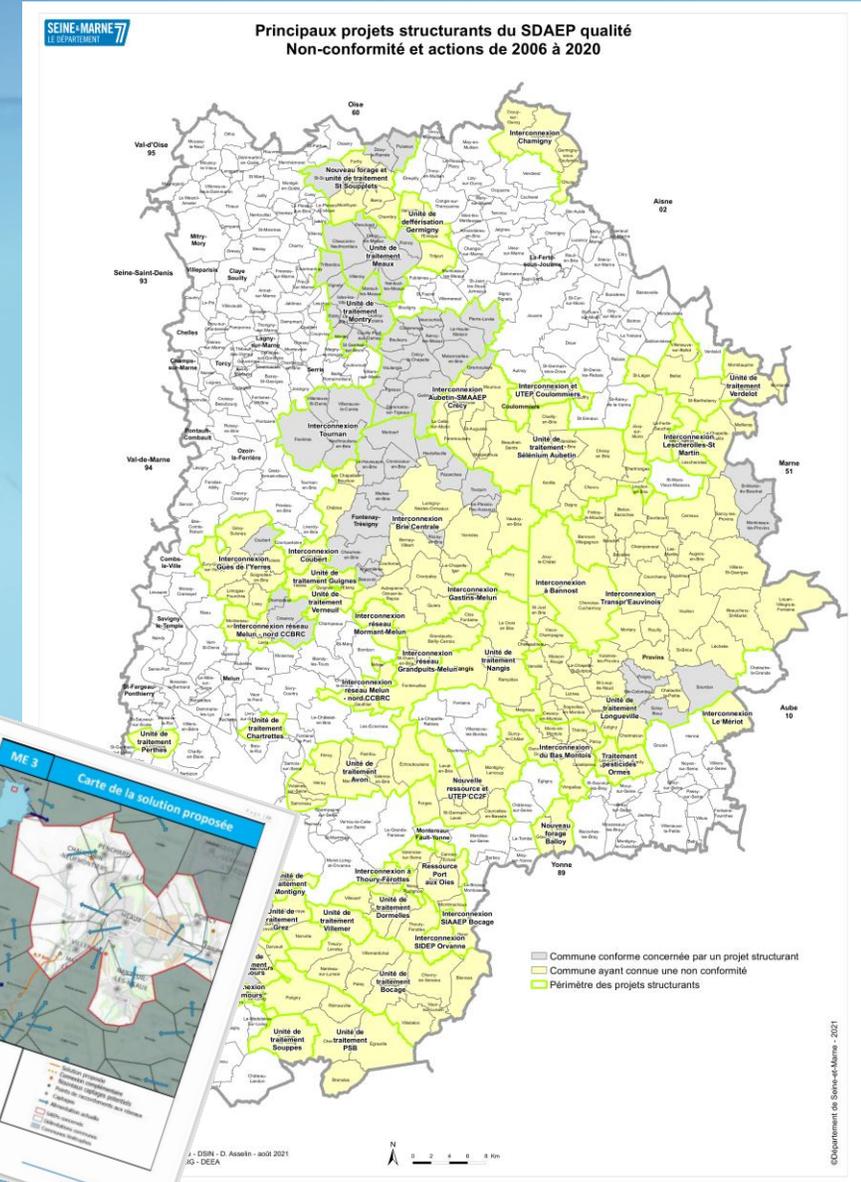
Depuis 2006, 47 projets structurants lancés sur le territoire du département, dont :

- 22 projets d'interconnexion
- 23 projets d'unités de traitement AEP
- 4 projets de création de nouvelle ressource

Plus de 185 millions d'euros investis, dont 121,5 millions (66 %) subventionnés par les financeurs du territoire.

SDAEP Secours

Cet outil permet de sensibiliser et de prioriser les collectivités ne disposant pas de dispositif de sécurisation de leur alimentation en eau potable en leur proposant des solutions techniques réalistes pour permettre la fourniture de l'eau aux habitants en cas d'incident.



LA CHARTE NATUR'EAU 77

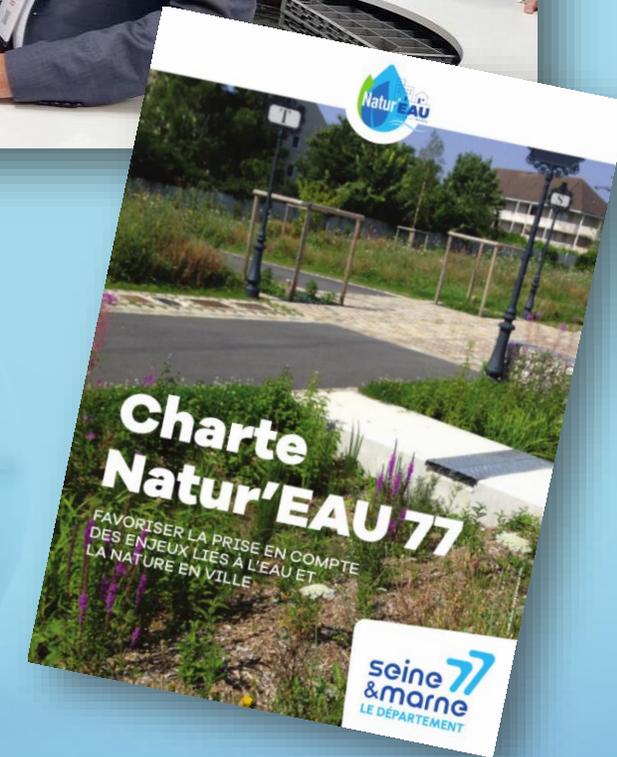
La Charte Natur'EAU 77 permet d'unir les différents acteurs du territoire dans les domaines de l'eau et de l'aménagement pour notamment faire face aux enjeux de demain.

Les signataires sont : Le Département de Seine-et-Marne, L'Etat, L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de Seine-et-Marne, les 5 structures porteuses de SAGE, les établissements publics d'aménagement EPA Marne-EPA France et EPA Sénart; Aménagement 77, L'AORIF (Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France).

Cette charte vise à

- **optimiser** la gestion intégrée de l'eau,
- **favoriser** la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département
- **engager** une nouvelle dynamique sur les sujets liés au grand cycle de l'eau.

Le plan d'actions initié repose sur des engagements clairs, un programme réaliste et ambitieux autour de grands objectifs afin de s'inscrire dans une démarche pérenne et évolutive.



UN ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES – L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

EAU POTABLE	PROTECTION RESSOURCE	MILIEUX AQUATIQUES / INONDATION	GESTION DES ESPACES PUBLIC
Diagnostic de réseau	Elaboration des Programmes d'Actions (PA) sur les AAC	DIG entretien et aménagement + Programme pluriannuel d'entretien	Accompagnement vers le zéro phyto et son maintien
Schéma Directeur AEP	Animation des PA sur les AAC	Etude de bassin versant : milieux et inondation	Diagnostic et préconisations cimetièrre et terrain de sport
Etude de gouvernance	Procédure DUP pour la mise en place des périmètres de protection des captages	Etude ruissellement	Diagnostic cours d'école
Renouvellement de réseau		Entretien cours d'eau	
Diagnostic et travaux sur captages et comblement		Etude de gouvernance et assistance à la prise de compétence	

- Rédaction cahier des charges et des dossiers de consultation
- Analyse des offres
- Elaboration des dossiers de demande de subvention
- Organisation et animation des réunions
- Suivi du bureau d'études et analyse des documents produits

UN ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER RENFORCÉ POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DE REDUCTION DU RISQUE INONDATION

Délibération du 16 décembre 2021

Etudes

- Études générales de diagnostic hydraulique à l'échelle d'un bassin versant 20 % (10%)
- Étude de faisabilité en vue d'une réduction des inondations touchant les zones habitées 40 % (20%)
- Etude hydraulique et/ou de ruissellement à l'échelle communale PME 50 % NEW
- Diagnostic de vulnérabilité : bâtiments publics, quartiers ou à l'échelle communale 30 % NEW

Travaux

- Équipement lié à la lutte contre les inondations (*matériel de régulation, de mesure, d'alerte*) 20 %
- Ouvrage d'écrêtement des crues : bassin naturelle $V < 30\ 000\ m^3$ (20 000 m^3) et plafond 7 €/m³ 30 % (20%)
- Maitrise des ruissellements par techniques douces : plafond 60 000 € HT/an/collectivité 50 % (30%)
- Création et/ou réhabilitation des zones d'expansion des crues - ZEC 30 % NEW
- Acquisition foncières des zones naturelles d'expansion des crues - ZNEC (coût < 10 000 € HT) 30 % NEW
- Travaux de ralentissement dynamique des crues - aménagement sur les fossés 30 % NEW

Sensibilisation et communication

- Equipement visant à faire connaître les crues historiques (repères de crues) 20 %
- Formation ou communication : plafond de 10 000 €/an/structure 20 %

UN FONDS D'INDEMNISATION AUX INTEMPERIES

Délibération du 19 novembre 2021

Fonds d'indemnisation pour faire face aux coûts de remise en état des biens non assurables prioritaires pour la sécurité des populations (*définies à l'article R. 1613-4 du CGCT*) :

- Les infrastructures routières et les ouvrages d'art ;
- Les biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurisation de la circulation ;
- Les digues ;
- Les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau ;
- Les stations d'épuration et de relevage des eaux ;
- Les pistes de défense des forêts contre l'incendie ;
- Les parcs, jardins et espaces boisés appartenant au domaine public des collectivités territoriales ou de leur groupement.



MESSY, nuit de jeudi 3 à vendredi 4 juin 2021 (©La Marne)

**Le plafond de dépense subventionnable est fixé à 30 000 € TTC
soit 12 000 € d'aide maximum pouvant être apportée à chaque commune (40 %).**

- 104 000 € d'aides apportées suite aux crues de l'été 2021 -

Conditions d'éligibilité :

- *Si zone PPRI : fournir PCS ou DICRIM*
- *Être concerné par un arrêté CATNAT*
- *Fournir la demande avec les factures acquittées dans les 3 mois après la déclaration en CATNAT*



Stratégie d'adaptation au Changement climatique

Vincent GRAFFIN

Directeur territorial Seine Francilienne
Agence de l'eau Seine-Normandie

Qui sommes nous ?



Etablissement public sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère des finances.

- 400 agents
- 1 siège à Nanterre
- 6 directions territoriales dont une direction en Ile-de-France : la direction territoriale Seine Francilienne / 48 agents
- **Missions :** contribuer à l'amélioration de la gestion de l'eau sur le bassin
- Moyens : redevances/aides

2022 en Ile-de-France : 425 M€ d'aides pour 971 projets

UNE STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ENRICHIE



DEPUIS 2016 UNE TRAJECTOIRE DU BASSIN SANS INFLEXION

- Des **prélèvements** stables cachant des disparités entre acteurs (baisse AEP, baisse industrie, augmentation agriculture)
- **Occupation du sol :**
 - Diminution et intensification de l'élevage
 - Pressions phytosanitaires et nitrates qui ne diminuent pas
 - Artificialisation moins rapide mais qui se poursuit
 - Dépérissement forestier

6ÈME RAPPORT DU GIEC : NÉCESSITÉ D'AGIR RAPIDEMENT ET AVEC AMBITION

UNE STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ENRICHIE



DEPUIS 2016 UNE TRAJECTOIRE DU BASSIN SANS INFLEXION

- Des **prélèvements** stables cachant des disparités entre acteurs (baisse AEP, baisse industrie, augmentation agriculture)
- **Occupation du sol :**
 - Diminution et intensification de l'élevage
 - Pressions phytosanitaires et nitrates qui ne diminuent pas
 - Artificialisation moins rapide mais qui se poursuit
 - Dépérissement forestier

6ÈME RAPPORT DU GIEC : NÉCESSITÉ D'AGIR RAPIDEMENT ET AVEC AMBITION

Les objectifs de la Stratégie

- Réduire la dépendance à l'eau et assurer un développement humain **moins consommateur d'eau**
- Préserver la **qualité de l'eau**
- Protéger la **biodiversité et les services écosystémiques**
- Prévenir **les risques d'inondation et de coulées de boue**
- Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer
- Favoriser **le remplissage naturel des nappes**
- Lutter contre **la vulnérabilité aux vagues de chaleur**



La Baisse des débits : quels leviers d'action ?

Perte de la capacité de dilution des cours d'eau

- **Adapter les niveaux de traitement et/ou repenser un système d'assainissement**
- **Influer sur les schémas d'aménagement et documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale**

Sécheresse : quels leviers d'action ?

Des habitats naturels aquatiques dégradés

- Accélérer la restauration des milieux pour augmenter leur résilience

Des secteurs à tension quantitative identifiés dans le SDAGE : Loing, Marne aval...

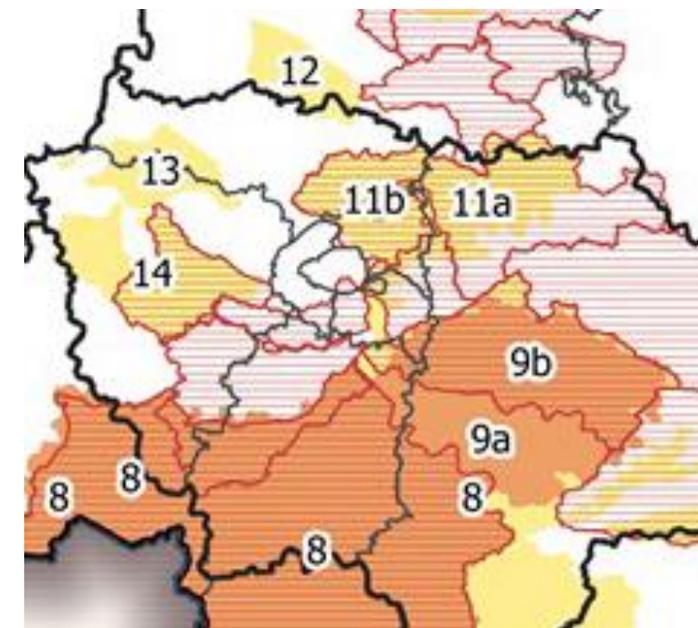
- Etudes sur les volumes prélevables à engager en priorité sur les territoires de SAGE

Des zones humides fragilisées et peu protégées

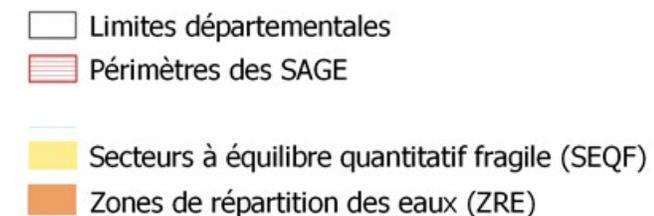
- Influencer sur les schémas d'aménagement et documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale

Des espaces urbains soumis à des vagues de chaleur par manque de végétalisation

- Désimperméabiliser, renaturer l'espace urbain



Source : SDAGE Seine-Normandie



Prévention des inondations : quels leviers d'action ?

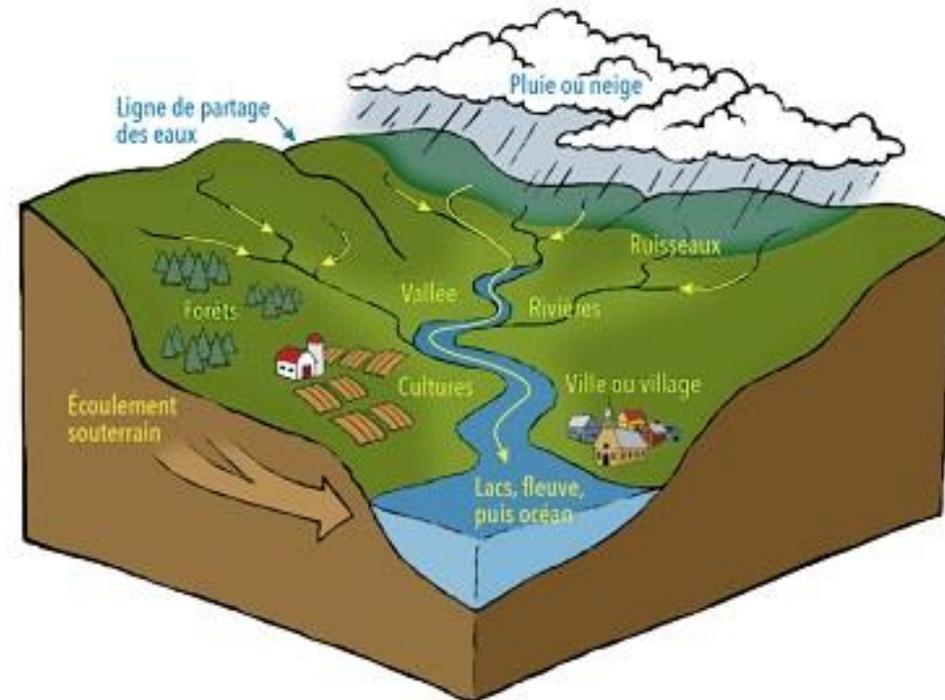
1 - Actions dans le **lit mineur** **du cours d'eau :**

rétablissement de la
continuité et reconnexion au
lit majeur

2 - Actions dans le **lit majeur :** zones d'expansion de crues et zones humides



3 - Actions sur le **bassin versant :**
hydraulique douce,
désimperméabilisation urbaine, rôle
stockant et filtrant des sols ruraux



Des solutions



1. Sobriété

2. Solutions Fondées sur la Nature



Merci !

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

CONTACT

Olivier CAUDY

Directeur adjoint

**DIRECTION DE L'EAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'AGRICULTURE**

Mail : olivier.caudy@departement77.fr - Tel : 01.64.14.76.11



**seine 77
& marne**
LE DÉPARTEMENT

Échanges avec la salle

(10 min)



eau.seine-et-marne.fr

Retrouvez toutes les informations
sur les politiques de l'eau portées par le Département
et les informations générales.



3^e PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU (PDE)

BILAN 2022

Comité de Suivi du 22 sept. 2023



ORDRE DU JOUR

- 14h** **Discours d'introduction**
- **Jean-Marc CHANUSSOT**, Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement - Département de Seine-et-Marne
 - **Sébastien LIME**, Secrétaire général de la Préfecture de Seine-et-Marne
- 14h10** **Présentation synthétique du bilan 2022**
- **Sandrine LEMENAGER** – Chef du service environnement et prévention des risques - DDT77
 - **Olivier CAUDY** – Directeur adjoint de la DEEA au Département de Seine-et-Marne
- 14h30** **Point d'actualité sur la sécheresse**
- **Sandrine LEMENAGER** – Chef du service environnement et prévention des risques - DDT77
- 14h40* *Echange avec la salle*
- 14h50** **#Champigny 2060 : point sur la concertation**
- **Laurence DURANCE** – Directrice d'AQUI'Brie
- 15h10** **Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau et XIIe Programme**
- **Vincent GRAFFIN** - Directeur territorial Seine francilienne à l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- 15h30** **Présentation de la démarche d'élaboration de la future stratégie post PDE 2025-2030**
- **EVEN Conseil**
- 15h50* *Echange avec la salle*
- 16h** **Remise des trophées ZERO PHYT'Eau**



Présentation du bilan 2022

BILAN 2022

AXE 1 : ACCOMPAGNER ET FÉDÉRER LES ACTEURS

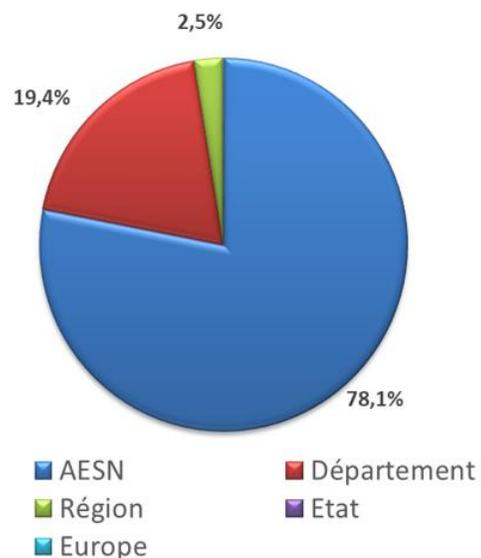
ACTION 1

FAVORISER LA
SYNERGIE DES MOYENS



52,4 M€ d'aides

21,6 ETP financés par
l'Agence de l'eau



ACTION 2

RENFORCER LA
GOUVERNANCE DE L'EAU



- Lancement des études de gouvernance sur les CC Gâtinais Val de Loing et Brie Nangicienne
 - Poursuite des réflexions sur CC Moret-Seine-et-Loing, région de Nemours et secteur SMIAEP de Tournan-en-Brie
- ✓ MO AEP = 83
 - ✓ MO AC = 114
 - ✓ MO ANC = 60

ACTION 3

LES ACTIONS DE
COMMUNICATION



17 et 22 nov. 2022: Rencontres Techniques Départementales sur les filtres plantés de roseaux

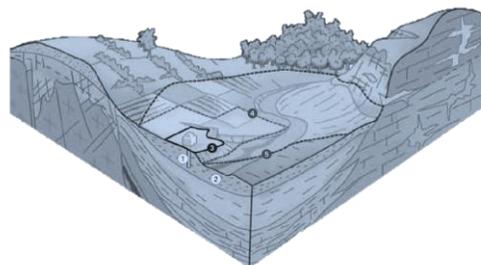
30 sept. : signature de la Charte Natur'Eau 77 au congrès des Maires

19 lauréats **trophée ZÉRO PHYT'Eau** (total 199)

AXE 2 : PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

ACTION 1

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU



45 captages prioritaires

100 captages sensibles

34 captages (9AAC) avec un PA
opérationnel en 2021

Mise en œuvre des **CTEC Est 77**,
CTEC Champigny, et **Eau de
Paris** adoptés en 2020

ACTION 2

SÉCURISER LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE



95,9% de la population alimentée par une eau conforme =
445 communes

62 communes = 58 188 habitants avec eau non conforme

93 % des captages ont leur DUP ou leur procédure en cours

Interconnexion du **Transpr'eauvinois** : lancement travaux phases 3 et
4 en 2022

Mise en service de l'unité de traitement de Coulommiers (15 082
habitants) alimentant également les communes de Boissy-le-Châtel et
Chauffry.

3 projets **SDAEP secours** en cours de mise en œuvre : Moe conception

AXE 3 : RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

ACTION 1

RÉDUIRE LES POLLUTIONS DES
COLLECTIVITÉS



86 % de la pollution entrant sur les stations d'épuration (STEP) est bien traitée

59 % des réseaux ont un bon fonctionnement

SDASS EU 2 : 93 % des opérations engagées

76 % des communes au zéro phyto

58.2 t de phyto non épandues par les collectivités depuis le PDE

ACTION 2

RÉDUIRE LES POLLUTIONS
D'ORIGINE INDUSTRIELLE



18 projets industriels financés par l'AESN

0,9 M € d'aides apportées pour 2,2 M€ de montant de projets

ACTION 3

RÉDUIRE LES POLLUTIONS
D'ORIGINE AGRICOLE



14 DAEG collectés en 2021 = + de 1000 DAEG exploités

13 ZPA avec une animation agricole

253 exploitations en AB pour **16**

149 ha en Seine-et-Marne

Pas de nouvelle contractualisation MAEC en 2022

AXE 4 : GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU

ACTION 1

MIEUX GÉRER LA
RESSOURCE



AEP : 79 % origine
souterraine et 21 %
provient de la Marne et
de la Seine

2 ZRE : Champigny
+ Beauce

CARIdF :
organisme unique – étude
lancée en 2021 sur
Champigny

ACTION 2

ÉCONOMISER LA
RESSOURCE EN EAU



81,67 % rendement
moyen

19,3 M de m3 perdus
en 2021

277 communes
rendement > à 80 %

Nombreux diagnostics et
SDAEP lancés suite aux
prises de compétence

ACTION 3

RENFORCER LA
SURVEILLANCE



Maintien des
réseaux de mesure
superficiels et souterrains
et déploiement des
qualitomètres sur certains
captages abandonnés

Qualitomètre le
12e captage du réseau
(Rozay-en Brie) a été
déséquipé et son suivi a
repris en novembre 2022.

ACTION 4

S'ADAPTER AUX
CHANG^T CLIMATIQUES



Poursuite des
réflexions #Champigny
2060

Signature de la charte
Natur'EAU 77

Nouvelle offre ID77 :
désimperméabilisation
des espaces publics
dont cours d'écoles
(Offre C86)

AXE 5 : VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

ACTION 1

PRÉSERVER LE CADRE NATUREL



31 communes ont bénéficié d'un appui pour leurs documents d'urbanisme pour la préservation de leurs zones humides (ZH)

En 2022 : aucun des 34 projets autorisés au titre de la loi sur l'eau impactant une ZH ne comprenait d'opération de compensation.

ACTION 2

RESTAURER LA TRAME VERTE
ET BLEUE (TVB)



34 ouvrages à traiter en priorité parmi les listes 2 – continuité apaisée

En 2022 : **travaux de restauration de la continuité**, sur l'Almont à Melun, le bassin du Loing de Betz à Bransles, le Grand Morin...

Poursuite des études en cours

ACTION 3

ASSURER LA GESTION DE CES MILIEUX



15 structures suivies par le SEPOMA du CD77, ont entretenu 225 km de cours d'eau sur les 1 164 km de cours d'eau faisant l'objet d'un entretien régulier.

Rédaction de 18 fiches de reconnaissance et de gestion des **espèces envahissantes et impactantes** qui paraîtront en 2023 et 2024

AXE 6 : GESTION DU RISQUE INONDATION

ACTION 1

METTRE EN ŒUVRE LES SLGRI



PEP BV des 2 Morin validé par le Préfet de Seine-et-Marne le 13 juillet 2022

PEP de l'Yonne validé le 23 septembre 2022 par le Préfet de l'Yonne.

4 PAPI/PEP en cours : SMF, BV Yerres , BV Ecole, Loing

Construction du **PAPI SMF 2** sous pilotage de l'EPTB SGL

ACTION 2

PROMOUVOIR LES OUTILS DE PRÉVENTION



97 % des communes concernées avec un PCS et DICRIM - PCS restants fin d'année 2022 : 5 sur 182 obligatoires.

Avancement de l'ensemble des démarches **PPRi**

Lancement de l'étude hydraulique PPRi Beuvronne

ACTION 3

ENCOURAGER À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉSILIENCE



Poursuite étude hydraulique et hydrologique **BV du Loing** et lancement de l'étude hydraulique sur **l'Ecole**

Nombreuses **études vulnérabilité** réalisées dans le cadre du PAPI SMF par l'EPTB Seine Grands Lacs

Poursuite des travaux sur le casier de la Bassée sous MO de l'EPTB SGL



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact

Sandrine LEMENAGER

Chef du service environnement et prévention des risques
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 77
Sandrine.lemenager@seine-et-marne.gouv.fr

Olivier CAUDY

Directeur adjoint de la DEEA

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
olivier.caudy@departement77.fr

BILAN 2022





POINT D'ACTUALITÉ SUR LA SÉCHERESSE

Sandrine LEMENAGER
Chef du Service Environnement et
Prévention des Risques (SEPR)
DDT 77

3 NIVEAUX DE GESTION DE LA SÉCHERESSE

- Un **arrêté d'orientation de bassin**, qui la cohérence du dispositif à l'échelle du bassin. Il a été signé le 22 février 2022 par le préfet coordonnateur de bassin
- Un **arrêté cadre départemental signé le 22 juin 2022**, qui définit :
 - un zonage d'alerte,
 - des niveaux de gravité rattachés à des conditions de déclenchement,
 - des mesures de restrictions à prendre selon le niveau de gravité
- Des **arrêts de restriction temporaire des usages de l'eau** pris par le préfet du département en fonction de la situation

Un cadre robuste et éprouvé.

Nouvelle révision de l'arrêté cadre prévue à l'automne 2023

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
*Égalité
Territoires
Participations*

Guide circulaire de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse
À destination des services chargés de leurs prescriptions en métropole et en outre-mer



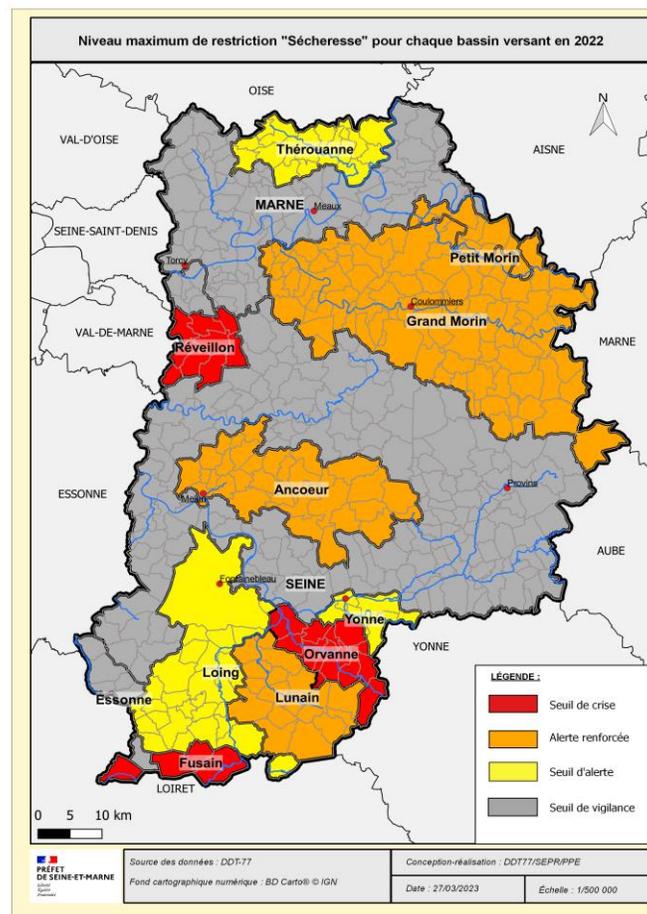
SÉCHERESSE 2023

- Caractérisée par sa **précocité** (premier arrêté début mars), suite à une recharge hivernale très déficitaire
- Les pluies du printemps et de juillet n'ont pas compensé ce déficit : le niveau des nappes reste bas encore aujourd'hui
- Ces pluies ont toutefois bénéficié à la croissance de la végétation et des cultures

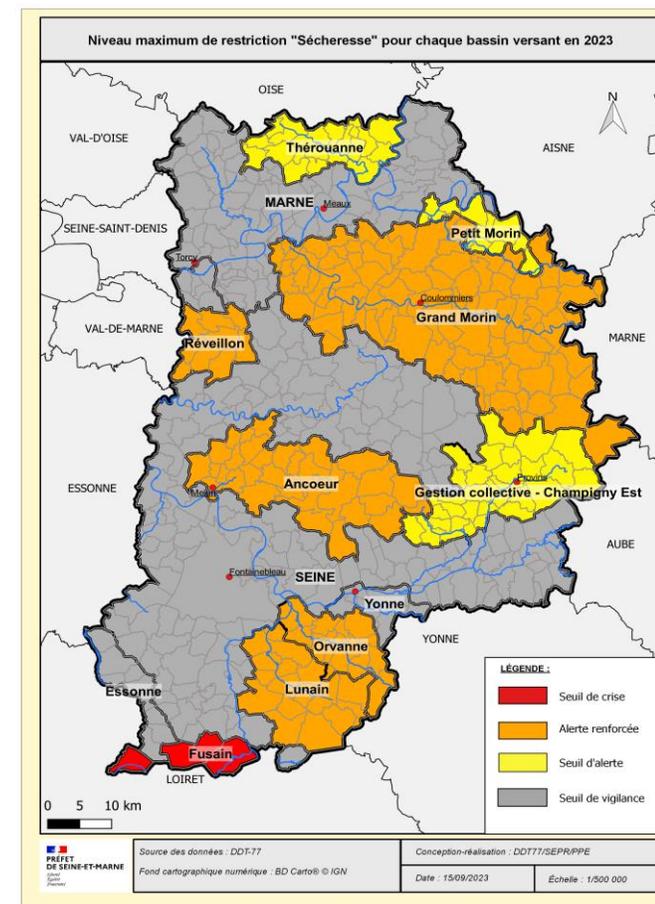
➡ Niveau de « gravité » inférieur à 2022 pour les cours d'eau supérieur pour la nappe du Champigny

En tout état de cause, pas de tension observée sur l'alimentation en eau potable

2022



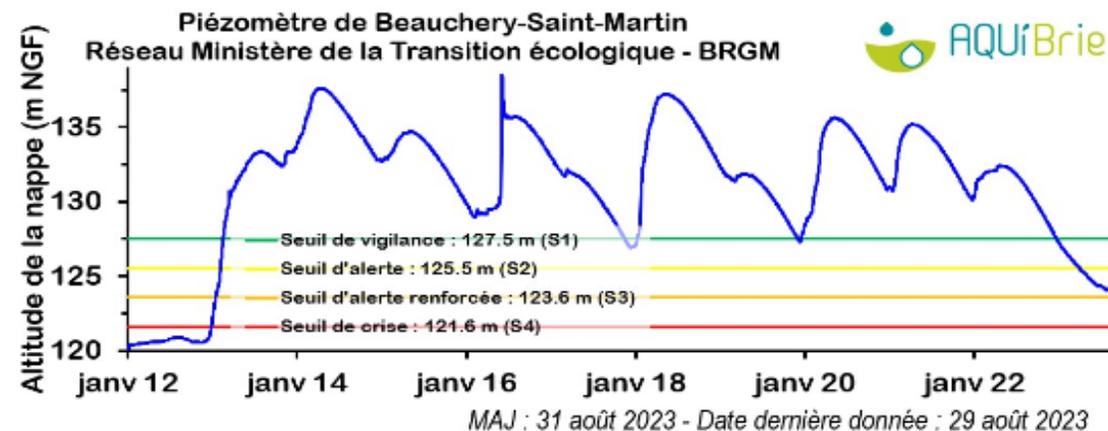
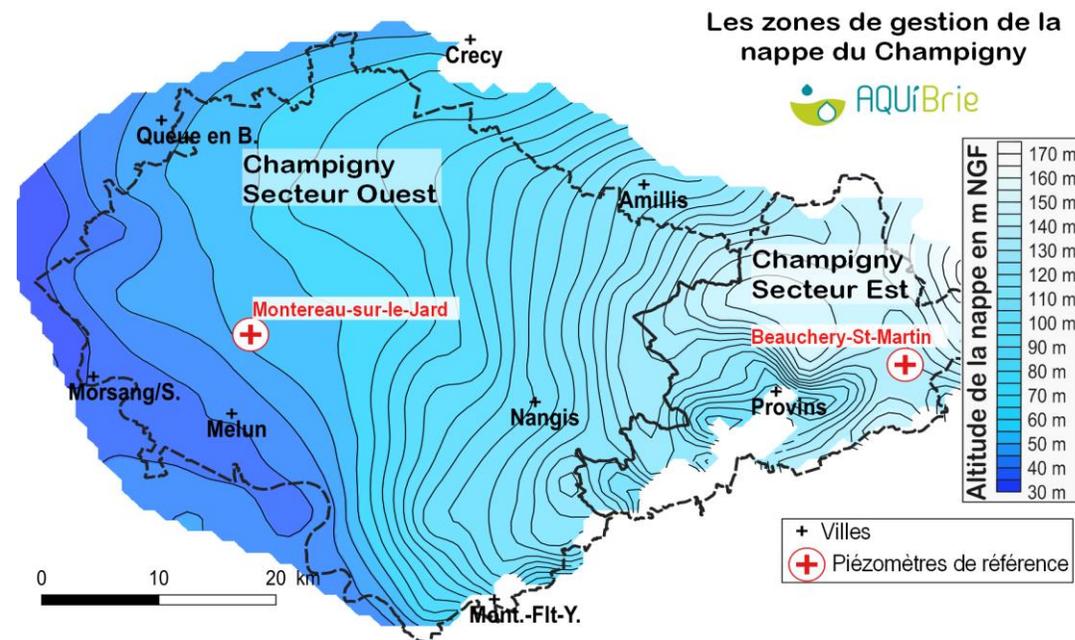
2023



CAS DE LA NAPPE DU CHAMPIGNY

- Nappe suivie de près par AquiBrie
- Une nappe composée de 2 secteurs aux dynamiques différentes (Est/Ouest)
- Secteur Ouest :
 - gros enjeux de prélèvements, notamment AEP
 - efforts de réduction des prélèvements (plafonnement des pompages) depuis 10 ans
 - depuis, reste au-dessus du seuil de vigilance
- Secteur Est :
 - Volumes de prélèvement moindres
 - Impact plus fort de l'irrigation
 - Seuil d'alerte depuis avril 2023

➔ Seuil d'alerte atteint cette année sur le Champigny Est, pour la 1ère fois depuis 10 ans



RÔLE DES LACS RÉSERVOIRS

- les grands lacs réservoirs sur la Seine, la Marne, l'Aube et l'Yonne jouent un rôle essentiel dans le soutien d'étiage en Île-de-France
- grâce à eux, la Seine et la Marne sont loin d'atteindre le seuil de crise
- 2023 marquée par un début des restitutions anticipé (15j d'avance)
- Au 01/09/23 :
 - 458 millions de m³,
 - inférieur de 1 millions de m³ à l'objectif de gestion
 - supérieur de 29 millions de m³ à l'objectif théorique (constitution d'une tranche de réserve renforcée pour le soutien d'étiage tardif).

Le soutien d'étiage en 2023 a permis de maintenir la continuité des usages sur l'ensemble des axes régulés de la Seine, de la Marne et de l'Aube (navigation, prélèvement en eau potable, irrigation, ...).

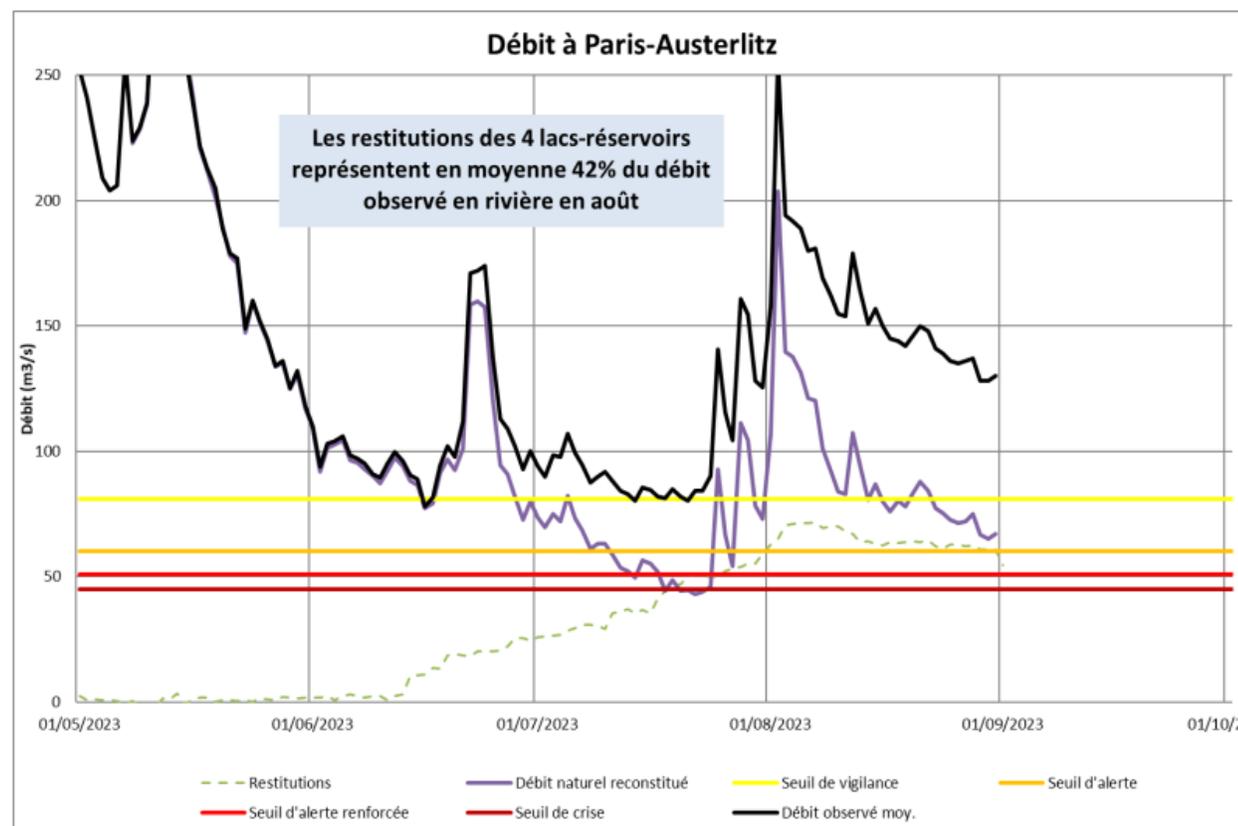


Figure 12 : Effet des restitutions à Paris-Austerlitz



Échanges avec la salle



#Champigny 2060

Laurence DURANCE
Directrice



AQUiBrie

Connaissance et protection
de l'aquifère du Champigny

CHAMPIGNY 2060

Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions d'adaptation de la nappe du Champigny aux dérèglements climatiques

#Champigny2060

Imaginons le futur de la nappe



Une ressource à partager

Une association d'usagers

1994

**Comité des usagers
de la nappe :** AESN,
Région, CG77, DDA77, SEM,
ESP, Industriels...

1998 :
Triazines

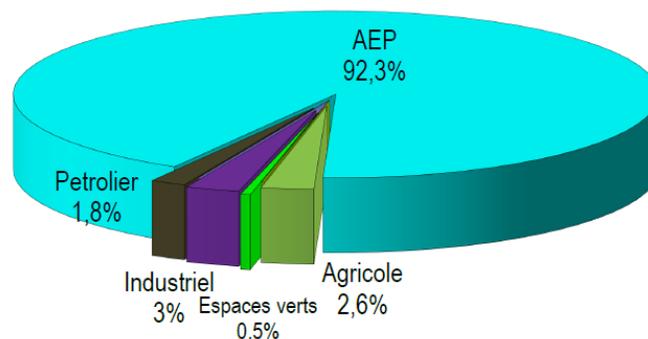
1992 :
Plus d'eau

2001

AQUI' Brie !

Trentaine de membres

Etat – Collectivités locales – Producteurs
d'eau – Représentants de la profession
agricole – Associations environnementale
et de consommateurs

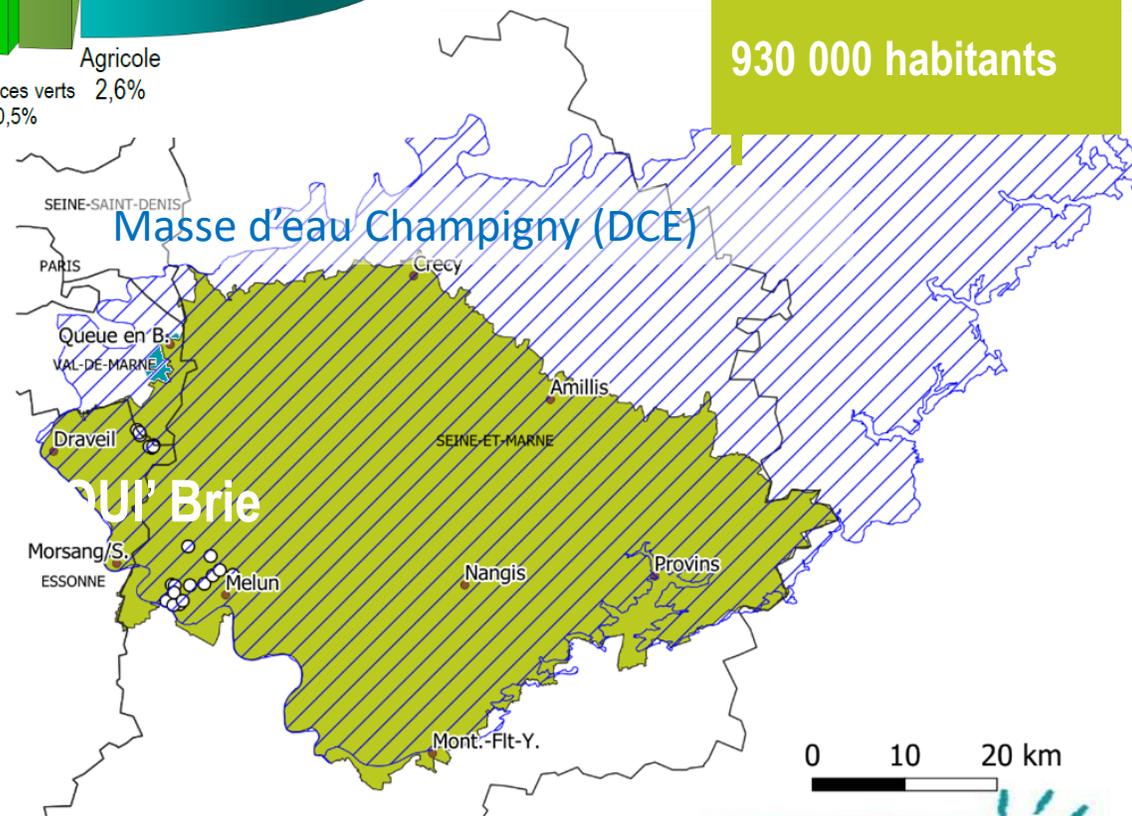


2 600 km²

3 départements

221 communes

930 000 habitants

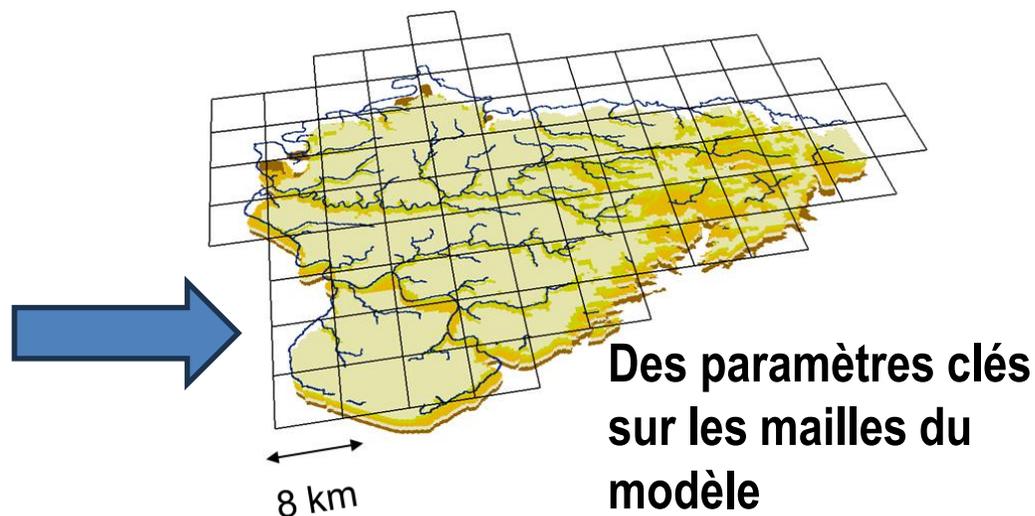
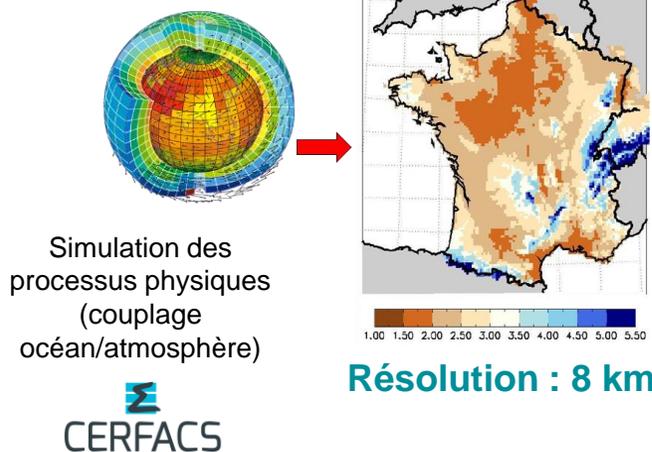


Passer du global au local

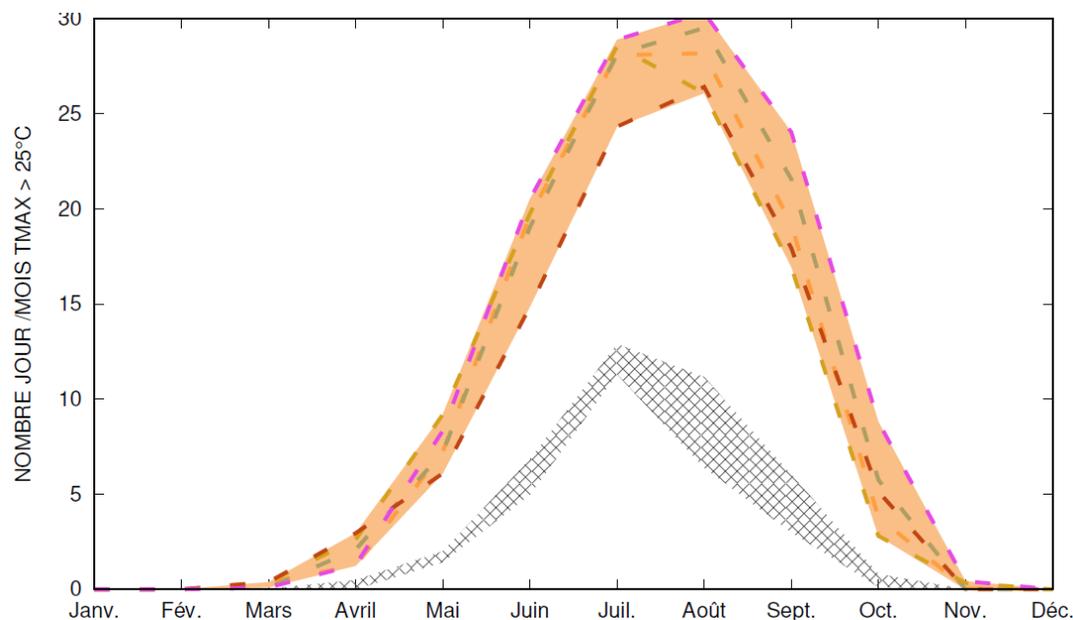
Besoin d'informations claires et précises sur l'évolution du climat dans notre territoire pour anticiper les conflits d'usage

Dégager les paramètres à l'échelle de la nappe

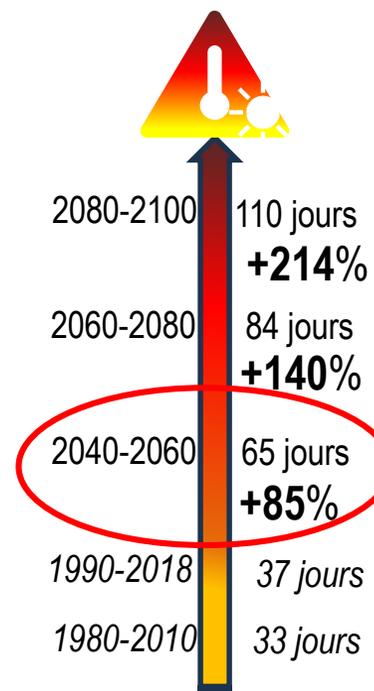
Modèles climatiques



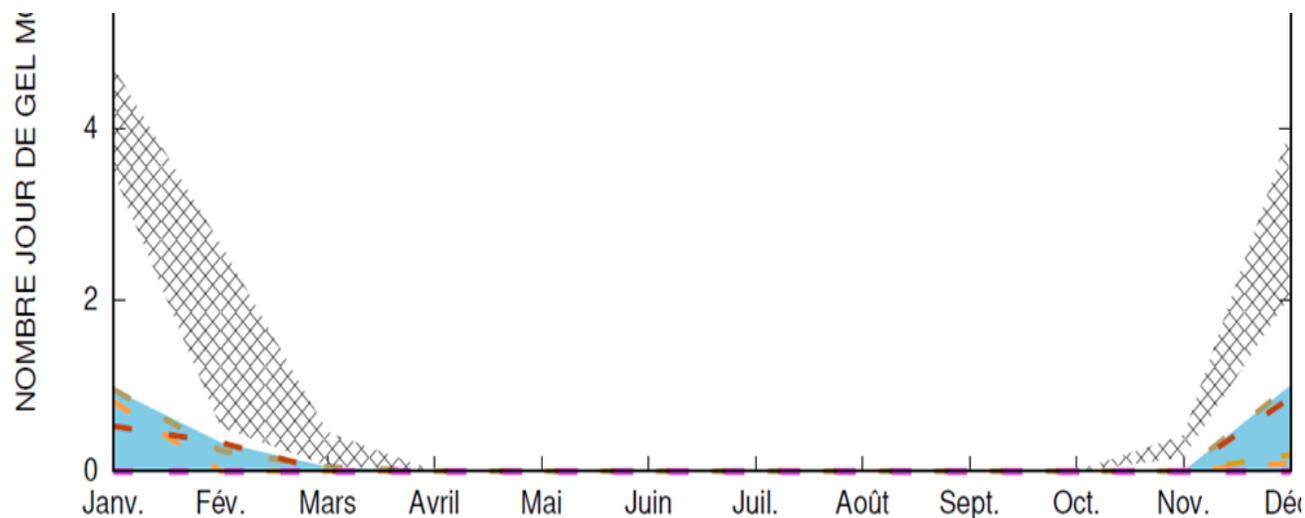
Davantage de jours chauds ($T^{\circ} \text{ max} > 25^{\circ}\text{C}$)



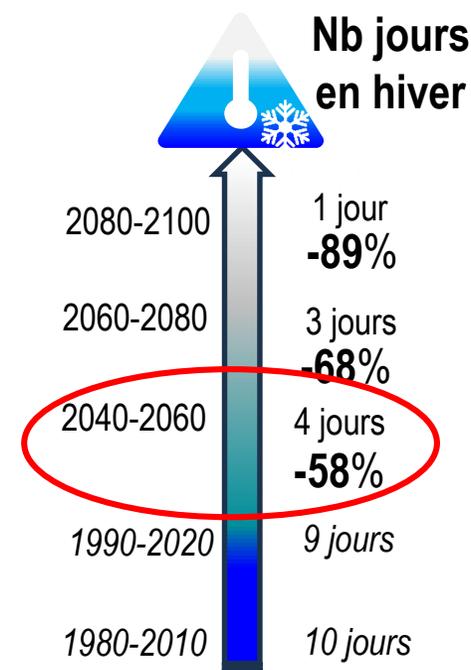
 Enveloppe des projections 2080-2100
 Enveloppe des projections 1980-2010



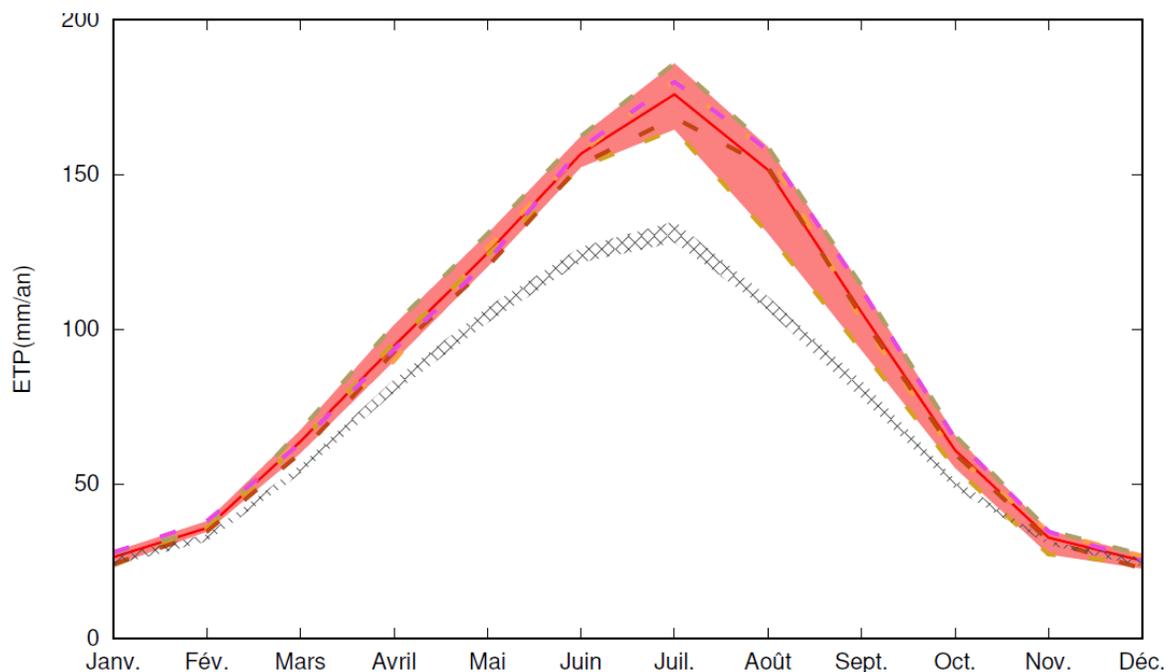
Quasiment plus de jours de gel ($T^{\circ} < -5^{\circ}\text{C}$)



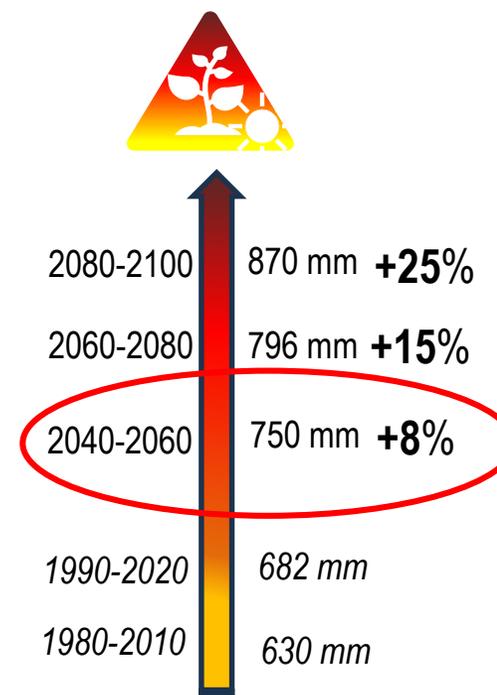
Enveloppe des projections 2080-2100
 Enveloppe des projections 1980-2010



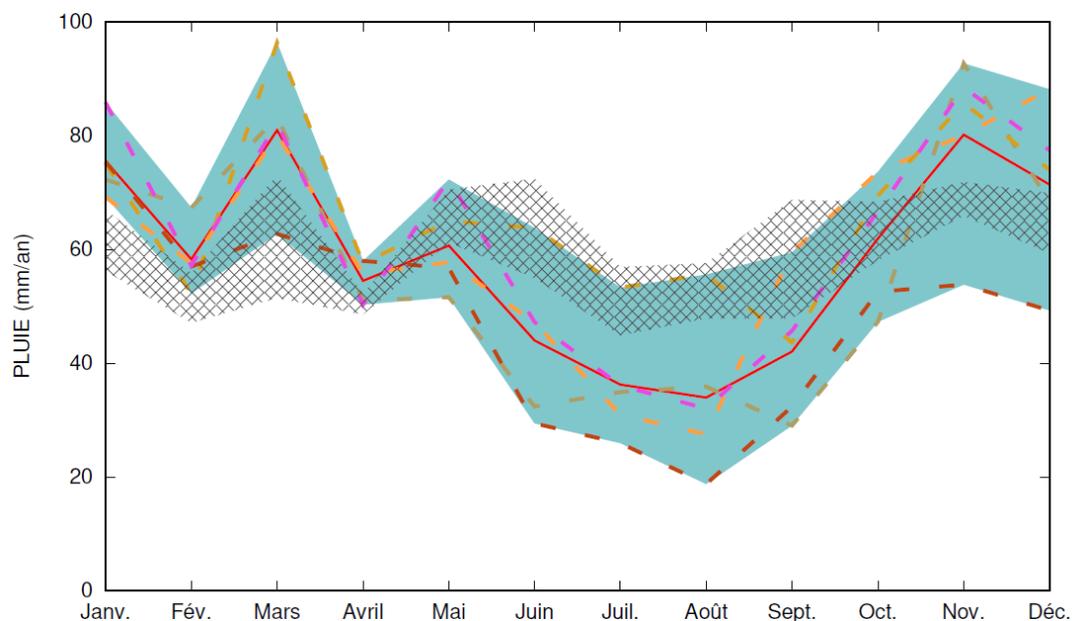
Evapotranspiration plus élevée, surtout en été



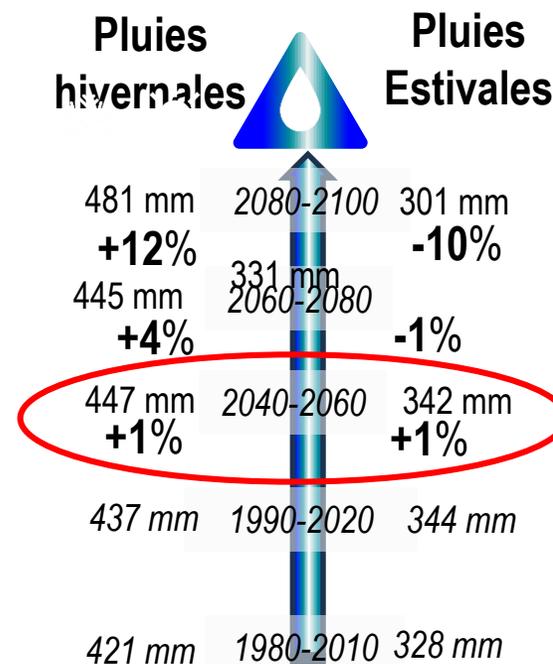
Enveloppe des projections 2080-2100
 Enveloppe des projections 1980-2010



Moins de pluie en été, plus au printemps
Et en hiver ?



 Enveloppe des projections 2080-2100
 Enveloppe des projections 1980-2010



Un effort de vulgarisation

Un information scientifique, locale,
pertinente, et intelligible

A travers des webinaires auprès
des élus, via des Prézis



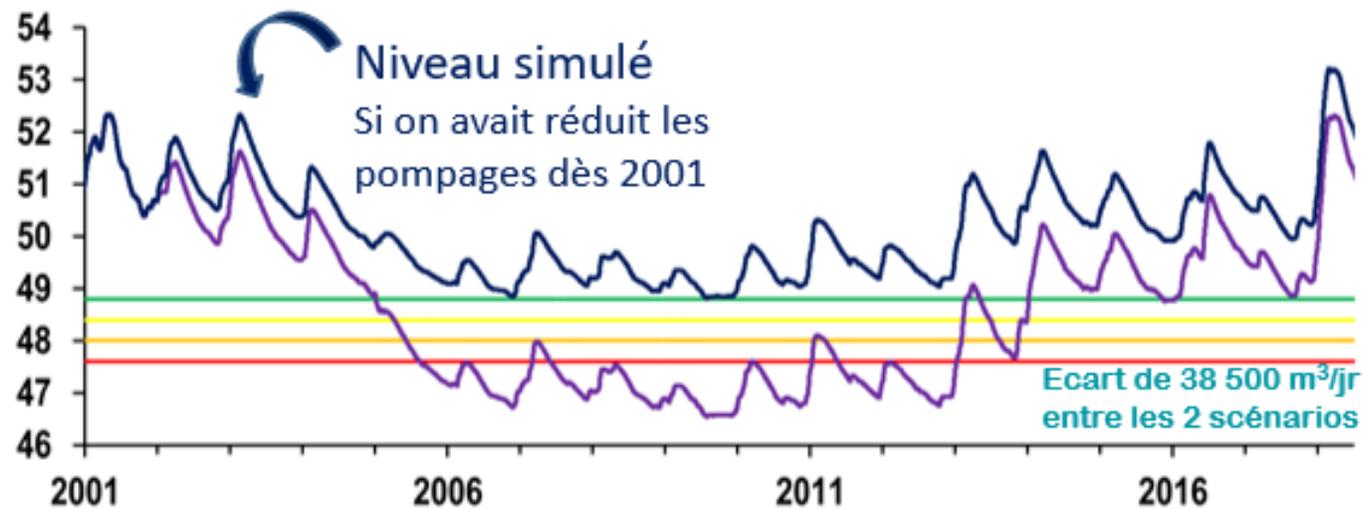
Un effort de prise en main

Dans les ateliers, les participants se
saisissent de ces données, et d'autres
liées à l'évolution du territoire.

Question posée

Comment peut-on répondre collectivement aux défis du Dérèglement Climatique pour la nappe ?

Evaluer les outils de gestion existants



Impact du plafonnement des pompages sur la ZRE Champigny (Zone de Répartition des Eaux)

Un objectif : quel nombre d'années d'arrêtés sécheresse (sur 10 ans) peut-on accepter ?

Fréquence acceptable du passage sous les seuils d'arrêtés sécheresse					
Table 1	Table 2	Table 3	Table 4	Table 5	Table 6
jamais	1 sur 10	1-2 sur 10	1 sur 10 (au seuil de vigilance)	2 sur 10	jamais

Recours à la nappe

= pour satisfaire les besoins futurs, on va *prioritairement* **recourir à la ressource souterraine du Champigny**

et

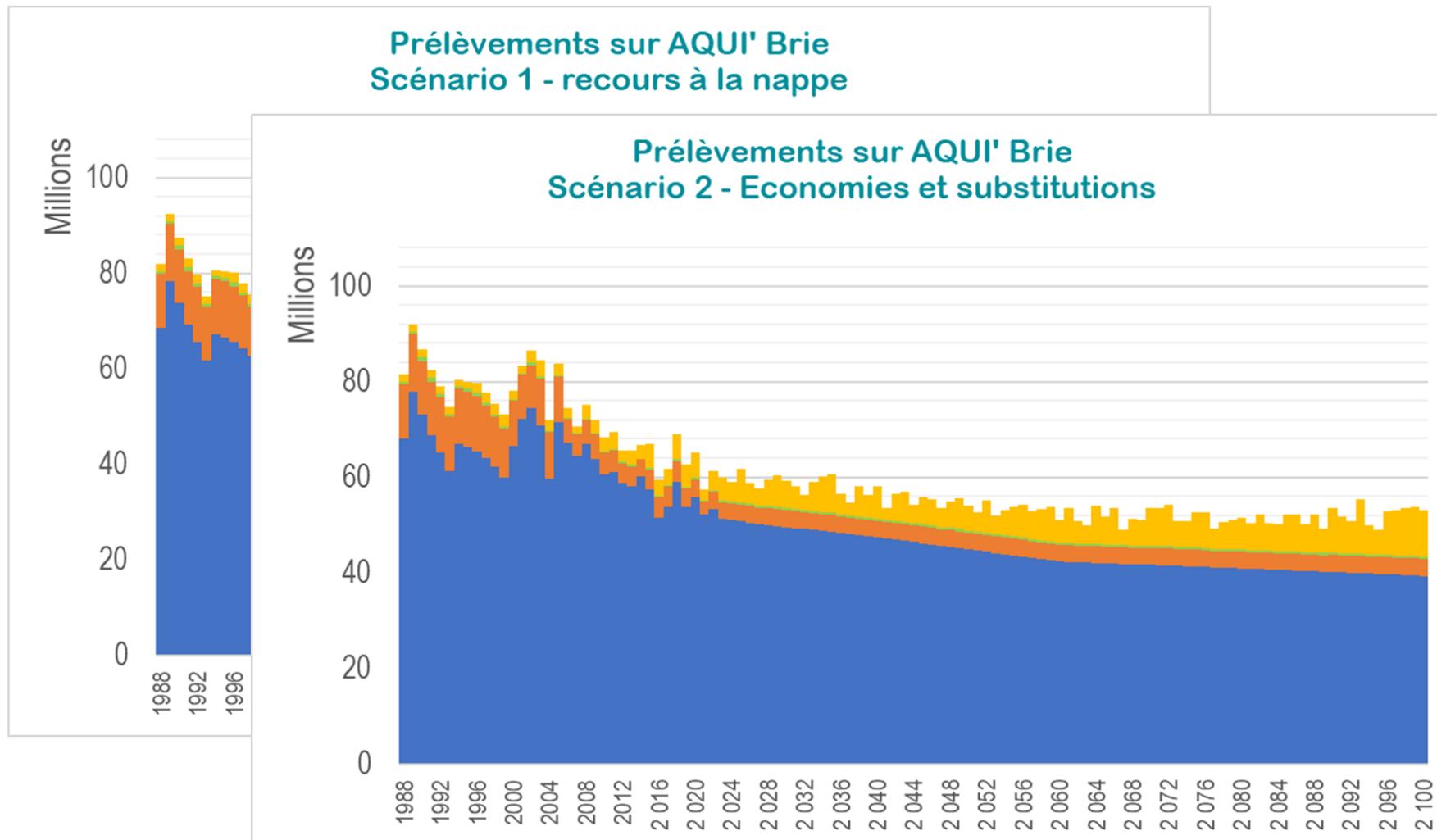
On va déployer **peu** de solutions de substitution

Substitution et économies

= pour satisfaire les besoins futurs, on va **axer les efforts sur les économies d'eau** et **réduire les prélèvements** en nappe *si possible*

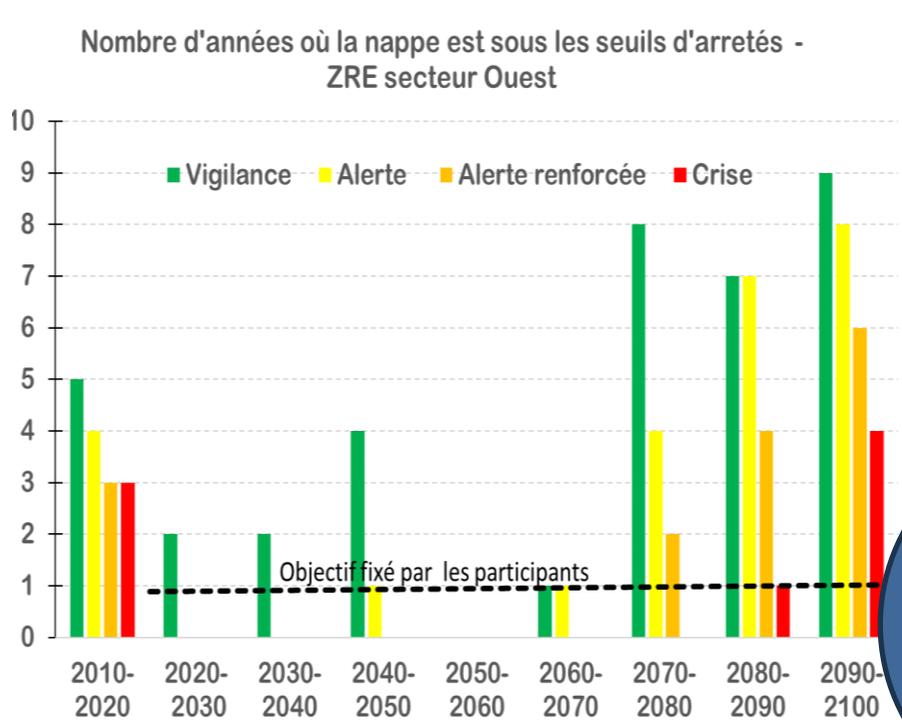
et

On va déployer **davantage** de solutions de substitution *quand cela est possible*

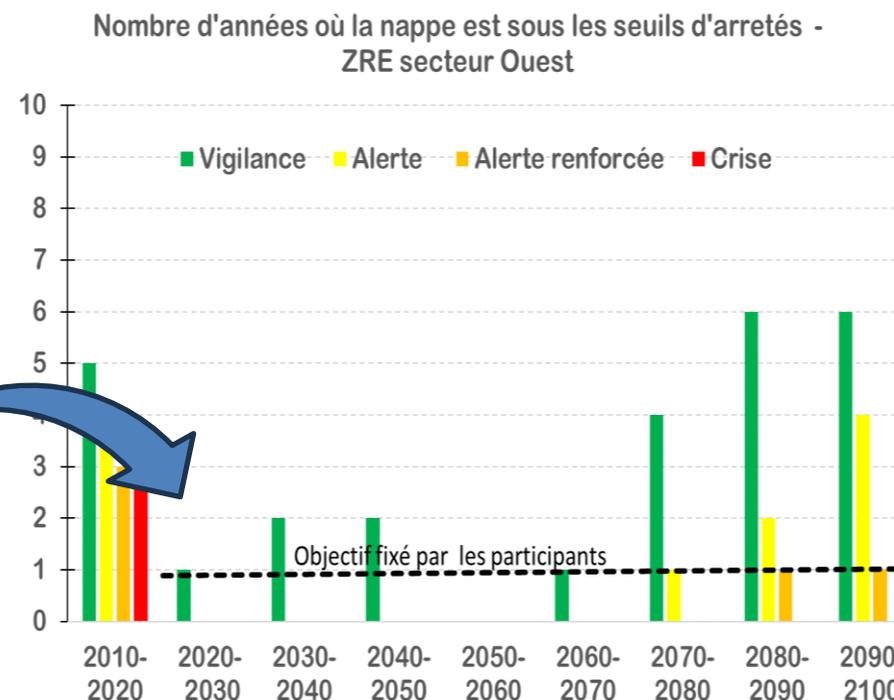


Partage des résultats !

Scénario Recours à la nappe



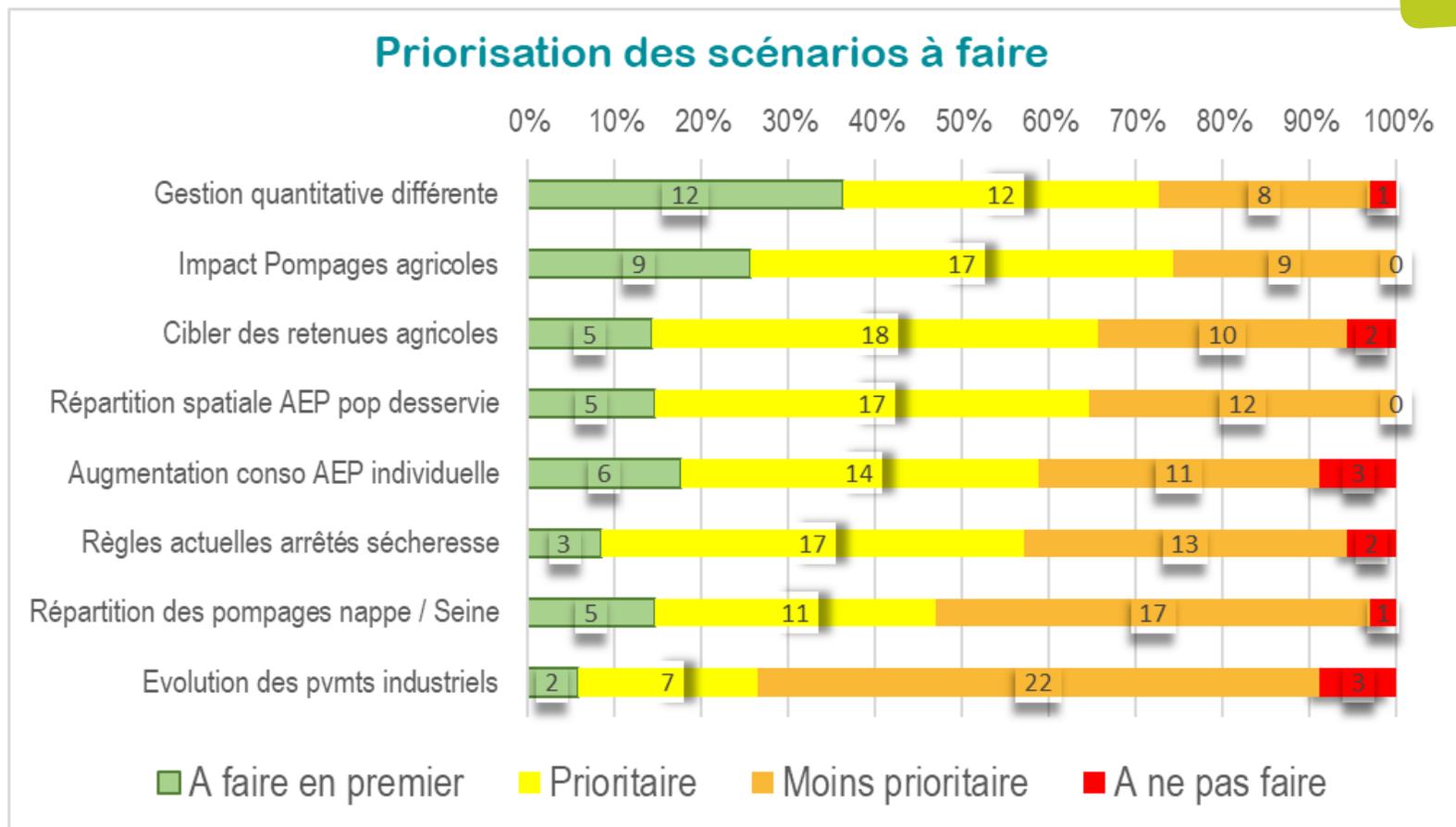
Scénario Economies



On dépasse moins souvent les seuils d'alertes et de crises grâce aux économies & on raccourcit les périodes d'alerte

Quelle suite ?

Démarche participative !



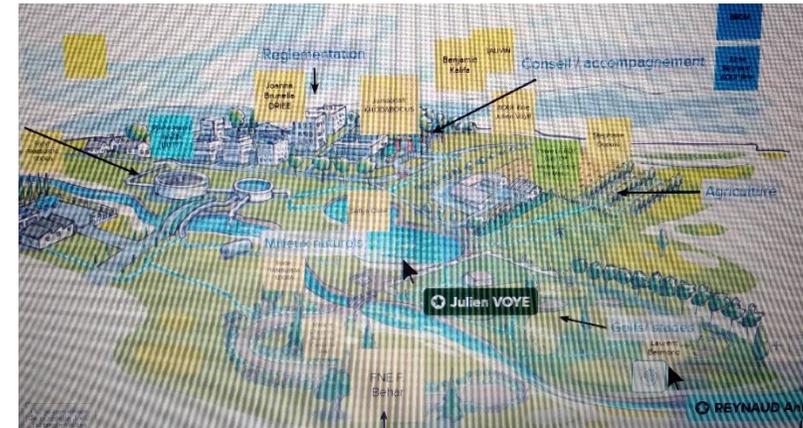
En attendant, on avance sur le concret

Que fait-on pour économiser, trouver des alternatives ?

Il faut agir dès maintenant, à notre échelle

Il faut éviter la maladaptation

Il faut concerter les acteurs avec des outils dédiés



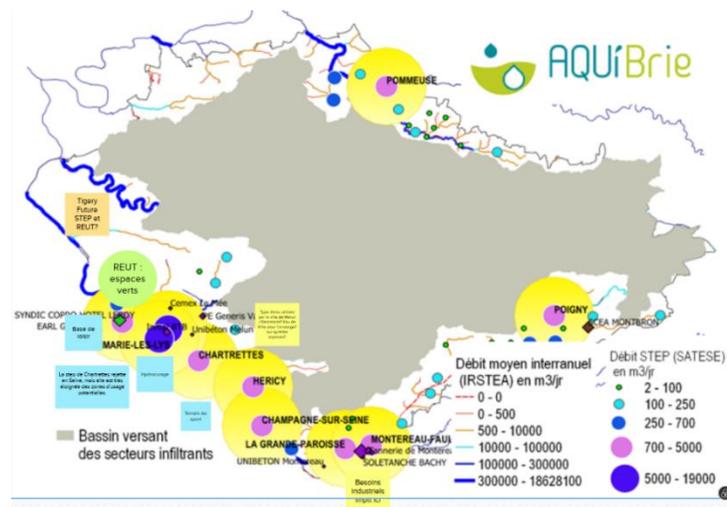
Les GT dédiés

Réutilisation des eaux usées traitées

Irrigation agricole

Eaux pluviales & ICPE

On cible les grands cours d'eau pour préserver les petits



Méconnaissance des volumes et de l'origine de l'eau utilisée par les communes

Règlementation en constante évolution

Décret n° 2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées

NOR : TREL2126743D
 ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2022/03/10/2022-336>
 Alias : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2022/03/10/2022-336>
 JORF n°005
 Texte n° 1

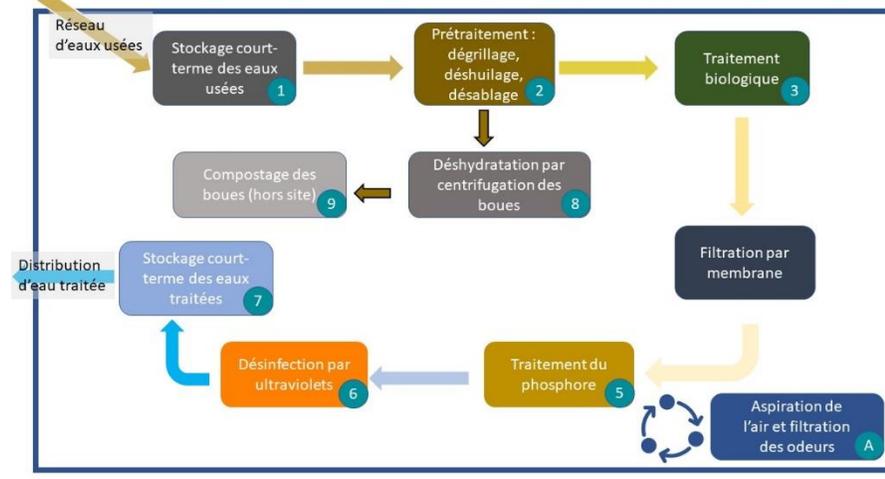
Décret n° 2023-835 du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées

NOR : TREL2313856D

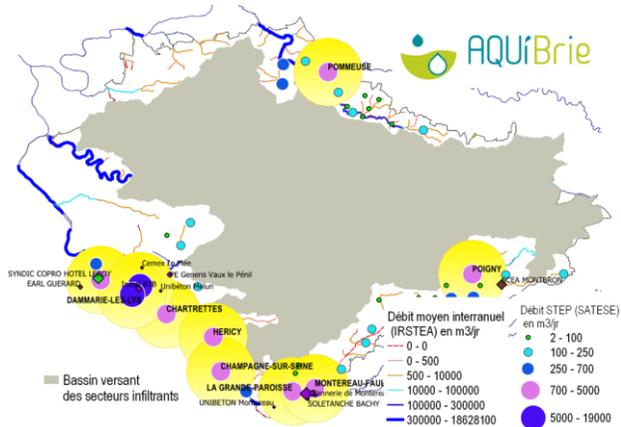
Publics concernés : maîtres d'ouvrage et exploitants d'un système d'assainissement collectif permettant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des installations d'assainissement non collectif et de distribution, de stockage ou d'utilisation des eaux usées traitées et les exploitants des installations classées pour la protection de l'environnement.

Objet : simplification de la procédure d'autorisation pour la réutilisation des eaux usées traitées et définition des conditions d'utilisation des eaux de pluie pour les usages non domestiques.

Complexités techniques et financières



Prospecter pour un site pilote



Synthétiser la législation



Usages ouverts

Exclusions

Lieux :
 Habitations
 Crèches, écoles, etc.
 Etablissements de santé, EHPAD, etc.
 Etablissements recevant du public pendant les heures d'ouverture

Usages :
 Alimentaires
 Hygiène
 Agrément

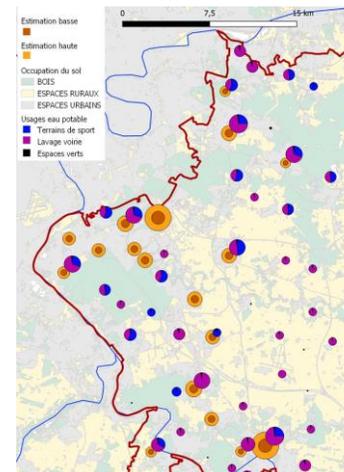
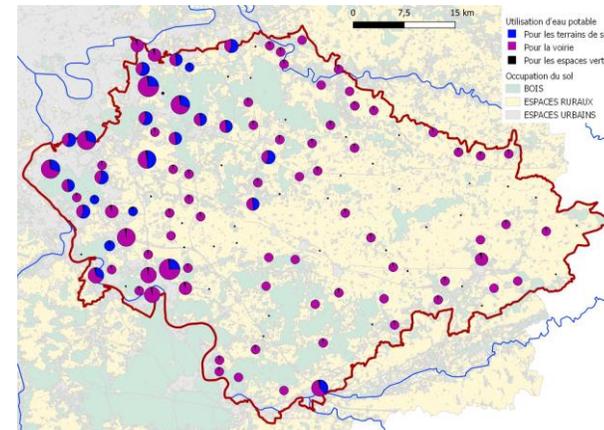
MULTI-USAGES !!!



Que fait-on ?

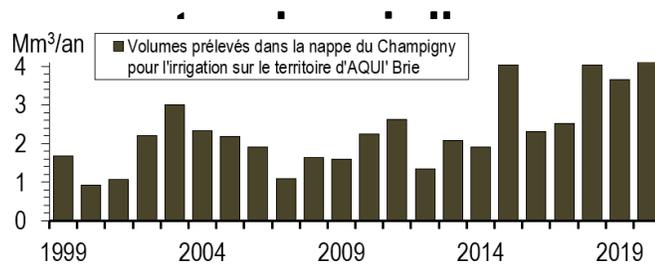
Estimer les volumes d'eau substituables des communes

600 000 m³

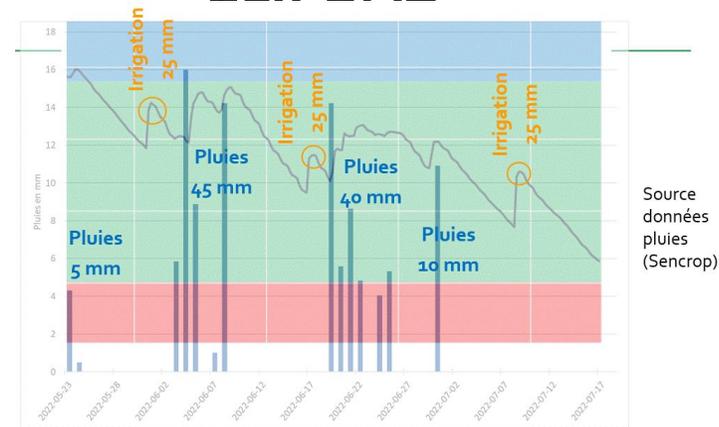


**Chercher des alternatives :
Eaux de piscines**

Des pompages en augmentation



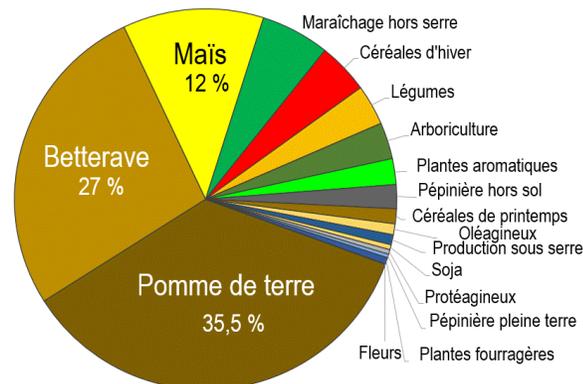
Gains limités grâce aux OAD



**PCAET/PAT :
Besoins en eau
pour le
maraîchage et
légumes de plein
champ**

Il manque les consommations réelles par cultures

Destination des volumes demandés en 2021



Peu d'infos sur les variétés moins sensibles au sec

Impact des retenues/bassines à étudier scientifiquement

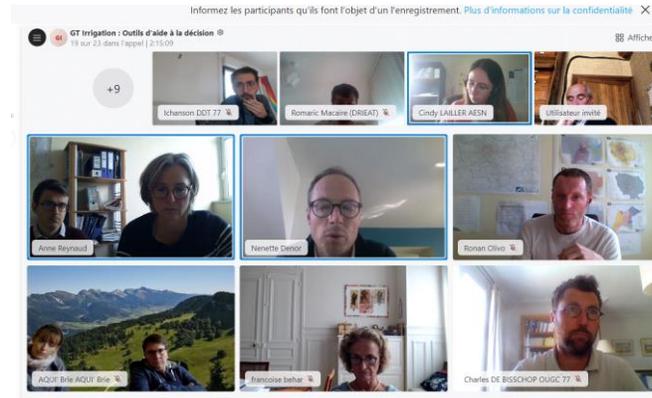
De l'eau pour quelle agriculture ?

Que fait-on ?

Echanges sur le terrain



Echanges sur les OAD



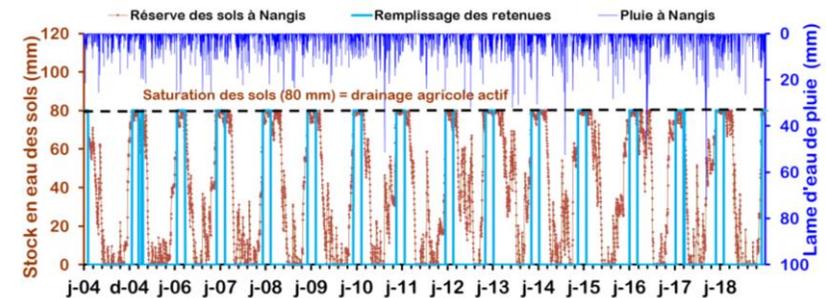
Intervention à l'AG des irrigants Sélection variétale en pdt



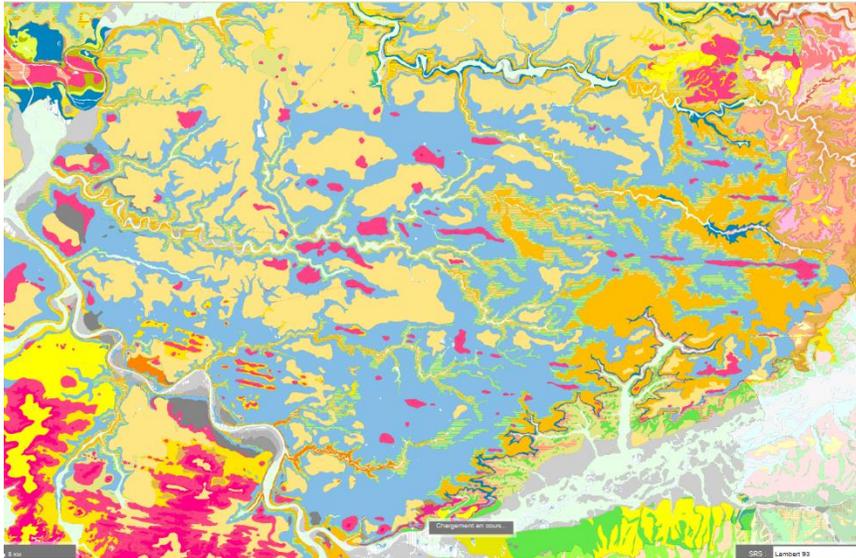
Instrumentation des retenues



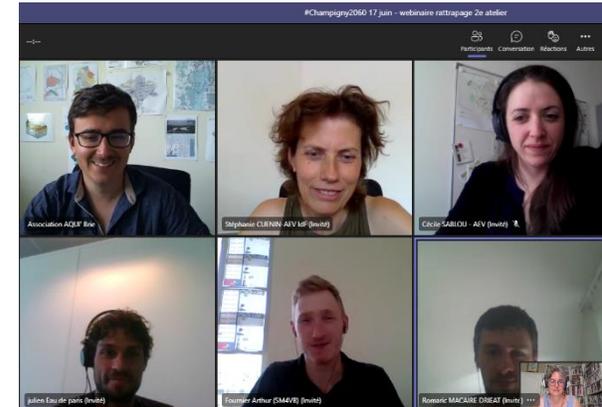
Et tests sur notre modèle !



- Retour d'expérience des projets d'industriels
- Besoin d'infiltrer les eaux d'orages
- Mais question de la qualité des eaux infiltrées



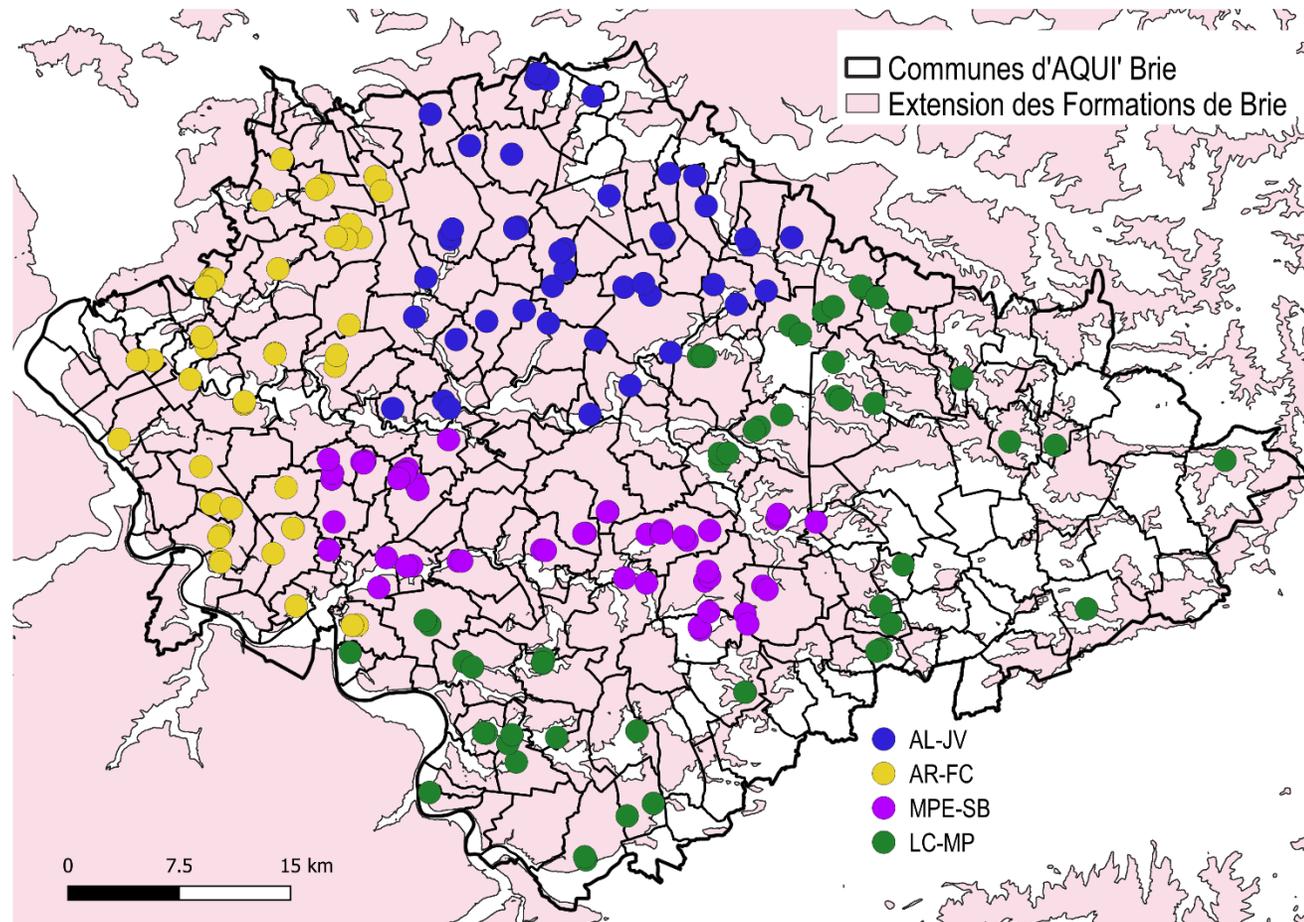
GT Eaux pluviales dans les ICPE



Réorientation du groupe suggérée lors du 2^{ème} atelier

- Elargir à toutes les eaux pluviales
- Identifier le gisement potentiel et les opportunités de déploiement
- A articuler avec le CD77 et l'IPR

2 campagnes piézométriques (200 puits) pour la nappe superficielle : établir une cartographie des écoulements



Colloque FNE IDF
7-8 novembre 2022



Explore 2
Les futurs de l'eau

<https://www.aquibrie.fr/champigny-2060>

Pourquoi ça marche ?



Les outils mis en place

L'écoute (92 entretiens, ateliers)
E-outils (Prezi, Mural, Webinaires)
Groupes techniques prospectifs
Modèle mathématique du Champigny
Scénarios climatiques du GIEC
Experts (climatologues, agronomes...)



Les clés de réussite

Partir des attentes des acteurs
Enrichir les savoirs
Réunir tous les acteurs

Les perspectives

↳ Prochain Atelier
le 18 décembre 2023

↳ 2 ateliers par an

↳ Suivi des sites pilotes

↳ Groupes de travail



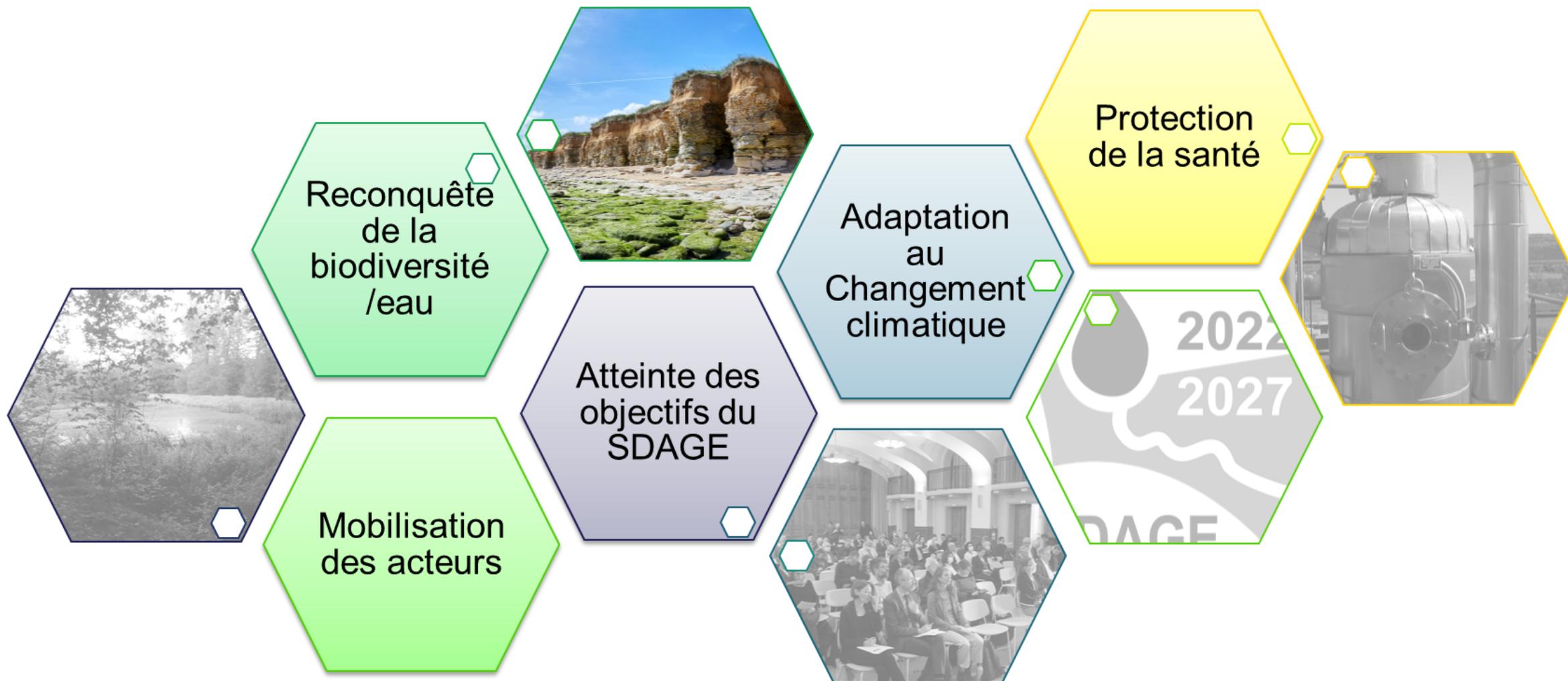
LE PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉSILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU ET PERSPECTIVES XII^e PROGRAMME

Vincent GRAFFIN

Directeur territorial Seine francilienne

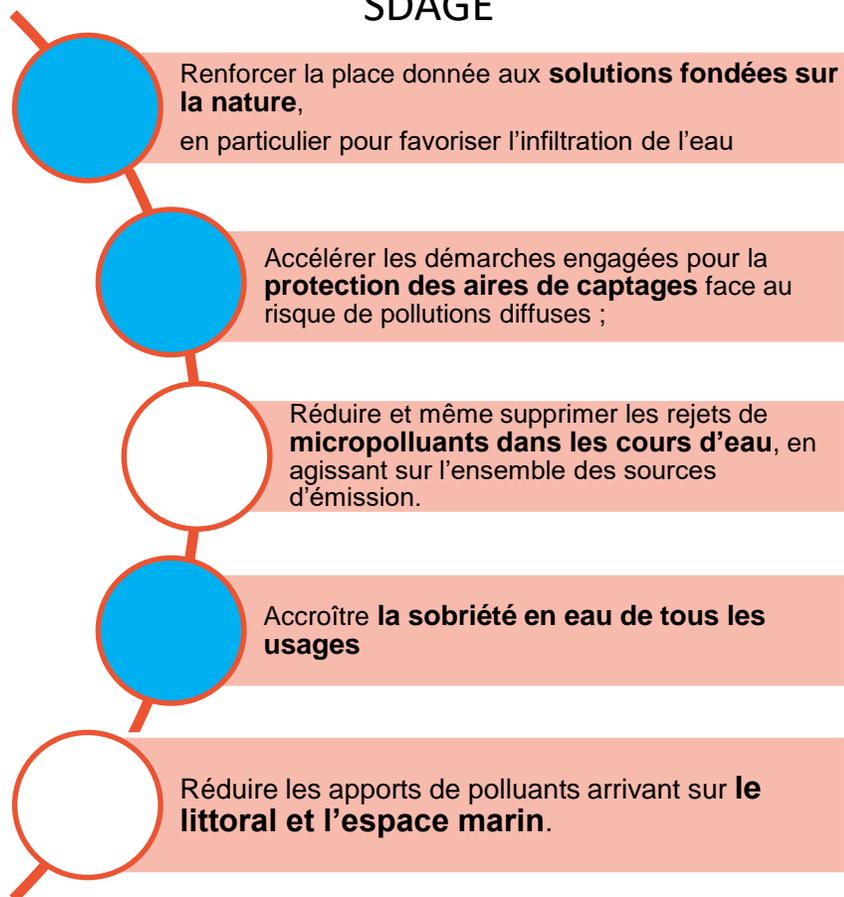
Agence de l'eau Seine-Normandie

Rappel des enjeux 11^e Programme

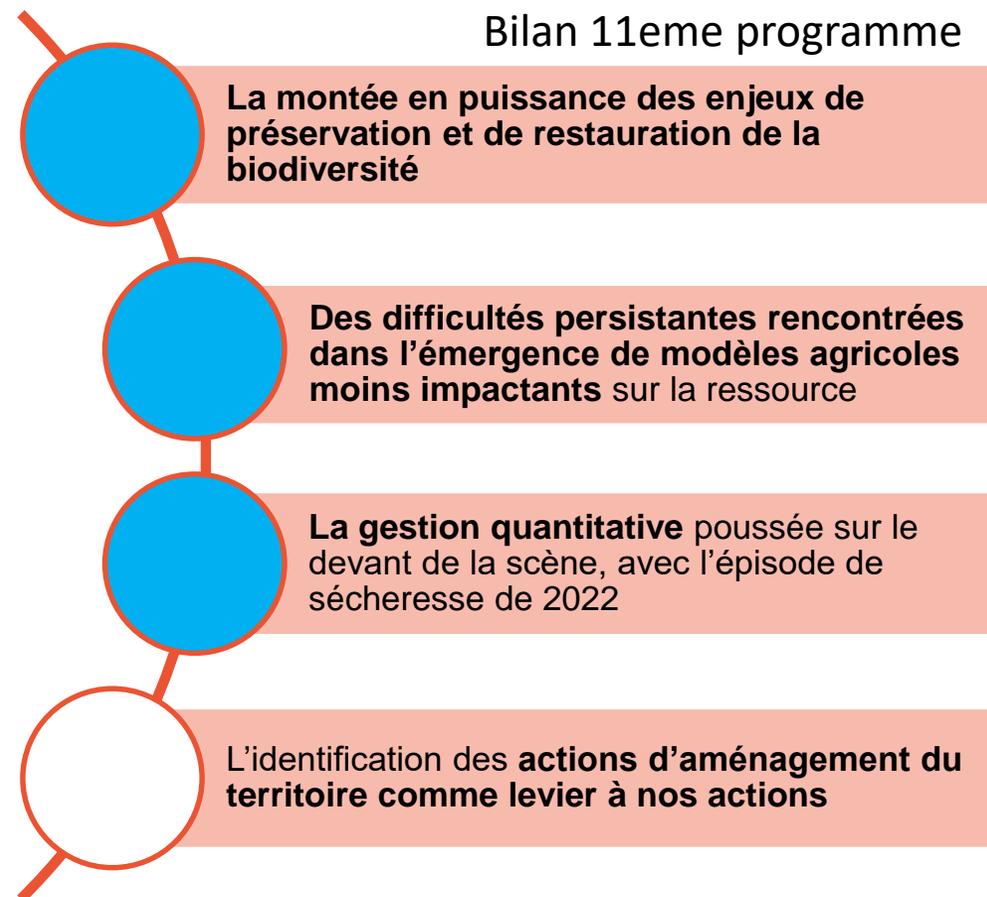


SDAGE - Bilan du 11e Programme

SDAGE



Bilan 11eme programme

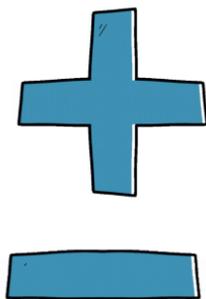


Focus :
restauration des milieux aquatiques

Nombre d'aides et montant d'aides en diminution

Recomposition de la nature des projets financés :

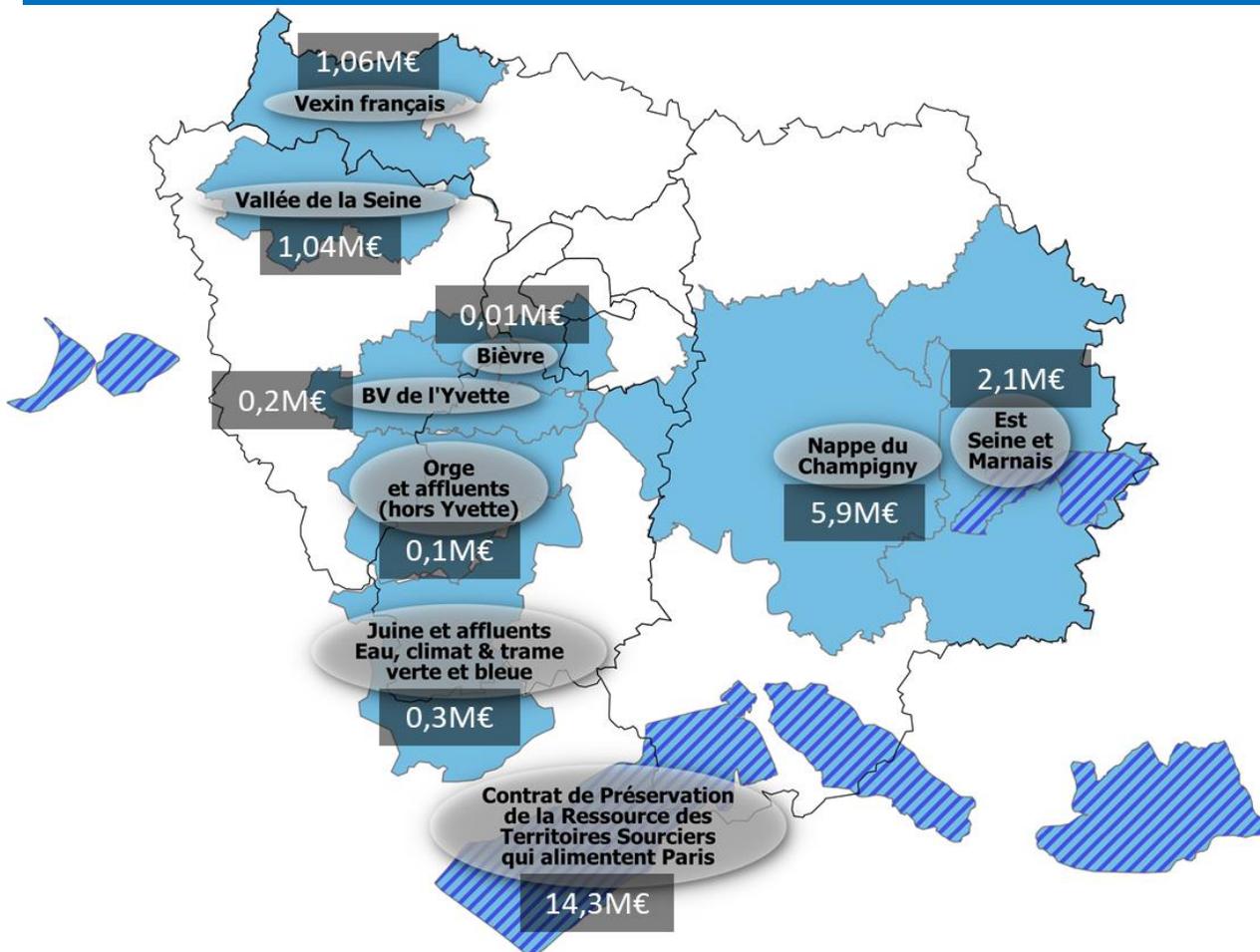
- Maintien des aides animation et aides entretien (- 30% en nombre **bassin**)
- Diminution des études et travaux (nombre et montant) mais études en cours
- Doublement du linéaire de berges restaurées (**bassin**)
(6,5 km/an au Xe prog contre 13km/an au XIe prog. En 2022 : 23 km)



- Monter en compétence des Maîtres d'ouvrage milieux aquatiques suite au regroupement des compétences.
- De nombreuses études préalables aux travaux et stratégiques à l'échelle de bassins versants
- Principaux travaux réalisés par quelques MO dynamiques
- De nombreux bassins versants sans travaux, juste entretien
- Manque d'adhésion voire opposition des riverains



Focus : protection de la ressource



- Entre le 10^e et le 11^e programme au niveau **bassin**: **+50 % d'actions aidées** et **+ 150% en montant d'aide**
- En Seine et Marne: **34/45 captages prioritaires bénéficiant d'un plan d'actions validé en 2022**, la plupart dans le cadre de contrats (actions agricoles et non agricoles selon les enjeux)
- En complément, développement d' **actions supralocales** :
 - **D'animation et de communication** (GAB et Abiosol),
 - De **structuration des filières BNI et bio** (chanvre, blé bio...)
- **Développement des PSE** dans le sud du département avec Eau de Paris.

Focus : Gestion des eaux pluviales

Pour la gestion des EP à la source sur le bassin, incluant les projets des collectivités mais aussi ceux des activités économiques, l'augmentation du nombre d'aide est très importante : quatre fois plus de projets aidés chaque année.

Essentiellement localisées sur petite couronne (département du 92 et Paris).

Une dynamique à instaurer pour le département. Charte Natur'Eau 77 à promouvoir.

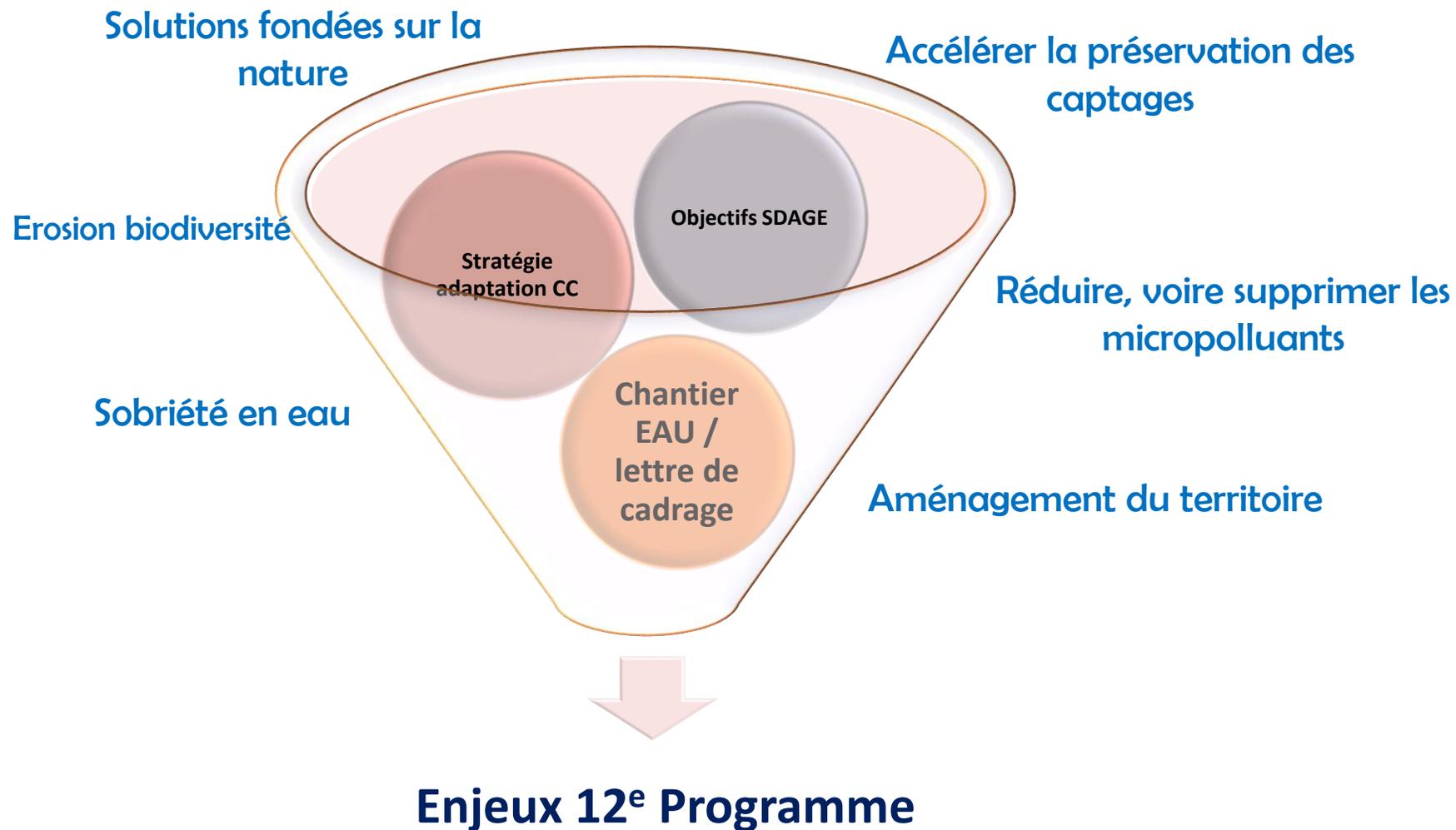
- **Les raisons de ce succès**

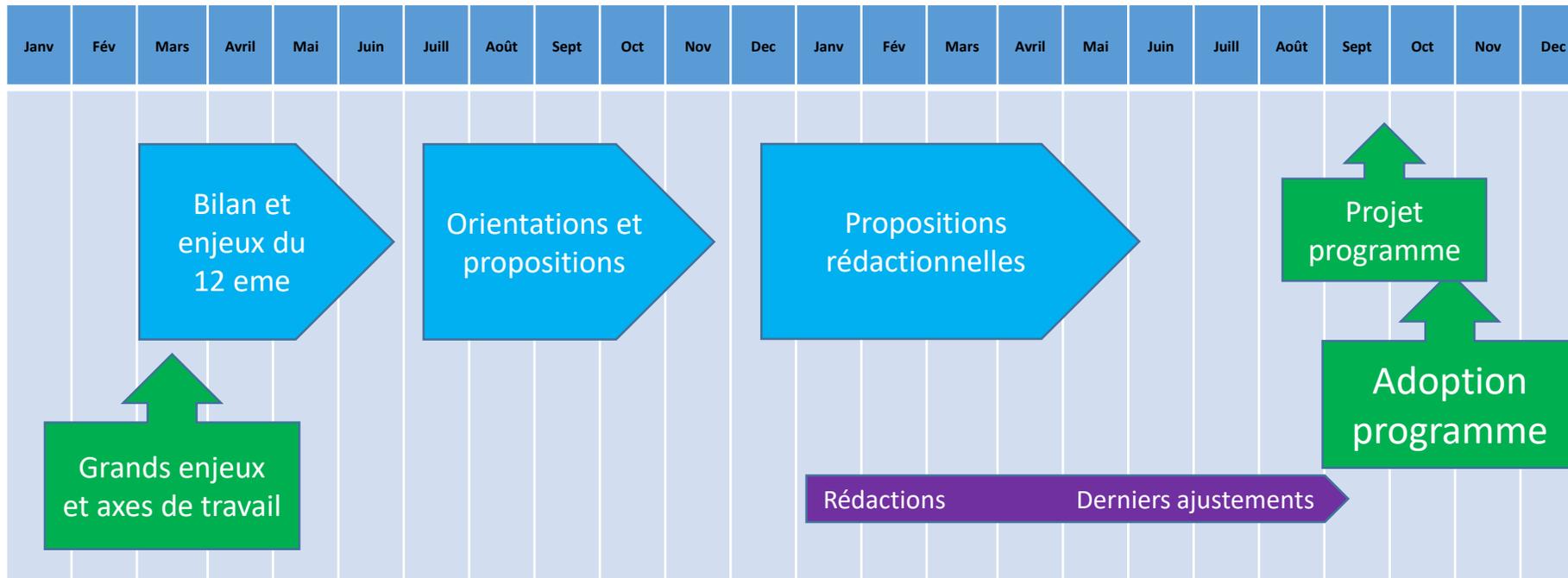
- Fort intérêt pour la désimperméabilisation/végétalisation (gestion durable de l'eau, réduction des pollutions, îlot de fraîcheur, aménagement, ...)
- Mise en place des zonages pluviaux
- Mise en place d'animations

- **Les améliorations qui restent à apporter**

- Généralisation des zonages pluviaux
- Intégration des eaux pluviales le plus en amont possible des projets d'aménagements
- Favoriser les projets les plus ambitieux









PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA FUTURE STRATÉGIE POST PDE 2025-2030

**Chloé OLIVERI / Anne-Catherine OTTEVAERE
EVEN Conseil**

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

AMO POUR L'ÉLABORATION DE LA
STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE 2025-2030
POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE
EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

COMITE DE SUIVI

22 SEPTEMBRE 2023



SOMMAIRE

01 |

Présentation de la démarche

02 |

Premiers retours sur la vision des acteurs

03 |

La suite de la démarche : les ateliers



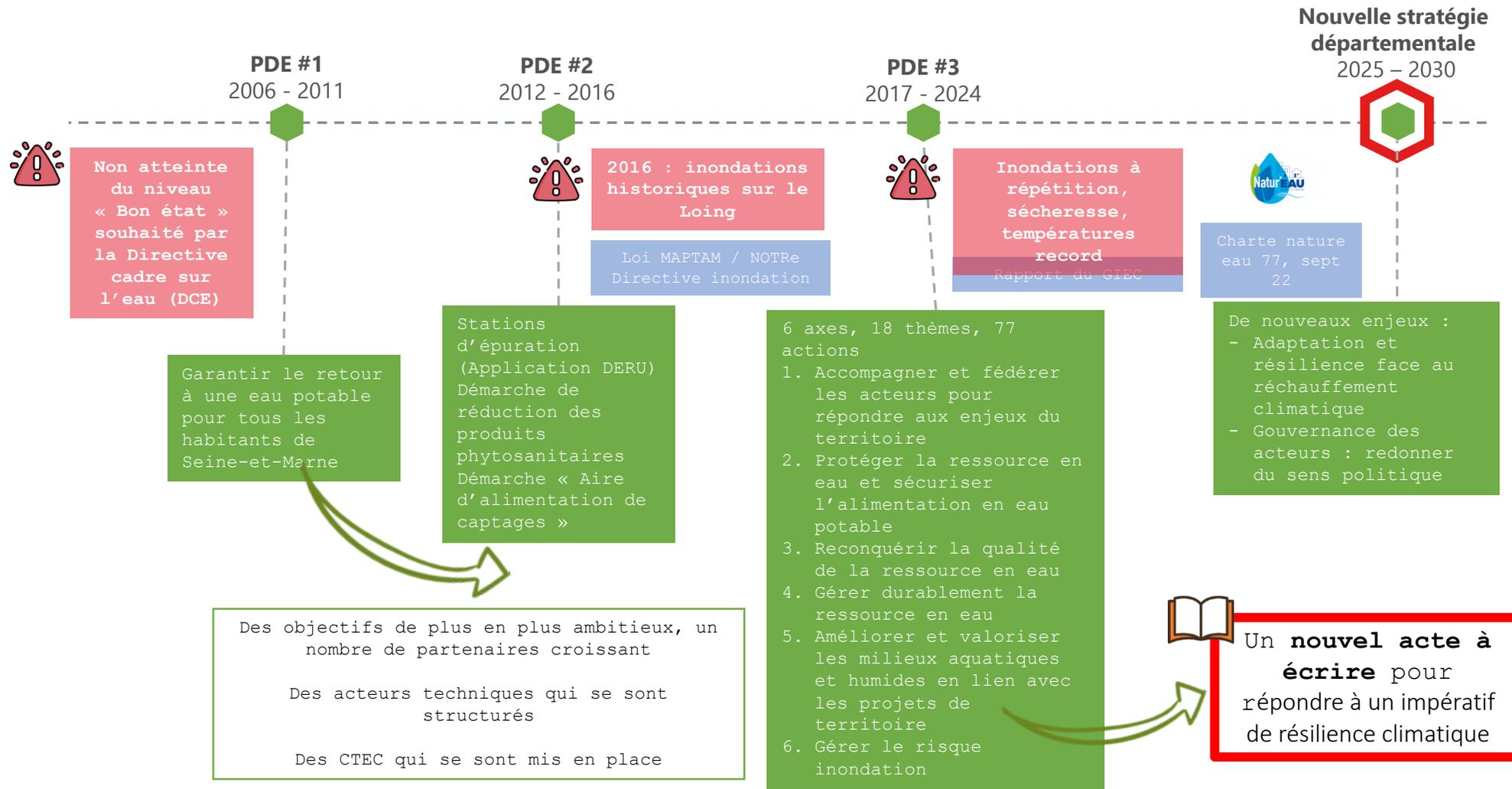
01

Présentation de la
démarche

0 1

LA SEINE & MARNE ENGAGÉE SUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU DEPUIS PLUS DE 15 ANS

Des objectifs ambitieux incarnés dans les **3 PDE**, pour répondre à des situations conjoncturelles inédites et à des évolutions réglementaires et institutionnelles.



01 UNE DÉMARCHE PHASÉE SUR 14 MOIS





02

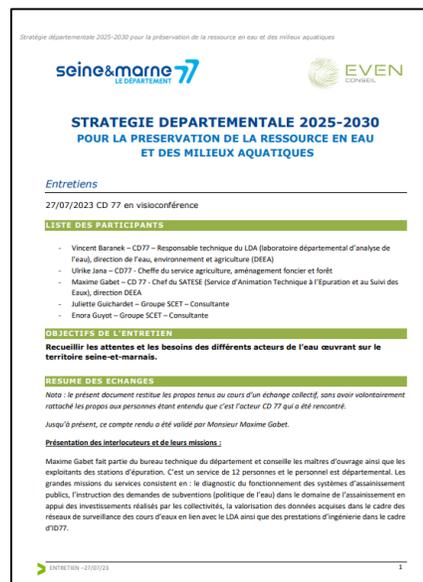
**Premiers retours sur la vision des
acteurs**

02 QUI AVONS-NOUS RENCONTRÉ ?

Un travail préparatoire
via un échantillonnage représentant la variété
des signataires, partenaires et invités

50 personnes rencontrées
25 entretiens individuels ou collectifs réalisés
principalement entre juin et août d'1h30
27 structures représentées

25 comptes-rendus validés comme matériel de
travail en interne



Entretiens préparatoires menés par Even Conseil Groupe SCET

AQUI'Brie	03 juillet 9h45-11h15
ARS IdF	10 août 10h à 11h30
EPTB Seine Grands lacs	23 juin 14h30-16h
Fedé Pêche 77	23 juin 13h-14h30
Office Français de la Biodiversité	28 juin 9h30-11h
DRIEAT	09 août 9h30-11h
SEME	21 juillet 11h-12h30
CAUE 77	04 juillet 15h-16h30
SAGE Bassée Voulzie	21 juin 14h30-16h
SAGE des 2 Morin	06 juillet 15h-16h30
SAGE Yerres	21 juin 14h30-16h
SAGE Marne confluence	7 juin 15h30-17h
SAGE Marne et Beuvronne	27 juin 14h-15h30
SAGE Nonette	27 juin 10h-11h30
SAGE Nappe de Beauce	21 juin 14h30-16h
Eau de Paris	4 juillet 16h30-18h
SUEZ	27 juillet de 15h à 16h30
VEOLIA EAU	06 juillet 13h30-15h
SAUR	25 juillet 10h-11h30
S2e77	31 juillet 9h30-11h
EPAGE du LOING	26 juillet 14h-15h30
CC Brie des Rivières et Chateaux	5 juillet 15h30-17h
DDT 77	20 juin 18h – 19h30
AESN	28 juin de 15h30-17h
AESN	10 juillet 17h-18h30
CARIF	12 septembre 15h-16h30
CD77	27 juillet 17h-18h30
Région IdF	25 juillet 15h30-17h

02 RECUEILLIR LA VISION DES ACTEURS

Les objectifs des entretiens étaient de :

- ✓ Comprendre les **jeux d'acteurs**
- ✓ Avoir un **retour d'expérience** sur leur participation au PDE3 (2017-2024) et leur bilan sensible tant **sur le fond que sur la forme**
- ✓ Recueillir **leurs attentes** pour la poursuite de la démarche partenariale et leur vision des **enjeux prioritaires**

Une 1^{ère} analyse des entretiens

Des avis convergents



Des divergences de constats



Des éléments à conserver / à améliorer

02 UNE PREMIÈRE ANALYSE DES ENTRETIENS

Sur la forme



Un document qui répond bien aux principaux enjeux
Permet de regrouper des acteurs qui ne sont pas politiquement d'accord

Une documentation très riche

Une animation dynamique

Une habitude de travailler ensemble
Des synergies qui émergent



Un document très technique
Beaucoup de sujets à traiter

Le bilan annuel qui arrive un peu tardivement / en décalé

L'ordre du jour des réunions

La cible des réunions

Jouant sur l'implication

Une participation aux réunions chronophage

Des échanges qui se poursuivent en dehors de l'animation du PDE



Des actions qui se décident en dehors

UNE PREMIÈRE ANALYSE DES ENTRETIENS

Sur la démarche



Une démarche appréciée :

« Un document assez unique » « inédite »

« Précieux » / « une mine d'informations »

« une très bonne initiative »

Une dynamique
« qui s'auto-entretient »



Un « essoufflement »

Du portage politique, des acteurs

02 UNE PREMIÈRE ANALYSE DES ENTRETIENS

Sur la forme



- Une approche pédagogique / moins technique
- Un suivi en direct à l'attention de chacun des participants
- Une priorisation des actions

Une ouverture à de nouveaux acteurs



Un travail centré sur des personnes qui portent les actions

02 UNE PREMIÈRE ANALYSE DES ENTRETIENS

Sur le fond, de nouveaux enjeux

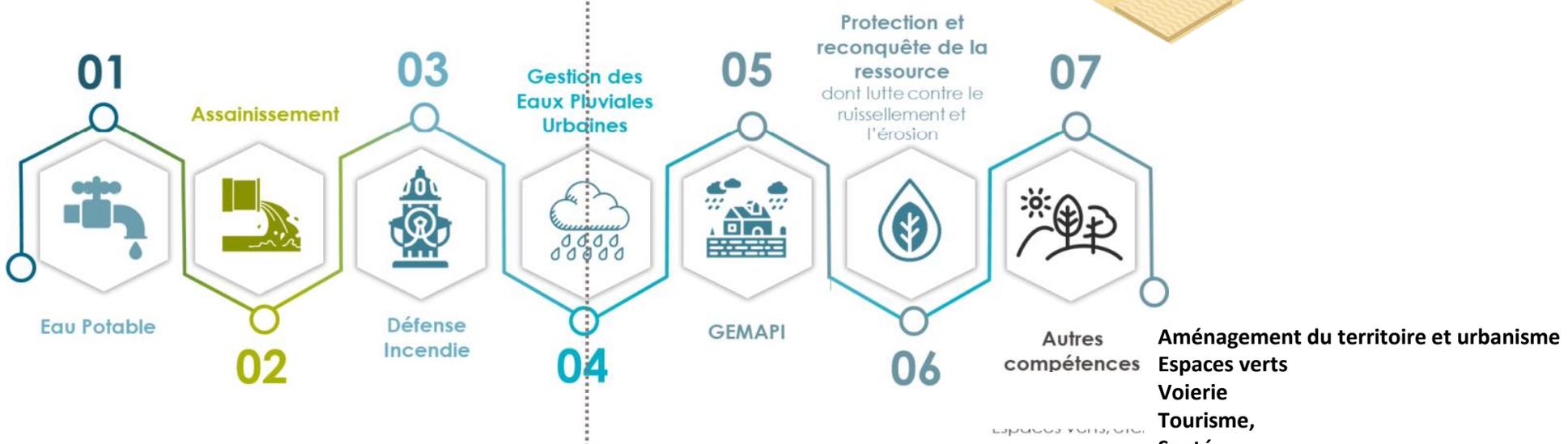


- Effets du dérèglement climatique
- Economies d'eau, gestion patrimoniale et rendements de réseaux
- Enjeux de qualité de l'eau potable face aux nouvelles substances / polluants émergents (défis techniques et maîtrise du prix de l'eau)
- Ruissellement
- Réutilisation des eaux usées et non usées
- Enjeu de la baignade comme accélérateur d'action

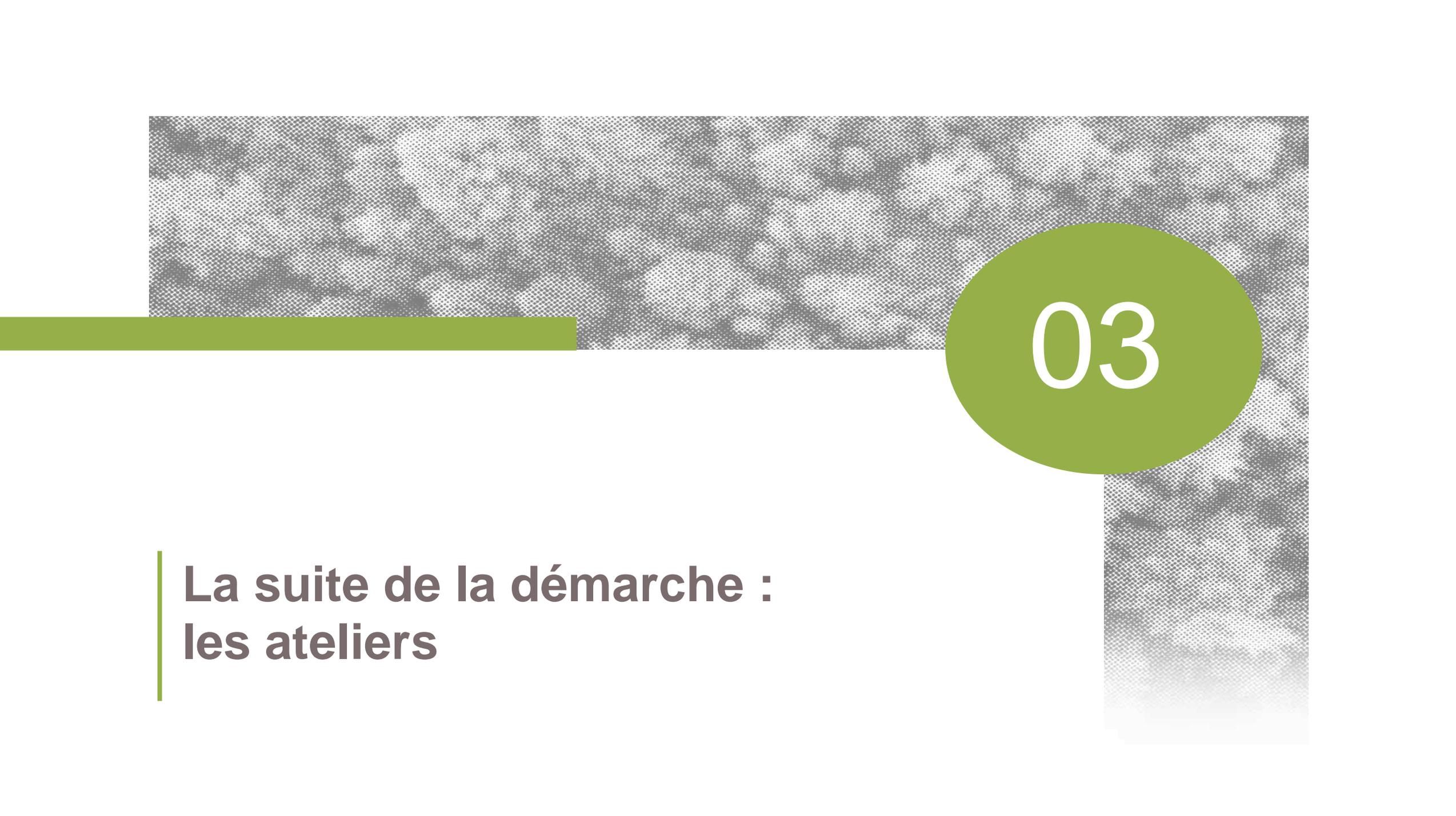
02 DE NOUVEAUX ENJEUX

L'exemple du ruissellement

- Un sujet **transversal** ayant des effets sur un ensemble de politiques publiques
- Problématiques souvent à l'interface des compétences GEMAPI, GEPU, et protection et reconquête de la ressource
- Intérêt fort d'une démarche partenariale afin de créer les conditions d'échange



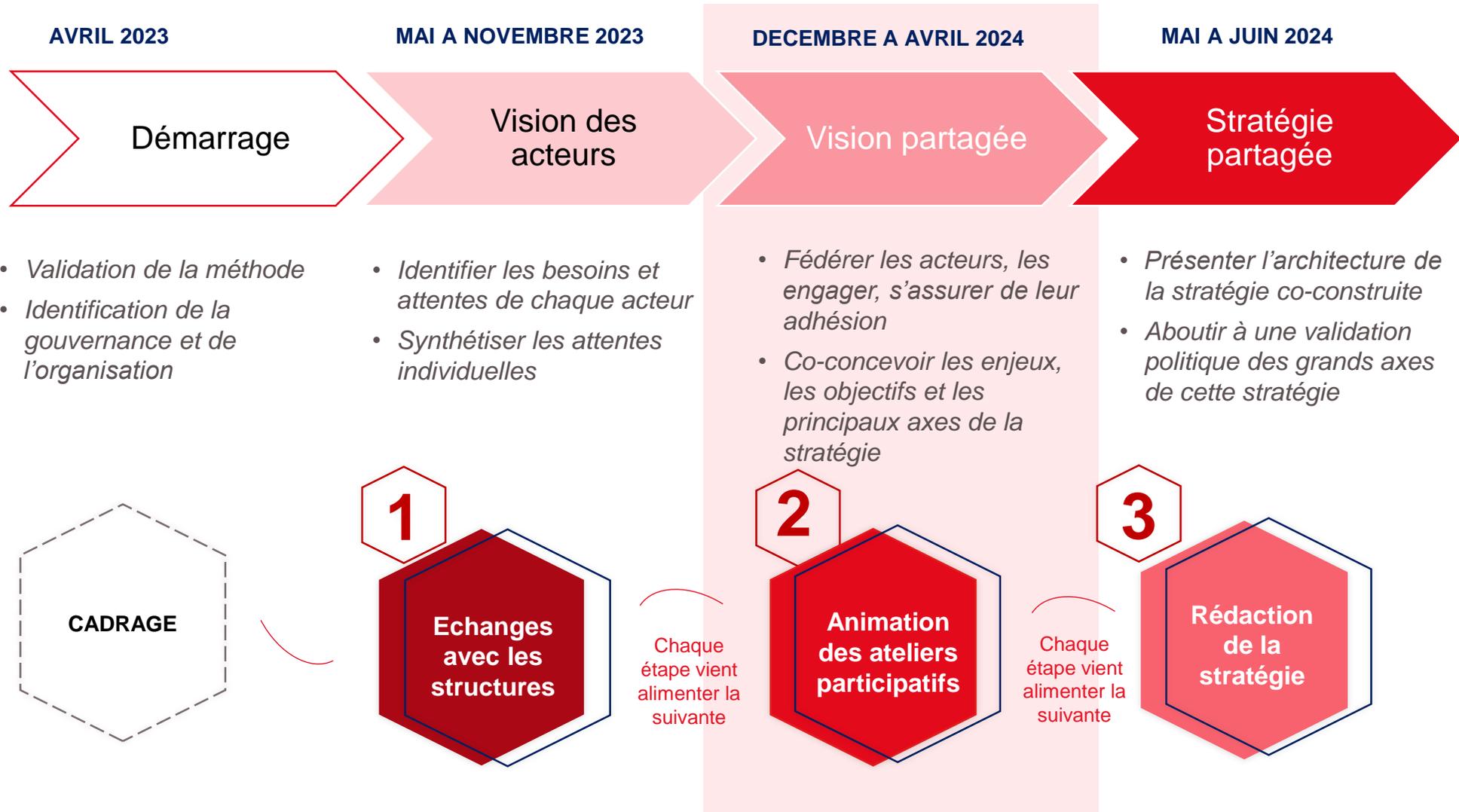
Compétences des collectivités sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau
 Source : Banque des territoires



03

**La suite de la démarche :
les ateliers**

03 LA SUITE DE LA DÉMARCHE : LES ATELIERS

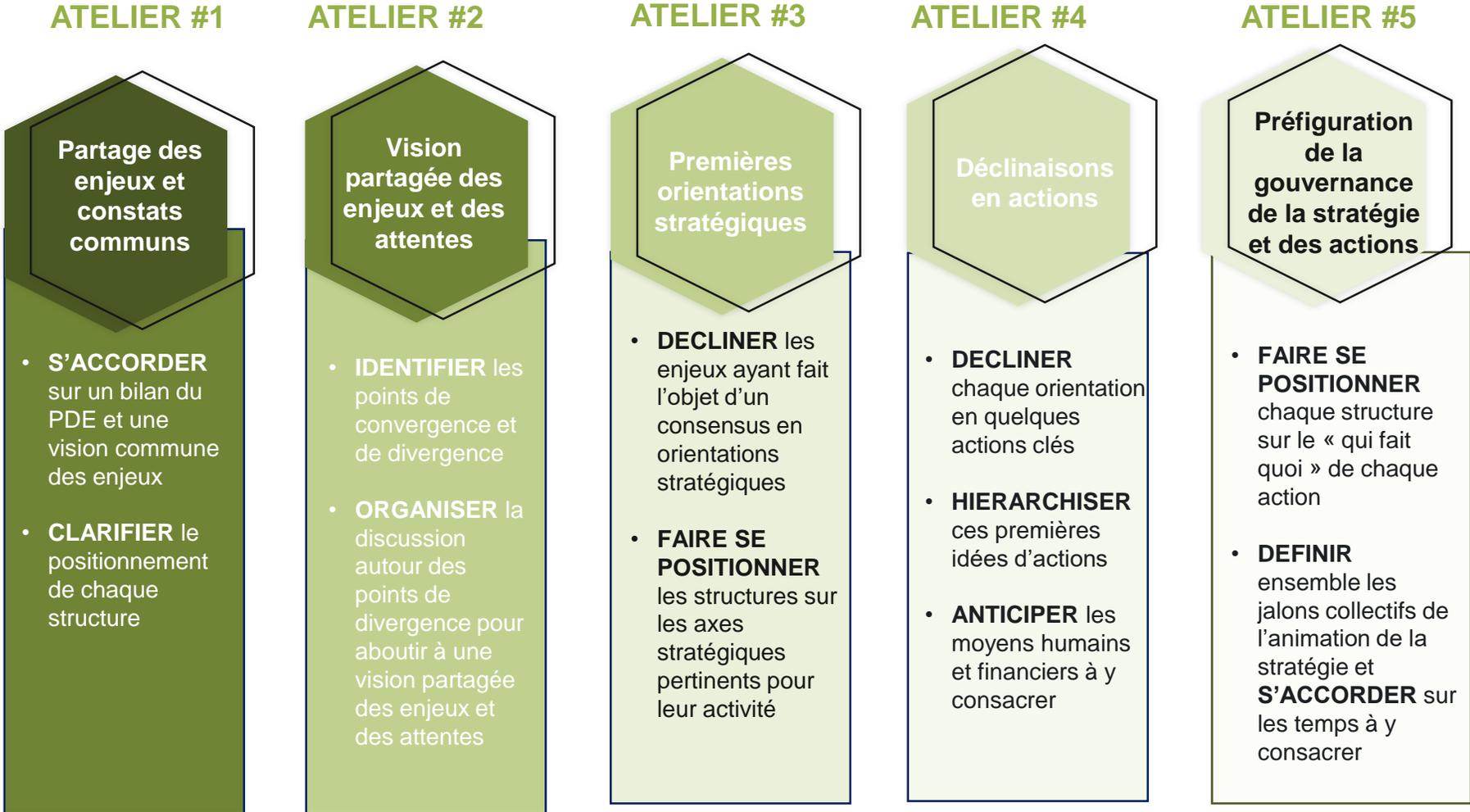


03 ATELIERS PARTICIPATIFS : 5 ATELIERS SÉQUENCÉS

Aller vers une architecture de stratégie partagée par tous les acteurs en 5 grandes séquences

01/12 matin

OBJECTIFS



03 ATELIERS PARTICIPATIFS : UN FORMAT DYNAMIQUE

Un format participatif et dynamique

FORMAT-TYPE



Durée :
Une demi-journée

tous les mois



Méthodologie :
Des ateliers de travail participatifs et dynamiques pour construire la stratégie, travailler à des exercices, élaborer ensemble des solutions pour aboutir au consensus



- Participants :**
- Services des signataires actuels et pressentis,
 - Elus
 - Partenaires de la démarche

 - Invitations à suivre



Lieu :
En présentiel, dans un lieu à déterminer



Exercice d'autopositionnement des acteurs – ANCT Avenir Montagne

Un 1^{er} atelier : le 01/12 matin à confirmer

Présentation et suivi des travaux au prochain COSUI



Cartographie participative pour le projet culturel de territoire de Clisson Maine Agglomération

Agence Sud-Est

TOULON Siège social
45 rue Gimelli, 83000 Toulon
04.94.18.97.18

Agence de PARIS

52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris
01.53.46.65.05

Agence de LYON

78 rue de la Villette
69002 Lyon
09.72.46.52.02

Agence d'ANGERS

18 rue de Rennes
49100 Angers
09.65.10.52.24

Agence Sud-Ouest

MONTAUBAN
12 rue Edouard Branly, 82000 Montauban
05.63.92.11.41

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Chloé OLIVERI / Anne-Catherine OTTEVAERE
EVEN Conseil
coliveri@citadia.com



FORUM
DÉPARTEMENTAL
DE L'EAU



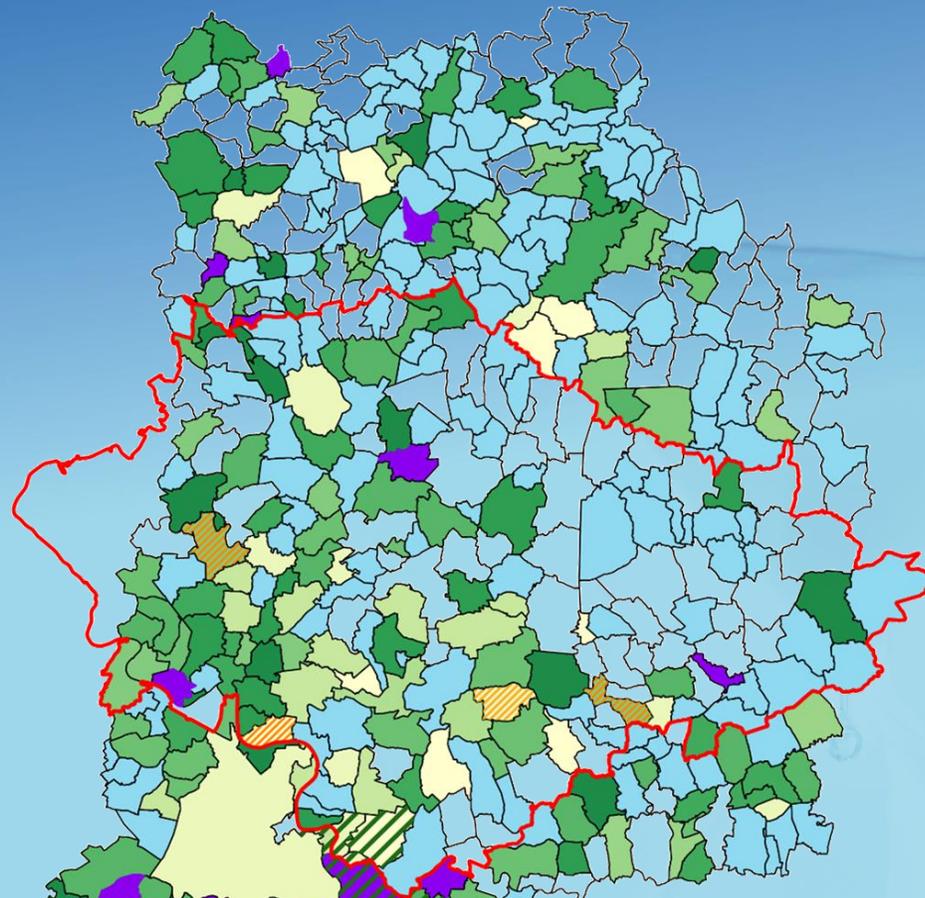
REMISE DES TROPHÉES ZÉRO PHYT'Eau

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

REMISE DES TROPHÉES ZÉRO PHYT'Eau

- BOISSISE-LA-BERTRAND
- BROU SUR CHANTEREINE
- BUSSY-SAINT-MARTIN
- MARLES-EN-BRIE
- MORET, LOING ET ORVANNE
- NANTEUIL LES MEAUX
- POIGNY
- RECLOSES
- ROUVRES
- TRILPORT
- VARENNES-SUR-SEINE
- LE-VAUDOUE



SIG AQUI' Brie
Septembre 2023
source : Fond IAU IDF
données AQUI' Brie &
Département de Seine-et-Marne/DEEA



Légende

- Communes lauréates du Trophée ZÉRO PHYT'EAU
 - 2013
 - 2014
 - 2015
 - 2016
 - 2017
 - 2018
 - 2019
 - 2020
 - 2021
 - 2022
 - Anciennes lauréates mais plus au zéro phyto en 2022
- Communauté de communes lauréate du Trophée ZÉRO PHYT'EAU 2021
- Autres communes au Zéro phyto
- Limites du périmètre d' AQUI' Brie
- Communes lauréates du Trophée 2023





eau.seine-et-marne.fr

Retrouvez toutes les informations
sur les politiques de l'eau portées par le Département
et les informations générales.

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

CONTACT

Olivier CAUDY

Directeur adjoint

**DIRECTION DE L'EAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'AGRICULTURE**

Mail : olivier.caudy@departement77.fr - Tel : 01.64.14.76.11



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT